Transports Canada
Développement

Transport Canada
Development

TP 8287F

Le transport et les personnes handicapées : Un profil canadien

Préparé pour le
Centre de développement
des transports
Transports Canada

par
TransVision Consultants Ltd.

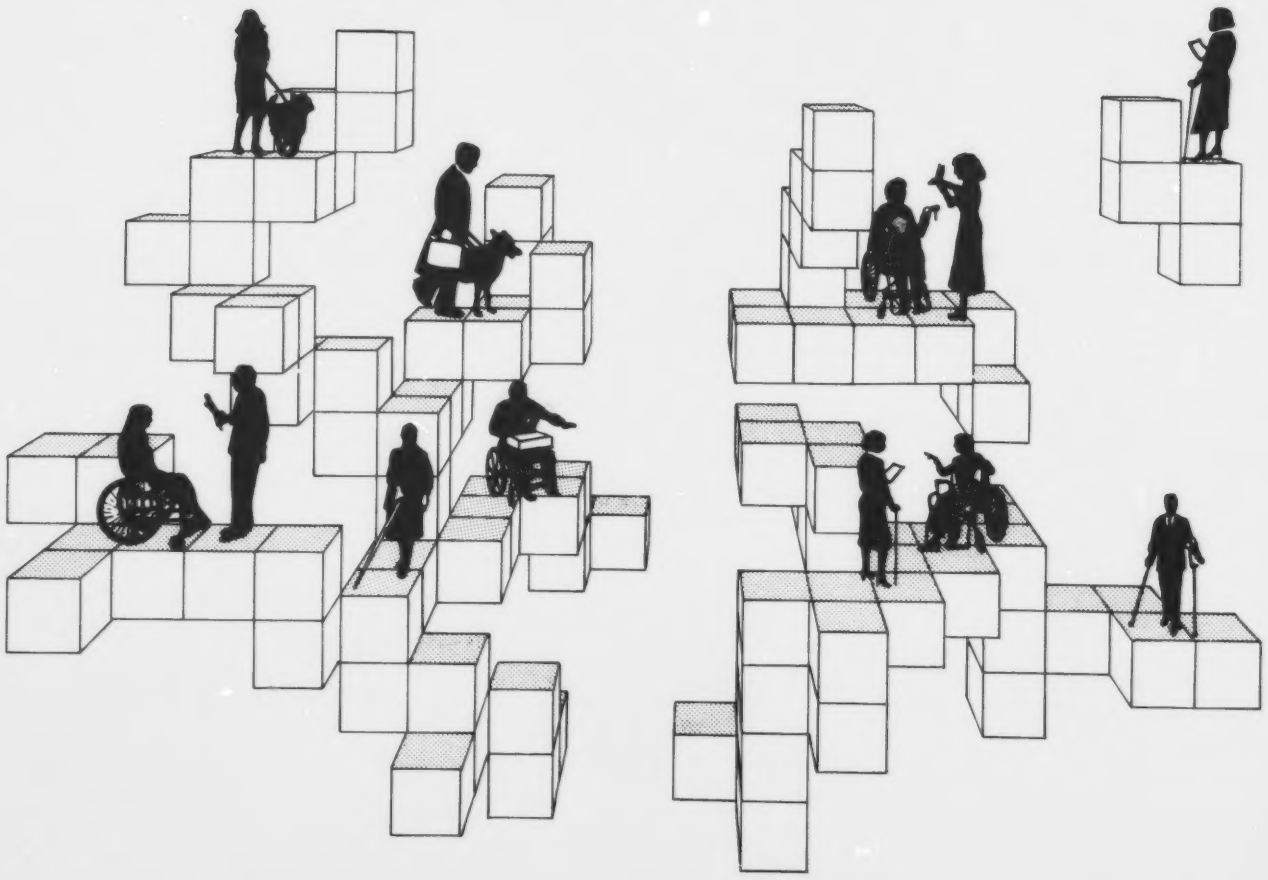

MARS 1987

Canada

TP 8287F

Le transport et les personnes handicapées : Un profil canadien

par

T.E. Geehan et R.R. Geehan

TransVision Consultants Ltd.

et

T.N. Smith

Centre de développement des transports

Mars 1987

89-06084/

Les opinions et les vues exprimées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de développement des transports, Transports Canada.

Also available in English under the title: "Transportation and Disabled Persons: A Canadian Profile", TP 8287E.

Transports Canada / Transport Canada
Développement / Development

FORMULE DOCUMENTAIRE DU RAPPORT

1. N° du rapport Transports Canada	2. N° de l'étude — CDT	3. N° de catalogue du destinataire
TP 8287F	6352	

4. Titre et sous-titre	5. Date du rapport
Le transport et les personnes handicapées : Un profil canadien	Mars 1987
	6. N° du rapport de l'organisme exécutant

7. Auteur(s)	8. N° de dossier — Transports Canada
T.E. Geehan et R.R. Geehan	D 1450-103-60-4

9. Nom et adresse de l'organisme exécutant	10. N° de dossier — ASC
TransVision Consultants Ltd. 3230 Chaucer Avenue North Vancouver (Colombie-Britannique) V7K 2C3	15SD.T8200-3-3575-03
	11. N° de contrat — ASC ou Transports Canada OSD84-00260

12. Nom et adresse de l'organisme parrain	13. Genre de rapport et période visée
Centre de développement des transports (CDT) 200 ouest, boulevard René-Lévesque Tour ouest, suite 601 Montréal (Québec) H2Z 1X4	14. Code de l'organisme parrain CDT 6352

15. Remarques additionnelles	16. Agent de projet — CDT
Subventionné par le Comité du cabinet pour le développement économique et régional — Programme sur le transport des handicapés.	Trevor Smith et Ling Suen

17. Résumé

Depuis 1979, un certain nombre d'études ont été faites visant à recenser approximativement le nombre de Canadiens handicapés. Il y a eu surtout l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, supplément à l'Enquête sur la population active faite par Statistique Canada en octobre 1983 et juin 1984, et enfin l'Enquête sur la santé et les limitations de l'activité, faite à la suite du Recensement de 1986 et qui promet d'être riche en informations sur la population handicapée du Canada. Une troisième étude, plus récente, est également décrite; il s'agit de l'Enquête sur les moyens de transport accessibles aux établissements de soins spéciaux.

Le présent rapport fait la synthèse de ces études et met en évidence les principales caractéristiques de la population handicapée du Canada : population, nature et cause des handicaps, niveau d'éducation, occupation, revenus, habitudes de déplacement et besoins. Il établit une comparaison avec d'autres pays, souligne l'impact sur les besoins de recherche et développement dans les transports et formule des recommandations concernant l'élaboration des bases de données à l'avenir.

18. Mots-clés	19. Diffusion
Transports, handicapés physiques, personnes âgées, handicapés, population, Canada.	Le Centre de développement des transports dispose d'un nombre limité d'exemplaires.

20. Classification de sécurité (de ce rapport)	21. Classification de sécurité (de cette page)	22. Nombre de pages	23. Prix
non classifié	non classifiée	xiv, 78 annexes : 65	nil

CDT/TDC 79-005
Rev 86

Canada

Transport Canada Development / Transports Canada Développement

REPORT DOCUMENTATION FORM

1. Transport Canada Report No.	2. TDC Project No.	3. Recipient's Catalogue No.
TP 8287F	6352	

4. Title and Subtitle	5. Report Date
Le transport et les personnes handicapées : Un profil canadien	March 1987
	6. Performing Organization Report No.

7. Author(s)	8. Transport Canada File No.
T.E. Geehan and R.R. Geehan	D 1450-103-60-4

9. Performing Organization Name and Address	10. DSS File No.
TransVision Consultants Ltd. 3230 Chaucer Avenue North Vancouver, B.C. V7K 2C3	15SD.T8200-3-3575-03
	11. DSS or Transport Canada Contract No. OSD84-00260

12. Sponsoring Agency Name and Address	13. Type of Report and Period Covered
Transportation Development Centre (TDC) 200 René Lévesque Blvd. West West Tower, Suite 601 Montreal, Quebec H2Z 1X4	14. Sponsoring Agency Code TDC 6352

15. Supplementary Notes	16. TDC Project Officer
Funded by the Cabinet Committee for Economic and Regional Development as part of the Transportation for Disabled Persons Program.	Trevor Smith and Ling Suen

17. Abstract

A number of studies have been conducted since 1979 to provide estimates of the number of the disabled persons in Canada, the most significant of which is the Canadian Health and disability Survey which was conducted as a supplement of the Labour Force Survey by Statistics Canada in October 1983 and June 1984. Another survey, conducted as a follow-up to the 1986 Census, the Health and Activity Limitation Survey, offers the promise of extensive information on disabled persons in Canada. Another recent survey, the Transportation Survey of Special Care Facilities, is also described.

In this report, a review and consolidation of the various surveys of the incidence of disabled persons in the Canadian population is provided. A review of the numbers, nature and causes of disability, and the education, employment, income and travelling habits and needs of disabled Canadians is provided. Comparisons are made to other countries. Impacts on transportation research and development are outlined. Finally, recommendations for future database development are presented.

18. Key Words	19. Distributionn Statement
Transportation, physically handicapped, elderly, disabled.	Limited number of copies available from the Transportation Development Centre.

20. Security Classification (of this report)	21. Security Classification (of this page)	22. No. of Pages	23. Price
Unclassified	Unclassified	xiv, 78 Appendixes: 65	nil

Préface

Ce rapport intitulé "Le transport et les personnes handicapées : Un profil canadien" fait le point de toutes les connaissances actuelles sur les Canadiens éprouvant des difficultés à se déplacer en raison d'une incapacité et sur leurs caractéristiques spécifiques à ce point de vue. La richesse de son information et de ses analyses en fait un document de référence.

Ce rapport a fait siennes les données tirées de diverses enquêtes faites par Statistique Canada. Donnant suite à une recommandation du Comité spécial concernant les invalides et les handicapés, Statistique Canada a, en 1981, commencé à produire une base de données intégrant les résultats de plusieurs enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, la première à être ainsi intégrée.

Les résultats de cette Enquête concernant les incapacités affectant la mobilité sont repris dans le présent rapport qui présente, en outre, des données jusqu'ici inédites sous forme de tableaux au nombre d'une vingtaine.

L'autre enquête dont les résultats sont analysés ici et d'où sont tirées des données également inédites est l'Enquête sur les établissements de soins spéciaux, entreprise pour le compte de Transports Canada. L'analyse qui est en est faite traite des difficultés éprouvées par les handicapés adultes, en fonction du mode de transport interurbain utilisé et du genre d'incapacité dont ils

souffrent, d'où il ressort que toute amélioration apportée à un réseau de transport en vue de l'adapter aux besoins des handicapés profitera à tous les usagers.

Le présent rapport recommande que les résultats de ces deux grandes enquêtes que sont l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada et l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités soient intégrés dans une base de données concernant le transport et les personnes handicapées et que les méthodes d'enquête utilisées jusqu'ici par Statistique Canada soient reprises de manière que les résultats des enquêtes futures puissent être intégrés à la base de données et que celle-ci puisse donner lieu à des extrapolations non biaisées.

Table des matières

1. LE TRANSPORT ET LES PERSONNES HANDICAPÉES : INTRODUCTION 1

2. ÉTUDES CANADIENNES ANTÉRIEURES SUR LES PERSONNES HANDICAPÉES 5

2.1 "Data Base Study, 1979" 6

2.2 Enquête Santé Canada, 1979 8

2.3 "Ontario Survey, 1980" 8

2.4 "Data Handbook, 1981" 9

2.5 Besoins spéciaux relatifs aux transports en commun, 1983 10

2.6 Limites des données d'études antérieures 11

3. ENQUÊTE SUR LES MOYENS DE TRANSPORT ACCESSIBLES AUX ÉTABLISSEMENTS DE SOINS SPÉCIAUX 13

3.1 Introduction 13

3.2 Analyse des résultats 15

3.2.1 Profil des établissements, des pensionnaires et des déficiences 15

3.2.2 Utilisation d'appareils 17
3.2.3 Mobilité des pensionnaires 19
3.2.4 Facteurs explicatifs 19
3.2.5 Véhicules possédés en propre ou loués 21
3.2.6 Adéquation des véhicules avec la demande 24
3.3 Commentaires des administrateurs 25
3.4 Sommaire et conclusions 26

4. ENQUÊTE SUR LA SANTÉ ET L'INCAPACITÉ AU CANADA (ESIC) 29

4.1 Introduction 29
4.2 Analyse des données 31
4.2.1 Accessibilité des moyens de transport — Population handicapée adulte 34
4.2.2 Les personnes confinées chez elles 36
4.2.3 Service de transport local 37
4.2.4 Les besoins en services spéciaux de transport 40
4.2.5 Capacité de faire de longs trajets 41
4.2.6 Capacité de faire de longs voyages en avion 43
4.2.7 Capacité de faire de longs voyages en train 43
4.2.8 Capacité de faire de longs voyages en autocar 45
4.2.9 Capacité de faire de longs voyages en automobile/ camionnette/fourgonnette 45
4.2.10 Analyse des résultats selon le mode 46
4.3 Sommaire 48

5. ENQUÊTE SUR LA SANTÉ ET LES LIMITATIONS D'ACTIVITÉS (ESLA) 51

5.1 Les objectifs 51
5.2 Enquête auprès des ménages 52
5.2.1 Plan d'échantillonnage 52
5.2.2 Conception de l'enquête-ménages 52
5.2.3 Conception de l'enquête-établissements 53

5.2.4 Contenu du questionnaire ESLA 55
5.2.5 Mise en oeuvre de l'ESLA 56
5.3 Recommandations 56

6. LES ENQUÊTES CANADIENNES DANS UN CONTEXTE INTERNATIONAL 59

6.1 Introduction 59
6.2 La population handicapée du Canada 60
6.3 La population handicapée ailleurs qu'au Canada 61

7. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 69

7.1 Ce que nous savons 69
7.2 Ce que nous ignorons encore 72
7.3 Impact des enquêtes sur les programmes de Transports Canada 73
7.4 Recommandations 75

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES 77

Liste des tableaux

Tableau 2.1	Tableau comparatif de diverses études statistiques sur les déficiences reliées aux transports	7
Tableau 3.1	Répartition des pensionnaires par genre de déficience, selon l'établissement	16
Tableau 3.2	Répartition des types de déficience selon le groupe d'âge	17
Tableau 3.3	Répartition des appareils correcteurs selon le type d'établissement et le pourcentage des pensionnaires les utilisant	18
Tableau 3.4	Répartition des pensionnaires selon le degré de mobilité	19
Tableau 3.5	Facteurs invoqués par les administrateurs pour expliquer l'empêchement ou la difficulté de faire des déplacements courts à l'extérieur de l'établissement	20
Tableau 3.6	Établissements possédant en propre ou louant des véhicules pour leurs pensionnaires	21
Tableau 3.7	Répartition des véhicules possédés en propre ou loués, selon la taille de l'établissement	22
Tableau 3.8	Répartition des véhicules les plus utilisés, selon la taille de l'établissement	23

Tableau 3.9 Adéquation des véhicules possédés en propre ou loués 24

Tableau 3.10 Motifs invoqués pour expliquer l'inadéquation des moyens de transport 25

Tableau 4.1 Incidence de l'incapacité, selon le sexe et le groupe d'âge 31

Tableau 4.2 Personnes ayant déclaré une incapacité, selon le genre d'incapacité et le groupe d'âge 32

Tableau 4.3 Répartition des personnes ayant une incapacité motrice selon l'appareil correcteur utilisé 33

Tableau 4.4 Fréquence relative des problèmes de déplacement, selon le mode de transport 36

Tableau 4.5 Personnes invalides confinées chez elles, selon le groupe d'âge 37

Tableau 4.6 Personnes handicapées disposant d'un service de transport local, selon la fréquence d'utilisation, le sexe et le groupe d'âge 38

Tableau 4.7 Personnes handicapées disposant d'un service de transport local, selon la fréquence d'utilisation et les difficultés d'utilisation 38

Tableau 4.8 Personnes handicapées disposant d'un service de transport local, selon le genre d'incapacité et les difficultés d'utilisation 39

Tableau 4.9 Personnes handicapées disposant d'un service de transport local, selon la fréquence d'utilisation et le degré d'incapacité 40

Tableau 4.10 Personnes handicapées ayant besoin de services de transport spéciaux, selon le sexe et le groupe d'âge 41

Tableau 4.11 Personnes handicapées ayant besoin de services de transport spéciaux, selon la zone urbaine/rurale, l'existence d'un tel service et son utilisation 41

Tableau 4.12 Personnes handicapées selon la capacité de faire de longs trajets, le genre d'incapacité et le groupe d'âge 42

Tableau 4.13 Personnes handicapées selon la capacité de faire de longs trajets en avion, le genre d'incapacité et les difficultés éprouvées 43

Tableau 4.14 Personnes handicapées capables de faire de longs trajets selon le nombre de voyages en avion au cours des 3 mois précédents 44

Tableau 4.15 Personnes handicapées capables de faire de longs trajets en train, selon le genre d'incapacité et les difficultés éprouvées 44

Tableau 4.16 Personnes handicapées capables de faire de longs trajets, selon le nombre de voyages en train au cours des 3 mois précédents 45

Tableau 4.17 Personnes handicapées selon la capacité de faire de longs trajets en autocar, le genre d'incapacité et les difficultés éprouvées 46

Tableau 4.18 Personnes handicapées selon la capacité de faire de longs trajets, selon le nombre de voyages en autocar au cours des 3 mois précédents 46

Tableau 4.19 Personnes handicapées capables de faire de longs trajets en automobile/camionnette/fourgonnette, selon le genre d'incapacité et les difficultés éprouvées 47

Tableau 4.20 Personnes handicapées capables de faire de longs trajets, selon le nombre de voyages en automobile/camionnette/fourgonnette au cours des 3 mois précédents 47

Tableau 5.1 Nombre de ménages interviewés 52

Tableau 6.1 Nombre et pourcentage des personnes handicapées selon le pays 62

Tableau 6.2 Allemands handicapés âgés de 18 ans et plus 64

Tableau 6.3 Japonais handicapés âgés de 18 ans et plus 65

Tableau 6.4 Citadins handicapés des États-Unis âgés de 5 ans et plus 67

Tableau 7.1 Tableau comparatif des études statistiques sur les déficiences reliées aux transports 70

Liste des figures

Figure 5.1	Question 20 : Recensement de la population de 1986	54
Figure 5.2	Plan d'échantillonnage de l'ESLA	55

1. Le transport et les personnes handicapées : Introduction

Depuis une quinzaine d'années, la politique du gouvernement vis-à-vis des personnes handicapées est fondée sur des notions de droits civils comme l'égalité des chances, la non discrimination, l'insertion sociale, la liberté de choisir, l'autonomie et d'autres encore. Derrière ces notions transparaît une idée de base : celle du droit. Droit à l'éducation, l'emploi, aux services publics, au logement, bref, tous les droits nécessaires à une personne, handicapée ou non, de se réaliser pleinement à titre de citoyen. L'accès aux transports en commun est également un droit qui, s'il est insatisfait, risque de compromettre tous les autres puisque, empêchée de se déplacer par manque de transport adapté, une personne handicapée verra ses aspirations lui échapper : emploi, insertion sociale, logement, en un mot, l'autonomie.

Depuis quelque temps, l'idée des transports adaptés fait son chemin, au Canada tout comme ailleurs. Voulant respecter la liberté de choix, une des libertés essentielles aux yeux des Canadiens, la politique du gouvernement vis-à-vis des personnes handicapées a été de promouvoir l'idée d'autonomie et le droit de chaque citoyen, fut-il handicapé, de faire sa vie comme il l'entend. Cette politique a donc pour objectif de lever les barrières qui se dressent entre le handicapé et la réalisation de ce droit.

En filigrane, cette politique reconnaît que le problème de la personne handicapée n'est pas sa seule déficience, mais aussi celui d'avoir à dépendre

des autres, surmonter l'incompréhension qui l'entoure, à franchir les barrières qui le confrontent et à lutter pour ses droits. Dans cette optique, le problème de la personne handicapée en est un d'environnement : physique, social, politique et économique qui le serre comme un étau. Pour l'aider à s'en sortir et à accomplir une pleine insertion sociale, des actions concrètes sont nécessaires visant à accroître l'autonomie par la réduction des barrières. Depuis le 17 avril 1985, la Commision canadienne des droits de la personne peut ordonner l'adaptation des locaux et des services aux besoins des personnes handicapées, ces dernières ayant maintenant la possibilité de saisir la Commission de tous les cas de discrimination, notamment en matière de transport : aérien, routier, ferroviaire, par traversier, etc.

La Commission peut maintenant rendre une ordonnance d'adaptation qui "n'entraîne aucune contrainte financière ou commerciale excessive". Une disposition prévoit que quiconque entend mettre en oeuvre un programme prévoyant l'adaptation des services ou des locaux aux besoins des personnes atteintes d'une déficience peut en demander l'approbation à la Commission et une autre dit que les questions auxquelles un tel programme pourvoit ne peuvent servir de fondement à une plainte. Enfin, "le gouverneur en conseil peut, par règlement, établir au profit des personnes atteintes d'une déficience des normes d'accès aux services, aux installations ou aux locaux... l'accès à ceux-ci ne pouvant servir de fondement à une plainte".

L'une des grandes priorités du programme de transport des personnes âgées et des personnes handicapées de Transports Canada pour les deux prochaines années sera donc l'élaboration de ces normes d'accès. Cette conséquence de la Loi sur les droits de la personne aura des répercussions importantes sur les budgets d'exploitation des transporteurs.

La question, cependant, en est moins une d'élaboration de normes que d'assistance technique destinée à les traduire dans les faits. Une norme, un code sont en général considérés comme des contraintes et suscitent de la résistance. Ce qu'il faut, c'est un organisme d'assistance technique capable de proposer des solutions novatrices qui respectent l'esprit et la lettre des normes. Le Centre de développement des transports est justement cet organisme, grâce à son programme de recherche et développement sur le transport des personnes âgées et des personnes handicapées.

Mais, pour ce qui est de l'assistance technique dans le domaine des transports, on se rend compte que si certaines contraintes ont disparu, d'autres, plus nouvelles, les ont remplacées : l'inflation, les compressions budgétaires, la

conjoncture économique et démographique et la lutte de plus en plus âpre pour l'obtention de fonds fédéraux et provinciaux, autant de facteurs qui auront une influence sur l'adoption des solutions envisagées. Devant ces contraintes et la concurrence pour l'obtention des fonds gouvernementaux, les objectifs ne devront être que mieux définis et les priorités mieux ordonnées de manière à assurer une répartition rationnelle des ressources entre les diverses personnes atteintes de déficience.

Un des préalables à respecter dans l'ordonnancement des priorités est une juste appréciation du créneau visé. Même si, dans les débats sur les besoins de transport des personnes handicapées, la question de l'adaptation ne se pose plus, il reste qu'on sait encore trop peu de choses sur la taille de cette population pour laquelle on envisage de modifier notre environnement. La question qui reste donc à cerner au plus près est celle du nombre de personnes qui souffrent d'une mobilité réduite.

Or cette question pose justement un problème par la difficulté de s'entendre sur la définition d'une personne à mobilité réduite. Est-ce simplement une personne qui utilise une aide à la motricité quelconque? Mais, alors, qu'arrive-t-il du grand nombre de personnes qui en utilisent mais qui éprouvent néammoins des difficultés à se déplacer en raison d'une maladie chronique? Une autre définition couramment utilisée jusqu'ici veut qu'il s'agisse d'une personne ayant de la difficulté à emprunter les transports en commun. Mais dans ce cas, il n'est pas tenu compte des facteurs et des difficultés qu'ils peuvent présenter. L'organisation mondiale de la santé définit, elle, la déficience comme étant "toute réduction... partielle ou totale de la capacité d'accomplir une activité d'une façon ou dans des limites considérées comme normales pour un être humain". (1). Partant de ce concept, on arrive à définir la diminution de la mobilité comme étant une réduction partielle ou totale de la capacité d'utiliser un mode de transport donné, en raison d'une déficience.

Le nombre total de personnes à mobilité réduite est petit comparativement au reste de la population. De plus, leurs besoins sont variés et nécessitent souvent une intervention hautement spécialisée. La question que cela soulève est de savoir si le coût de l'adaptation n'est pas disproportionné au regard du nombre de personnes qui en profitent et des avantages qui en découlent. Une solution à ce problème serait de donner aux programmes et aux politiques une orientation et une portée bien définies en fonction des besoins à satisfaire, et fondées sur des données exactes sur la prévalence des personnes à mobilité réduite dans la population.

Le présent rapport a pour objectif de fournir justement ces données. Pour cela, les chercheurs ont passé en revue toutes les bases de données disponibles sur l'incidence au Canada des déficiences qui entraînent une réduction totale ou partielle de l'aptitude à utiliser un mode de transport; réduit et consolidé ces données; recensé les déficiences, tiré des conclusions, cerné les secteurs nécessitant une information plus abondante et fait des recommandations pour l'établissement d'une base de données complète, fiable et à jour. Ils ont aussi étudié le fondement d'une base de données élargie qui permettrait de connaître à l'avance l'impact d'un programme ou d'un projet. Ce rapport présente les résultats obtenus.

2. Études canadiennes antérieures sur les personnes handicapées

Avant d'établir des politiques ou programmes en matière d'accessibilité des transports, il est important de comprendre les problèmes et obstacles que rencontrent les personnes handicapées et aussi de connaître le nombre de personnes qui pourraient bénéficier des modifications proposées. Ainsi, on pourra prendre des décisions réfléchies, assurer un juste équilibre entre les différents besoins à satisfaire et les solutions à mettre en oeuvre et veiller à ce que les dépenses consenties soient en rapport avec les avantages escomptés.

Les quelques données dont nous disposons quant au nombre de personnes ayant des difficultés de transport en raison d'un handicap s'avèrent insuffisantes à nos fins. Dans le domaine des enquêtes et sondages, il est de commune renommée que les réponses obtenues dépendent, sauf exception, des questions posées. Or, toute réponse à la question de savoir qui exactement souffre de déficience dépendra invariablement de la définition donnée au terme déficience. Si l'on se reporte aux enquêtes antérieures à celle-ci, on constate que non seulement la définition a varié d'une étude à l'autre, mais que les méthodes de collecte et même la population cible ont varié, elles aussi. Certaines études étaient fondées sur des statistiques faites aux États-Unis ou ne concernaient que de petites régions du Canada ou des centres urbains exclusivement. Ou encore, elles ne se rapportaient pas à la question des difficultés de transport en raison d'un handicap.

Par exemple, le document "Data Base Study for the Identification and Quantification of Transportation Handicapped Persons in Canada" (2) se fonde sur les résultats d'une enquête américaine effectuée dans des régions urbaines par l'Urban Mass Transportation Administration (UMTA) du ministère des Transports des États-Unis. Une autre étude, intitulée "The Sociodemographic and Need Related Characteristics of the Physically Handicapped in Ontario" (3), concernait uniquement la province de l'Ontario. "L'Enquête Santé Canada" (4) s'est faite à l'échelle du pays, mais était axée sur des questions touchant l'aptitude à participer à certaines activités. Or, les activités traitées ne permettent malheureusement pas d'établir des statistiques exactes sur les difficultés de transport en raison d'un handicap. Une quatrième source, le "Data Handbook on Disabled Persons in Canada" (5), combine les résultats de l'Enquête Santé Canada avec ceux provenant d'autres sources, y compris l'étude "Data Base" et celle précitée de l'Ontario. Mais, aucune des enquêtes ci-haut mentionnées ne s'intéresse aux problèmes de transport auxquels doivent faire face les personnes handicapées lorsqu'elles veulent utiliser un mode de transport interurbain. Une cinquième, "l'Enquête sur les besoins spéciaux relatifs aux transports en commun", a tenté de combler cette lacune en déterminant les difficultés éprouvées par les handicapés lorsqu'ils prennent l'avion, le train ou l'autocar, et en approfondissant la question des déficiences multiples.

Le tableau 2.1 permet de comparer les statistiques sur la mobilité réduite extraites des différentes enquêtes ci-dessus.

2.1 "DATA BASE STUDY, 1979"

Le document "Data Base Study for the Identification and Quantification of Transportation Handicapped Persons in Canada" se fonde sur les résultats d'une enquête américaine effectuée dans les régions urbaines par l'Urban Mass Transportation Administration du ministère des Transports des États-Unis, cette enquête ayant duré deux ans et coûté environ un million de dollars. L'idée était venue d'en utiliser les résultats pour produire rapidement et à faible coût une base de données sur la situation des personnes handicapées du Canada en matière de transport.

Tableau 2.1
Tableau comparatif de diverses études statistiques sur les déficiences reliées aux transports

Titre de l'étude	Portée de l'étude	Date	Population cible	Pourcentage	Objet de l'étude	Limites des données
Data Base Study	Fondée sur 16 000 ménages aux États-Unis	1979	Zones urbaines. Personnes âgées de 5 ans et plus.	4,97 %	Situation des personnes ayant des difficultés à se déplacer	Projections concernant les États-Unis seulement
Santé Canada	12 000 ménages au Canada	1979	Exclues: les populations vivant dans les territoires, les réserves. Tous âges.	2,1 à 9,4 %	Déterminer l'état de la santé de la population	Ne concerne pas les difficultés à se déplacer
Ontario Survey	15 000 ménages en Ontario	1980	Ontario seulement. Tous âges.	2,1 à 3,9 %	Déterminer les réductions d'activité	Les données peuvent être difficilement transposées en données nationales
Manuel de la SCHL	Synthèse d'études antérieures	1981	Tout le Canada.	2,9 à 6,9 %	Déterminer les réductions d'activité	Synthèse des résultats d'études antérieures
Besoins spéciaux	13 000 ménages au Canada	1983	Exclues: les populations vivant dans les territoires, les réserves. Âges: 15 ans et plus.	2,8 %	Déterminer les besoins spéciaux en transports collectifs	Aucune, sauf en ce qui concerne le nombre de questions

Source : Enquête sur les besoins spéciaux relatifs aux transports en commun, Commission canadienne des transports

L'objectif de la "Data Base Study" était donc de produire une base de données canadienne sur les personnes à mobilité réduite, en utilisant pour cela les résultats obtenus aux États-Unis dans le cadre de l'enquête faite là-bas. Dans cette enquête, une personne était déclarée à mobilité réduite sur la base de l'appréciation qu'elle-même a donné à l'enquêteur sur les difficultés qu'elle éprouvait à utiliser les transports en commun.

L'idée d'utiliser les résultats de l'enquête américaine afin de produire une base de données canadienne était fondée sur l'hypothèse que deux peuples vivant dans une ambiance socio-économique et démographique semblable auraient une incidence des personnes à mobilité réduite également semblable et que, de plus, les habitudes et besoins de déplacements de celles-ci seraient les mêmes dans les groupes homologues.

La tâche principale des chercheurs a donc été de rechercher les variables socio-économiques et démographiques clés dans les données américaines et de s'en servir pour ajuster les données américaines en fonction des réalités canadiennes, aux niveaux national et municipal.

Cette technique a débouché sur des estimations du nombre de Canadiens éprouvant des difficultés à se déplacer en raison d'un handicap et sur leurs spécificités socio-économiques et démographiques. À partir de là, les habitudes et besoins de transport ont été déterminés d'après les profils présentés par les groupes homologues aux États-Unis.

La "Data Base Study" a estimé à 4,97 p. 100 le pourcentage de la population canadienne éprouvant des difficultés à se déplacer en raison de leur handicap, la définition retenue englobant les personnes qui présentent des troubles généraux de la vue, de l'ouïe, de la motricité, etc., et qui estiment avoir plus de difficulté à utiliser les transports en commun que les autres.

Il y a maintenant des raisons de croire que **cette étude a surestimé le nombre de personnes à mobilité réduite**, notamment parce que l'incidence des déficiences n'est pas la même dans les deux pays.

2.2 ENQUÊTE SANTÉ CANADA, 1979

"L'Enquête Santé Canada" faite à l'échelle du pays était axée sur des questions touchant l'aptitude à participer à certaines activités. Or, les activités traitées n'ont malheureusement pas permis de traduire les résultats en statistiques fiables sur les déficiences ayant une incidence sur la mobilité. L'échantillon de cette enquête générale était formé de 12 218 ménages, soit 31 688 personnes en tout.

D'après l'enquête, 9,4 p. 100 de la population souffriraient de limitations dans leurs activités principales: travaux ménagers, travail, études. De ce nombre, 2,1 p. 100 étaient inactifs pour des raisons reliées à leur santé ou ne pouvaient vaquer à leurs activités principales. Cette fourchette est trop large pour être de quelque utilité lorsqu'il s'agit d'estimer l'incidence des difficultés à se déplacer en raison d'un handicap.

Mais tel n'était pas l'objectif de "l'Enquête Santé Canada" qui voulait plutôt déterminer l'état de santé de la population en général.

2.3 "ONTARIO SURVEY, 1980"

Une autre étude, intitulée "The Sociodemographic and Need Related Characteristics of the Physically Handicapped in Ontario", concernait uniquement la province de l'Ontario. Aux termes de cette enquête, une

personne était considérée handicapée si elle avait un problème de santé ou une déficience lui imposant certaines limites fonctionnelles ou restreignant ses activités. De même, cette enquête a servi à délimiter un autre groupe, celui des personnes souffrant d'une déficience qui ne les empêchait pas de fonctionner ou de vaquer à leurs activités.

En tout, 5,4 p. 100 de la population ont été jugés handicapés et 4,5 p. 100, déficients. Malheureusement, les activités sur lesquelles on s'est fondé pour déterminer si une personne se classait comme handicapée ou simplement déficiente n'en comportaient aucune reliée aux transports; ainsi, certaines personnes éprouvant des difficultés à se déplacer auraient été classées comme étant simplement déficientes.

Toutefois, 39,7 p. 100 des personnes handicapées ont dit être incapables d'utiliser les transports en commun ou avoir des difficultés à le faire. Par conséquent, il peut être estimé qu'au moins 2,1 p. 100 de la population en général éprouvent des difficultés à se déplacer en raison d'un handicap. Au pis aller, en supposant que 39,7 p. 100 des personnes déficientes aient aussi des difficultés à utiliser les transports en commun, nous nous retrouvons alors avec 3,9 p. 100 de la population ayant de telles difficultés.

Cette étude portait fondamentalement sur le transport urbain, soit encore un autre facteur limitatif. Il est toutefois intéressant de savoir que 46,4 p. 100 des personnes handicapées ont signalé avoir des difficultés à prendre l'autobus et le train et 41,3 p. 100, des difficultés dans les aéroports.

Vu le petit échantillon utilisé et la restriction à la seule province de l'Ontario, **aucune extrapolation des résultats au niveau national ne saurait être faite avec exactitude.**

2.4 "DATA HANDBOOK, 1981"

Une quatrième source, le "Data Handbook on Disabled Persons in Canada", combine les résultats de "l'Enquête Santé Canada" avec ceux provenant d'autres sources, y compris l'étude "Data Base" et celle de l'Ontario. D'après cette enquête, il y aurait 12,5 p. 100 de la population canadienne, soit 2 912 000 personnes, qui souffriraient de déficience quelconque.

Elle estime que 6,9 p. 100 de la population totale (environ 1 582 000 personnes) éprouvent une difficulté quelconque à utiliser les services de transport. Ce

chiffre est fondé sur le 11,4 p. 100 de la population qui, d'après "l'Enquête Santé Canada", souffrent d'une limitation de leurs activités, principales ou secondaires, et sur les résultats de l'étude "Data Base". Mais en fait, on ne sait pas vraiment comment ce chiffre a été obtenu.

Par ailleurs, cette étude estime que 33,8 p. 100 des personnes ayant une déficience moyenne ou sévère (soit 9,4 p. 100 d'après "l'Enquête Santé Canada") ont des problèmes de mobilité. En présumant que ce groupe serait celui qui éprouve des difficultés à utiliser les transports en commun en raison d'un handicap, on obtient alors une limite inférieure de 2,9 p. 100 de la population qui éprouvent de telles difficultés.

Cette étude a fait la synthèse des données disponibles pour définir les besoins des personnes handicapées du point de vue installations spéciales. Quant aux données sur les transports, elles sont tirées de l'étude "Data Base".

2.5 BESOINS SPÉCIAUX RELATIFS AUX TRANSPORTS EN COMMUN, 1983

Menée en août 1983, "l'Enquête sur les besoins spéciaux relatifs aux transports en commun" constitue un supplément à l'Enquête sur la population active. Comme il fallait que le nombre de questions soit aussi réduit que possible, six questions seulement ont été posées relativement aux déplacements en avion, en train et en autocar. Ces questions ont été posées à deux segments ou groupes sur les six faisant l'objet de toute l'Enquête sur la population active. Un échantillon d'environ 13 000 ménages, soit 39 000 personnes, a été ainsi obtenu.

La population cible a été celle âgée de 15 ans et plus habitant les dix provinces, à l'exclusion de la population dans les réserves et les terres de la Couronne, des pensionnaires d'établissements et des membres des forces armées. Sur une population cible de 18 848 000 personnes, plus d'un demi-million, soit 2,8 p. 100, ont déclaré avoir un état de santé ou une déficience qui les empêche de se déplacer sans une aide ou un appareil quelconque. Les déficiences les plus courantes ont été celles reliées à la motricité, suivies des troubles de la vue et ensuite des troubles de l'ouïe.

Les résultats montrent un taux de déficiences multiples plus élevé que prévu. Par exemple, plus de 70 p. 100 des personnes ayant des troubles de l'ouïe ont aussi des troubles de la vue ou de motricité ou des deux. Environ 60 p. 100 des personnes ayant des troubles de la vue ont aussi des troubles de l'ouïe.

Monter et descendre les escaliers ou les escaliers roulants, se déplacer dans une gare ou aérogare et monter à bord des véhicules ont été les trois difficultés les plus souvent mentionnées par les personnes à mobilité réduite. Il est évident que les personnes ayant des troubles de la vue ne pouvaient voir les avis et celles ayant des troubles de l'ouïe ne pouvaient entendre les annonces faites.

Les résultats montrent que, si une bonne proportion, 36 p. 100, des personnes à mobilité réduite se disent dans l'impossibilité d'utiliser les transports en commun en raison de leur déficience, un nombre encore plus grand a déclaré pouvoir les utiliser et les utiliser effectivement.

En plus de mettre en évidence le taux élevé de déficiences multiples, "l'Enquête sur les besoins spéciaux relatifs aux transports en commun" a **produit des estimations sur la population handicapée parmi les plus exactes**.

2.6 LIMITES DES DONNÉES D'ÉTUDES ANTÉRIEURES

Comparer les résultats d'une enquête à ceux d'autres enquêtes c'est aller au-devant de plusieurs écueils. Car les enquêtes diffèrent les unes des autres à divers titres: échantillon, population cible, mode d'interrogation (téléphone, poste, interviews personnelles directes ou par répondant interposé), contexte (s'agit-il d'une enquête sur la déficience seulement ou sur la santé en général?), choix et formulation des questions de sélection destinées à recenser la population handicapée.

Dans le domaine des enquêtes et sondages, il est de commune renommée que les réponses obtenues dépendent, sauf très rares exceptions, des questions posées. Or, toute réponse à la question de savoir qui exactement souffre de déficience dépendra invariablement de la définition donnée au terme déficience. Aucune parmi ces enquêtes ou études n'a posé, sur les limitations d'activités, le genre de questions précises et cohérentes qui se trouvent dans les deux enquêtes plus récentes que sont l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada et l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités. Ces deux enquêtes ont utilisé des concepts et définitions fondés sur la définition de déficience élaborée par l'Organisation mondiale de la santé, pour mettre au point un questionnaire exploitable qui a produit des estimations parmi les plus fiables sur les populations comprises dans la définition du terme déficience (8).

Dans les enquêtes mentionnées au présent chapitre, non seulement la définition de la déficience a-t-elle varié, mais aussi les méthodes de collecte et même la

population cible. En effet, certaines se sont fondées sur des statistiques provenant des États-Unis, d'autres n'ont concerné que de petites régions géographiques du Canada ou encore n'ont couvert que les centres urbains ou, enfin, ne contenaient pas de questions spécifiques sur les difficultés éprouvées à utiliser les transports en commun en raison d'une déficience quelconque.

3. Enquête sur les moyens de transport accessibles aux établissements de soins spéciaux

3.1 INTRODUCTION

Cette enquête a été menée en mai 1984 par la Division des enquêtes spéciales de Statistique Canada en vertu d'un marché avec récupération des coûts conclu avec le Centre de développement des transports de Transports Canada. Visant la totalité des établissements de soins spéciaux connus, elle a été conduite par voie postale auprès des administrateurs, et a été suivie d'un rappel téléphonique auprès de ceux qui n'avaient pas répondu au questionnaire.

Cette enquête avait pour objet de produire une base de données sur les moyens de transport accessibles à ces établissements et l'utilisation qu'ils en faisaient, et aussi sur les insuffisances ressenties. Elle serait la base sur laquelle asseoir la conception de technologies et de systèmes de transport pour l'avenir.

Le questionnaire avait été envoyé aux administrateurs des établissements plutôt qu'aux pensionnaires eux-mêmes, initiative délibérée de la part des organisateurs dans le but d'obtenir le plus de réponses possible, étant donné

Ce chapitre s'inspire des travaux et des tableaux produits par S. Buchanan, J.-P. Morin et M. Sheridan de la Division des enquêtes spéciales de Statistique Canada pour le compte du Centre de développement des transports.

que bon nombre des pensionnaires ne sauraient être interviewés en raison de leur condition ou de leur santé. Autre raison, il était possible aussi que l'autorisation serait refusée d'interviewer un certain nombre de pensionnaires.

Plus de 90 p. 100 des établissements contactés ont répondu; ceux qui n'ont pas répondu disposaient dans 70 p. 100 des cas de 25 lits ou moins. De sorte que l'enquête a touché plus de 90 p. 100 de l'ensemble des pensionnaires d'établissements de ce genre.

L'inconvénient de cette tactique, solliciter les administrateurs plutôt que les administrés, est que les données, une fois agrégées, n'autorisent pas la même profondeur d'analyse qu'une base de données fournies par les pensionnaires eux-mêmes. Ainsi, par exemple, les résultats ne permettent pas de faire ressortir le rapport entre l'âge et l'utilisation d'appareils correcteurs; et comme les opinions exprimées sont celles des administrateurs, on se prive de la gamme des opinions qui auraient pu être exprimées par les pensionnaires. En contrepartie, bien sûr, l'argument est que, pour ce qui est de certaines questions, le tableau brossé par des administrateurs bien au courant de la situation est plus exact.

La base du sondage est constituée de la liste énumérant les établissements de soins spéciaux au Canada, dressée par la Division de la santé de Statistique Canada. Les établissements inscrits disposent tous d'au moins quatre lits pour les résidents autres que les membres du personnel et où des soins sont prodigués à au moins un résident. Ces établissements sont généralement destinés à des malades ou des personnes handicapées chroniques qui y séjournent de façon plus ou moins permanente, par opposition, par exemple, à l'hôpital ou les patients sont admis en fonction de leurs besoins médicaux et reçoivent des soins médicaux continus ainsi que des services diagnostiques et thérapeutiques (Liste des hôpitaux canadiens et des établissements de soins spéciaux, 1982, no 83-201 au catalogue de Statistique Canada, p. 70). Cette liste renferme le nom de 3 952 établissements, desquels 3 533 ou 89,1 p. 100 ont répondu au questionnaire. Au 1er mai, il a été estimé qu'il y avait 192 056 pensionnaires dans ces établissements parmi lesquels 79 365 ont une déficience motrice.

Ont été exclus de l'enquête les établissements tels que les résidences pour personnes âgées qui ne prodiguent pas de soins spéciaux.

Statistique Canada fait la distinction entre les établissements tels que les résidences pour : 1) les personnes âgées, 2) les handicapés physiques, 3) ceux qui ont un retard mental et 4) ceux qui ont un handicap mental.

Sur le nombre total de 192 056 pensionnaires, 151 125 (78,7 p. 100) sont dans des établissements pour personnes âgées; 2 488 (1,3 p. 100) dans des établissements pour handicapés physiques; 15 469 (8,1 p. 100) dans des établissements pour ceux qui ont un retard mental et 22 394 (11,7 p. 100) dans des établissements pour ceux qui ont un handicap mental. Les 580 autres se trouvent dans des établissements de type non déterminé.

L'enquête renfermait 27 questions portant sur :

1) les genres de déficience
2) l'utilisation d'appareils correcteurs
3) l'utilisation des moyens de transport
4) les facteurs qui expliquent que les pensionnaires ne peuvent faire ou ont de la difficulté à faire des déplacements
5) les véhicules que l'établissement possède ou loue et dans quelle mesure ils répondent aux besoins, et
6) une demande de commentaires susceptibles d'aider à mieux comprendre les besoins des pensionnaires pour ce qui est des transports.

Le présent chapitre traite des résultats de l'enquête, les récapitule et en tire des conclusions.

3.2 ANALYSE DES RÉSULTATS

Dans l'analyse qui suit, les résultats sont donnés pour tout le Canada. Les tableaux produits par Statistique Canada montrent les résultats répartis selon les provinces et selon les zones d'habitation : urbaines ou rurales. Mais, afin de respecter la confidentialité des réponses, la plupart des indicatifs géographiques qui auraient pu révéler l'identité des établissements ayant répondu à l'enquête ont été supprimés du ruban support des données à être fournies par Statistique Canada. En tous les cas, ce sont les résultats globaux qui intéressent le plus la plupart de nos lecteurs.

3.2.1 Profil des établissements, des pensionnaires et des déficiences

Au 1er mai 1984, il y avait 192 056 pensionnaires dans 3 966 établissements de soins spéciaux. Comme le montre le tableau 3.1, 78,7 p. 100 de ceux-ci vivaient dans des établissements pour personnes âgées, 8,1 p. 100 dans des établissements pour personnes ayant un retard mental, seulement 1,3 p. 100 dans des établissements pour handicapés physiques et 11,7 p. 100 dans des

établissements pour personnes ayant un handicap mental. D'où la prépondérance des personnes âgées dans tous les résultats globaux fournis.

Tableau 3.1
Répartition des pensionnaires par genre de déficience, selon l'établissement

Établissement (catégorie)	Déficience (Nombre et pourcentage de pensionnaires)				
	Total	Motrice	Sensorielle	Mentale	Aucune
Personnes âgées	151 125	77 119	32 983	26 601	—
	78,7%	51,0%	21,8%	17,6%	
Retard mental	15 469	150	96	15 014	—
	8,1%	1,0%	0,6%	97,1%	
Handicapés physiques	2 488	1 259	706	489	—
	1,3%	50,6%	28,4%	19,7%	
Handicap mental	22 394	661	314	20 166	—
	11,7%	3,0%	1,4%	90,1%	
Non précisé	580	176	108	278	—
	0,3%	30,3%	18,6%	47,9%	—
Totaux	192 056	79 365	34 207	62 548	35 332
	100,0%	41,3%	17,8%	32,6%	18,4%

Source : Enquête sur les établissements de soins spéciaux
Note : Étant donné qu'une même personne peut avoir plus d'une déficience, le total de chaque rangée ne correspond pas nécessairement au nombre total indiqué.
Cases en blanc : les totalisations n'ont pas été faites.

Les déficiences sont classifiées comme étant motrices, sensorielles ou mentales, 18,4 p. 100 de tous les pensionnaires n'entrant dans aucune de ces trois catégories. Note importante : les répondants ont eu quelque difficulté à répondre aux questions où il fallait classifier leurs pensionnaires selon le genre de déficience. Il est donc conseillé au lecteur de faire preuve de prudence dans l'interprétation des résultats. Les déficiences ont été définies comme suit :

Déficience motrice : difficulté à marcher sans se reposer, à se déplacer d'une pièce à l'autre ou à monter et descendre un escalier.

Déficience sensorielle : troubles de la vue ou de l'ouïe qui ne sont pas corrigés par un appareil, ou difficulté à parler et à se faire comprendre.

Le questionnaire précise qu'il ne fait pas compter parmi les personnes ayant une déficience motrice ou sensorielle, celles dont la déficience découle d'un handicap ou d'un retard mental, mais qu'il faut les classifier plutôt dans le groupe des personnes souffrant d'un trouble mental.

Parmi tous les pensionnaires, 79 365 ou 41,3 p. 100 ont une déficience motrice. Près de la moitié des pensionnaires des établissements pour personnes âgées pour les handicapés physiques ont une déficience motrice, mais il est à noter

que les établissements pour handicapés physiques regroupent peu de gens. La grande majorité, 77 119 sur 79 365, souffrant d'une déficience motrice se trouve dans les établissements pour personnes âgées.

Par ailleurs, 34 207 personnes, ou 17,8 p. 100 de tous les pensionnaires, ont une déficience sensorielle, la plupart se trouvant dans des établissements pour personnes âgées. La proportion des pensionnaires ayant à la fois des déficiences motrices et sensorielles n'est pas connue.

Bien que seulement 18,8 p. 100 résident dans des établissements pour handicapés mentaux, 62 548 personnes, 32,6 p. 100, ont été classifiés comme souffrant d'un trouble mental. Ceci s'explique en grande partie par le fait que 17,6 p. 100 des pensionnaires des établissements pour personnes âgées sont classifiés comme ayant également un trouble mental.

Le tableau 3.2 montre la répartition des déficiences selon le groupe d'âge. Il est malheureux que les groupes d'âge choisis pour l'enquête ne soient pas ceux qui conviennent le mieux pour un recensement selon les deux genres de déficience les plus répandus, soit moteurs et sensoriels. Quelque 95 p. 100 des pensionnaires ayant une déficience motrice ne découlant pas d'un trouble mental sont âgés de 45 ans et plus. Il en est de même pour la déficience sensorielle. La possibilité de faire ressortir le rapport entre l'âge et la déficience est donc limitée.

Tableau 3.2
Répartition des types de déficience selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	Déficience motrice	Déficience sensorielle	Déficience mentale
0 à 15 ans	156 0,2%	143 0,4%	4 038 6,5%
16 à 44 ans	1 159 1,5%	642 1,9%	21 186 33,9%
45 ans et plus	76 935 96,9%	32 418 94,8%	34 447 55,1%
Non précisé	1 115 1,4%	1 004 2,9%	2 877 4,6%
Tous âges	79 365 100,0%	34 207 100,0%	62 548 100,0%

Source : Enquête sur les établissements de soins spéciaux
Note : Une même personne peut avoir plus d'une déficience. Les données sur les pensionnaires n'ayant aucune de ces déficiences existent mais n'ont pas été totalisées par groupe d'âge.

3.2.2 Utilisation d'appareils

Le tableau 3.3 montre le nombre de pensionnaires utilisant des appareils correcteurs, selon le type d'établissement. L'appareil le plus souvent utilisé est

le fauteuil roulant manuel : 31 907 sur 192 056, soit 16,6 p. 100, l'utilisent. Ces personnes représentent environ 40 p. 100 du nombre total qui ont une incapacité motrice. Viennent ensuite la canne (11,7 p. 100) et l'ambulateur (8,1 p. 100). Les aides à la communication sont utilisées par 12 470 personnes, 6,5 p. 100.

Tableau 3.3
Répartition des appareils correcteurs selon le type d'établissement et le pourcentage des pensionnaires les utilisant

Appareil	Personnes âgées	Retard mental	Handicapés physiques	Handicap mental	Sans réponse	Total par appareil
Cannes	21 711 14,4%	168 1,1%	271 10,9%	309 1,4%	37 6,4%	22 496 11,7%
Béquilles	497 0,3%	25 0,2%	34 1,4%	63 0,3%	0 0%	619 0,3%
Ambulateurs	14 929 9,9%	226 1,5%	114 4,6%	288 1,3%	44 7,6%	15 601 8,1%
Supports	1 945 1,3%	207 1,3%	81 3,3%	213 1,0%	3 0,5%	2 449 1,3%
Fauteuils roulants manuels	28 983 19,2%	1 006 6,5%	567 22,8%	1 190 5,3%	156 26,9%	31 907 16,6%
Fauteuils roulants électriques	771 0,5%	171 1,1%	264 10,6%	36 0,2%	2 0,3%	1 244 0,6%
Aides à la communication	11 200 7,4%	618 4,0%	294 11,8%	289 1,3%	69 11,9%	12 470 6,5%
Autres appareils	2 810 1,9%	320 2,1%	32 1,3%	358 1,6%	29 5,0%	3 549 1,8%
Nombres de pensionniaires	151 125 100,0%	15 469 100,0%	2 488 100,0%	22 394 100,0%	580 100,0%	192 056 (Total)

Source : Enquête sur les établissements de soins spéciaux
Note : Une même personne peut utiliser plus d'un appareil ou n'en utiliser aucun.

Étant donné qu'une même personne peut utiliser plus d'un appareil, cette enquête ne permet pas de déterminer exactement combien de personnes au total utilisent un appareil quelconque. Si on suppose qu'il y a peu de personnes qui utilisent plus d'un appareil, on remarque alors avec intérêt que le nombre d'appareils utilisés (canne, béquilles, ambulateur, support, fauteuil roulant) n'est pas loin d'égaler 39 p. 100 du nombre de pensionnaires, alors que le nombre de ceux-ci ayant une déficience motrice (tableau 3.1) se situe à peu près à 41 p. 100 du total.

Le tableau 3.3 montre également que, comparativement aux établissements pour personnes âgées, ceux pour les déficients mentaux ont relativement peu de pensionnaires qui utilisent des appareils correcteurs. Dans les établissements pour les handicapés physiques, les pensionnaires utilisent des appareils correcteurs dans à peu près les mêmes proportions que les pensionnaires des établissements pour personnes âgées, exception faite du taux d'utilisation particulièrement élevé, 10,6 p. 100, de fauteuils électriques chez les premiers. Il y a lieu de rappeler à nouveau l'écrasante prédominance

des résultats provenant des établissements pour personnes âgées sur les résultats totaux.

3.2.3 Mobilité des pensionnaires

Dans l'enquête, il était demandé aux questions 11, 12 et 13 de fournir des estimations sur le nombre de pensionnaires qui : a) sont totalement alités, b) sont capables de faire seuls de brefs déplacements à l'extérieur de l'établissement et c) ont besoin d'assistance ou de surveillance pour faire de brefs déplacements à l'extérieur de l'établissement. La formulation des questions est telle qu'elle semble sous-entendre que le restant est formé de pensionnaires incapables de déplacements à l'extérieur de l'établissement pour une raison autre que celle d'être alités. L'interprétation qu'ont pu donner les répondants à ces questions étant mal connue, l'analyse des réponses devrait donc être sujette à caution.

Comme le montre le tableau 3.4, seulement 39 971 (20,8 p. 100) des pensionnaires sont capables de faire seuls de brefs déplacements alors que 60 532 autres (31,5 p. 100) ont besoin d'assistance. Près de la moitié en sont incapables.

Tableau 3.4
Répartition des pensionnaires selon le degré de mobilité

Degré de mobilité	Nombre	Pourcentage
Totalement alités	7 754	4,0%
Capables de faire seuls des déplacements courts	39 971	20,8%
Ont besoin d'aide pour faire des déplacements courts	60 532	31,5%
Exclus des catégories précédentes	83 799	43,6%
Nombre total de pensionnaires	192 056	100,0%

Source : Enquête sur les établissements spéciaux.

3.2.4 Facteurs explicatifs

La question 14 était la suivante : Nous avons énuméré ci-après quelques facteurs pouvant expliquer que les résidents ne peuvent faire ou ont de la difficulté à faire de brefs déplacements à l'extérieur de l'établissement. Quelle est l'importance de chaque facteur dans le cas de votre établissement?

Étant donné que dans cette question le facteur empêchement et le facteur difficultés sont mis dans le même sac, il est impossible de déterminer pourquoi les 43,6 p. 100 qui ne sont pas alités sont incapables de faire des déplacements à l'extérieur de l'établissement. Certes, il y a le facteur "La

sévérité des handicaps empêche les déplacements", mais seulement 12,9 p. 100 ou 511 administrateurs l'ont considéré comme très important. Le mieux serait d'interpréter les résultats du tableau 3.5 comme étant tout au plus des opinions concernant les facteurs qui entravent les déplacements. De plus, aucune conclusion n'est possible au sujet du nombre de pensionnaires empêchés de se déplacer par chacun des facteurs mentionnés.

Tableau 3.5

Facteurs invoqués par les administrateurs pour expliquer l'empêchement ou la difficulté de faire des déplacements courts à l'extérieur de l'établissement

Facteurs	Très important	Assez important	Pas important	Sans objet ou sans réponse	Total des réponses reçues
Soins professionnels non disponibles	518 13,1%	619 15,5%	817 20,5%	2 012 50,4%	3 966 100,0%
Surveillance spéciale non disponible	987 24,9%	826 20,8%	608 15,3%	1 544 39,0%	3 966 100,0%
Transports en commun appropriés non disponibles	1 078 27,2%	707 17,8%	707 17,8%	1 474 37,2%	3 966 100,0%
Transports privés appropriés non disponibles	879 22,2%	872 22,0%	740 18,7%	1 475 37,2%	3 966 100,0%
Véhicules spécialement équipés non disponibles	823 20,8%	539 13,5%	703 17,9%	1 901 47,9%	3,966 100,0%
Déplacements trop coûteux	827 20,9%	764 19,3%	862 21,7%	1 513 38,1%	3 966 100,0%
Manque d'intérêt des résidents	543 13,7%	1 189 30,0%	748 18,9%	1 486 37,5%	3 966 100,0%
Sévérité des handicaps	511 12,9%	906 22,8%	708 17,9%	1 769 44,6%	3 966 100,0%

Source : Enquête sur les établissements de soins spéciaux.

Le facteur "Transports en commun appropriés non disponibles" a été jugé très important par 24,9 p. 100 des répondants alors que 22,2 p. 100 ont eu la même opinion en ce qui concerne le facteur "Transports privés appropriés non disponibles". Le facteur "Véhicules spécialement équipés non disponibles" pourrait être placé sous la rubrique générale de manque de moyens de transport appropriés. Ici, 20,8 p. 100 des répondants l'ont considéré comme très important.

Les facteurs "Soins professionnels non disponibles" et "Manque d'intérêt des résidents" n'ont été considérés comme très importants que par 13 p. 100 des répondants, alors que le facteur "déplacements trop coûteux" l'a été par 20,9 p. 100.

En résumé, les facteurs ayant trait à la disponibilité des moyens de transport sont considérés comme ceux qui entravent le plus les déplacements, alors que le manque de transports en commun n'est pas considéré comme le défaut le plus important. Les autres facteurs de soins professionnels, de surveillance appropriée, de véhicules spécialement équipés, de transports privés et de coût

des déplacements, pris ensemble, sont considérés comme plus importants, faisant ainsi ressortir les besoins spéciaux ressentis par les pensionnaires des établissements de soins spéciaux.

Les réponses aux questions 15 à 18 (partie C) du questionnaire (voir l'annexe A du présent rapport) n'ont pas encore été totalisées. Ces questions ont trait à l'existence ou non de transports en commun et sur l'utilisation qui en est faite.

3.2.5 Véhicules possédés en propre ou loués

Près de la moitié de tous les établissements de soins spéciaux possèdent des véhicules en propre ou en louent pour le transport de leurs pensionnaires, tableau 3.6. Les établissements pour les handicapés physiques sont les seuls des quatre catégories recencées qui se situent bien en-dessous de la moyenne : 41,4 p. 100 seulement possèdent ou louent des véhicules.

Tableau 3.6
Établissements possédant en propre ou louant des véhicules pour leurs pensionnaires

Établissement (Catégorie)	Oui	Non	Sans réponse	Total
Personnes âgées	1 135 48,3%	1 262 51,5%	53 2,2%	2 450 100,0%
Retardés mentaux	338 51,3%	298 45,2%	23 3,5%	659 100,0%
Handicapés physiques	41 41,4%	49 49,5%	9 9,1%	99 100,0%
Handicapés mentaux	392 52,7%	321 43,1%	31 4,2%	744 100,0%
Aucune catégorie	7 50,0%	7 50,0%	0 0,0%	14 100,0%
Total par colonne	1 913 48,2%	1 937 48,8%	116 2,9%	3 966 100,0%

Source : Enquête sur les établissements de soins spéciaux.

Le nombre total des véhicules pris en compte est de 3 596, voir le tableau 3.7, soit une moyenne inférieure à deux véhicules par établissement déclarant exploiter un parc. De ce total, le tiers est constitué par des automobiles alors que les fourgonnettes série et spéciales représentent les autres catégories les plus nombreuses avec 825 et 419 unités, respectivement. Viennent ensuite les autobus et les autobus spéciaux, au nombre de 394 et 341, respectivement. Quant au reste, il est formé d'un petit nombre de camions série, de camions et d'automobiles spéciaux et d'autres véhicules.

Tableau 3.7
Répartition des véhicules possédés en propre ou loués, selon la taille de l'établissement

Type de véhicule	Taille de l'établissement			
	Petite (1 à 20 lits)	Moyenne (21 à 99 lits)	Grande (100 lits et plus)	Nombre total
Autobus	82 6,3%	169 13,0%	143 14,3%	394 11,0%
Autobus spécial	49 3,8%	143 11,0%	149 14,9%	341 9,5%
Camion	59 4,6%	29 2,2%	57 5,7%	145 4,0%
Camion spécial	10 0,8%	3 0,2%	22 2,2%	35 1,0%
Fourgonnette	343 26,5%	277 21,2%	205 20,5%	825 22,9%
Fourgonnette spéciale	64 4,9%	201 15,4%	154 15,4%	419 11,7%
Automobile	635 49,1%	402 30,8%	195 19,5%	1 232 34,3%
Automobile spéciale	13 1,0%	15 1,2%	41 4,1%	69 1,9%
Autre	38 2,9%	65 5,0%	33 3,3%	136 3,8%
Total	1 293 100,0%	1 304 100,0%	999 100,0%	3 596 100,0%

Source : Enquête sur les établissements de soins spéciaux.

Les tableaux 3.7 et 3.8 montrent la composition du parc de véhicules selon la taille de l'établissement exprimée par le nombre de lits et la fréquence d'utilisation journalière. Les établissements de taille moyenne à grande (21 à 99 lits et 100 lits ou plus, respectivement) sont les plus susceptibles d'utiliser des autobus série ou spéciaux, alors que ceux de petite taille utilisent davantage les automobiles. Plus de 20 p. 100 des établissements, toutes tailles confondues, utilisent des fourgonnettes mais, en ce qui concerne les fourgonnettes spéciales, les moins susceptibles d'en avoir sont les établissements de petite taille, de 1 à 20 lits.

Ce tableau n'a rien de surprenant : ce sont les plus gros établissements qui possèdent en propre ou qui louent les véhicules les plus gros, et aussi les plus spécialisés.

Le tableau 3.8 classe les différents types de véhicules selon la fréquence d'utilisation journalière. Dans le cas des établissements de petite taille,

l'automobile constitue le véhicule utilisé le plus souvent (43,8 p. 100 des répondants exploitant un parc), suivie de la fourgonnette (26,9 p. 100).

Tableau 3.8
Répartition des véhicules les plus utilisés, selon la taille de l'établissement

Type de véhicule	Taille de l'établissement			
	Petite (1 à 20 lits)	Moyenne (21 à 99 lits)	Grande (100 lits et plus)	Nombre total
Autobus	42 5,0%	81 11,2%	42 12,3%	165 8,6%
Autobus spécial	24 2,8%	68 9,4%	56 16,4%	148 7,7%
Camion	10 1,2%	2 0,3%	0 0,0%	12 0,6%
Camion spécial	1 0,1%	1 0,1%	3 0,9%	5 0,3%
Fourgonnette	228 26,9%	137 18,9%	63 18,4%	428 22,4%
Fourgonnette spéciale	37 4,4%	120 16,6%	83 24,3%	240 12,5%
Automobile	371 43,8%	188 26,0%	34 9,9%	593 31,0%
Automobile spéciale	4 0,5%	4 0,6%	5 1,5%	13 0,7%
Autre véhicule	18 2,1%	23 3,2%	10 2,9%	51 2,7%
Non précisé	112 13,2%	100 13,8%	46 13,5%	258 13,5%
Nombre total d'établissements ayant un parc	847 100,0%	724 100,0%	342 100,0%	1 913 100,0%
Nombre d'établissements n'ayant pas de parc	919	825	193	1 937
Sans réponse				116
Total	1 766	1 549	535	3 966

Source : Enquête sur les établissements de soins spéciaux.

Pour les établissements de taille moyenne, l'ordre reste le même : l'automobile (26 p. 100) et la fourgonnette (18,9 p. 100). Sont également largement utilisés les fourgonnettes spéciales (16,6 p. 100) et les autobus série et spéciaux (11,2 et 9,4 p. 100). Dans les établissements de grande taille, les fourgonnettes spéciales viennent au premier rang avec 24,3 p. 100, suivies des fourgonnettes série avec 18,4 p. 100, des autobus spéciaux avec 16,4 p. 100 et des autobus série avec 12,3 p. 100.

3.2.6 Adéquation des véhicules avec la demande

De tous les établissements de soins spéciaux qui possèdent en propre ou qui louent des véhicules, 27,2 p. 100 déclarent que ceux-ci répondent à tous les besoins de transport, tableau 3.9.

Tableau 3.9
Adéquation des véhicules possédés en propre ou loués

Adéquation	Nombre	Pourcentage
Répondent à tous les besoins	521	27,2%
Répondent à la plupart des besoins	756	39,5%
Répondent à une partie des besoins	535	28,0%
Ne répondent guère aux besoins	72	3,8%
Sans réponse	29	1,5%
Nombre total ayant des véhicules	1 913	100,0%
Nombre total n'ayant pas de véhicules	1 937	
Sans séponse	116	
Nombre total d'établissements	3 966	

Source : Enquête sur les établissements de soins spéciaux.

Une proportion de 39,5 p. 100 disent qu'ils répondent à la plupart des besoins et le tiers restant regroupe ceux qui ont répondu en partie, guère ou pas du tout et ceux qui n'ont rien répondu. Aux établissements ayant répondu en partie, guère ou pas du tout, une question complémentaire a été posée afin de cerner les facteurs pouvant expliquer cet état de choses. Les résultats sont donnés au tableau 3.10. La première raison invoquée par 57,7 p. 100 des 607 répondants à la question a été que les véhicules ne sont pas appropriés au transport de personnes en fauteuil roulant, alors que plus du tiers a invoqué la difficulté d'accès (absence de rampes d'accès ou impossibilité de les utiliser).

Près de la moitié des établissements qui ne possèdent pas de véhicules en propre ni n'en louent ont répondu à la question 24 en déclarant qu'ils disposent d'un certain nombre de véhicules fournis bénévolement. Les réponses aux questions 25 et 26 concernant le type de véhicules et l'adéquation avec la demande n'ont pas été totalisées.

Tableau 3.10
Motifs invoqués pour expliquer l'inadéquation des moyens de transport

Motifs	Nombre de réponses reçues	Pourcentage des 607 réponses reçues
Véhicules non appropriés aux fauteuils roulants	350	57,7%
Véhicules non appropriés aux civières	112	18,5%
Véhicules non appropriés aux équipements de secours	120	19,8%
Difficulté d'accès	215	35,4%
Insuffisance des sécurités	95	15,7%
Allée trop étroite	136	22,4%
Autre	242	39,9%
Nombre total de réponses reçues	607	

Source : Enquête sur les établissements de soins spéciaux
Note : Un même administrateur peut invoquer plus d'un motif.
La question n'a été posée qu'aux établissements ayant déclaré ne répondre qu'à une partie des besoins, n'y répondre guère ou pas du tout.

3.3 COMMENTAIRES DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs avaient été invités "à formuler tout commentaire susceptible de nous aider à mieux comprendre les besoins des résidents de cet établissement au chapitre des transports". Pour les fins de son rapport, Statistique Canada a sélectionné un échantillon de 10 p. 100 des commentaires reçus et en a tiré un sommaire, qui est reproduit ici intégralement.

En général, les quelque 350 commentaires reçus montrent que la plupart des établissements disposent de tous les véhicules qu'ils peuvent se permettre, mais qu'ils aimeraient en avoir davantage. Ceux qui n'en ont aucun voudraient avoir une fourgonnette équipée d'un élévateur. S'ils en ont une, ils voudraient un minibus plus grand avec toilettes. Et s'ils ont un minibus, ils voudraient un autobus pleine grandeur équipé de rampes d'accès et pouvant accueillir des fauteuils roulants.

Paradoxalement, la plupart des administrateurs ont déclaré que si, d'une façon ou d'une autre, les véhicules désirés devenaient disponibles, cela créerait un nouveau problème : le manque de ressources pour engager le personnel supplémentaire requis pour exploiter et entretenir le parc agrandi. Plus spécifiquement, les commentaires semblent faire ressortir des besoins différents, selon la région où l'établissement est implanté. Si c'est dans une zone rurale où il n'existe pas de transports en commun publics, les administrateurs se plaignent des sociétés privées de transport auxquelles ils s'adressent pour répondre à une demande de transport exceptionnelle : manifestations communautaires, magasinage, etc. Ces sociétés sont peu

fiables, exigent qu'on fasse des réservations longtemps à l'avance, fournissent des véhicules insuffisamment appropriés aux fauteuils roulants, ont un personnel mal formé et enfin, elles coûtent cher. Ces plaintes se font plus rares lorsque les véhicules et les services sont fournis par des organismes communautaires.

Si c'est dans une zone urbaine, les administrateurs se plaignent que les services de transport en commun ne sont pas convenablement équipés pour répondre aux besoins des handicapés profonds. Ils laissent entendre qui si leurs pensionnaires pouvaient disposer d'autobus équipés d'un élévateur ou de rampes et pouvant accueillir des fauteuils roulants, alors ceux-ci pourraient se déplacer plus facilement. Souvent, même les établissements de grande taille disposant d'un parc nombreux ne peuvent pas répondre à la demande de déplacements individuels pour motif récréatif vu que tous les espaces disponibles servent aux déplacements pour motif médical, thérapeutique, etc. Le cas échéant, la plupart des répondants ont déclaré qu'ils utiliseraient leur propre voiture et à leurs frais pour répondre à la demande accrue. Quant aux taxis, ils sont considérés comme l'option la moins attrayante.

Certains administrateurs ont déploré le fait qu'il n'existait pas, alors même que des fonds étaient mis à leur disposition pour l'achat de véhicules, de lignes directrices gouvernementales pour les guider dans le choix du type et de la taille de véhicule qui leur conviendraient le mieux.

Malgré les besoins réels ressentis pour une capacité accrue de transport, le problème du financement est encore loin d'être résolu. Où trouver les moyens d'acheter de nouveaux véhicules? Comment payer le personnel supplémentaire nécessaire? Autant de questions toujours sans réponse.

3.4 SOMMAIRE ET CONCLUSIONS

En résumé, les faits saillants de l'Enquête sur les établissements de soins spéciaux sont les suivants :

- L'Enquête s'adressait aux adminisatrateurs de ces établissements et non aux pensionnaires eux-mêmes.
- Au 1er mai 1984, il y avait 192 056 pensionnaires dans 3 966 établissements.
- Les pensionnaires ayant une déficience motrice représentent 41 p. 100 du total; 17,8 p. 100 ont une déficience sensorielle et 32,6 p. 100 un trouble mental. Presque tous les pensionnaires des deux premières catégories sont âgés de plus de 44 ans.

- 17,2 p. 100 utilisent un fauteuil roulant électrique ou manuel, 11,7 p. 100 une canne, 8,1 p. 100 un ambulateur et 6,5 p. 100 des aides à la communication.
- Près de la moitié des établissements possèdent en propre ou louent des véhicules pour le transport des pensionnaires, ce qui donne un peu moins de deux véhicules par établissement.
- Le type de véhicule le plus fréquemment utilisé est l'automobile, suivie de la fourgonnette.
- De tous les établissements qui possèdent en propre ou qui louent des véhicules, 66,7 p. 100 disent répondre à tous ou la plupart des besoins. Dans le cas des établissements qui répondent à une partie des besoins ou qui n'y répondent guère ou pas du tout, la raison invoquée le plus souvent a été que les véhicules ne sont pas appropriés au transport de personnes en fauteuil roulant.

4. Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada (ESIC)

4.1 INTRODUCTION

L'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada (ESIC) a été menée à titre de supplément à l'Enquête sur la population active (EPA) en octobre 1983 et juin 1984. Les données ont été fusionnées et pondérées afin d'actualiser les estimations de la population à juin 1984. Dans les 65 800 ménages interrogés, 15 854 adultes et enfants ont déclaré une incapacité quelconque et ont donc été interviewés. Quatre-vingt-dix pour cent environ de ces 15 854 personnes ont participé à l'interview de suivi.

La procédure d'échantillonnage suivie a été celle de l'EPA selon laquelle l'unité d'échantillonnage est le ménage. Cette procédure permet la représentation de l'ensemble de la population canadienne, à l'exception des résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, des personnes vivant dans les réserves indiennes, des membres à plein temps des forces armées et des pensionnaires d'établissements. Les personnes exclues constituent moins de 3 p. 100 de la population.

Ce chapitre est la synthèse du Rapport de l'enquête sur la santé et l'incapacité au Canada 1983-1984, publié par Statistique Canada, n° 82-555F au catalogue, juillet 1986, et d'une vingtaine de tableaux élaborés par la Division de la santé de Statistique Canada à l'intention de TransVision Consultants Limited.

Dix-neuf questions de sélection ont été ajoutées à celles de l'EPA pour reconnaître les adultes souffrant d'une incapacité quelconque. Ces questions étaient conformes au concept de l'**incapacité** tel que défini par l'Organisation mondiale de la santé, à savoir toute réduction... partielle ou totale de la capacité d'accomplir une activité d'une façon ou dans les limites considérées comme normales pour un être humain (citation tirée du Rapport de l'enquête sur la santé et l'incapacité au Canada: 1983-1984, Statistique Canada, n° 82-555F au catalogue, p. 10).

Une **déficience**, l'arthrite, par exemple, est un état de santé pouvant entraîner l'incapacité; celle de monter des escaliers, par exemple. Une incapacité n'entraîne pas toujours un **handicap** professionnel. Par exemple, un opérateur de machine de traitement de textes peut ne pas être considéré comme handicapé s'il a besoin de s'appuyer sur une canne pour marcher, mais un maçon le serait.

Les répondants à l'ESIC ont été considérés comme ayant une incapacité s'ils disaient éprouver des difficultés à accomplir l'une ou l'autre des 17 activités quotidiennes: s'habiller, se déshabiller, parler, se faire comprendre; ou se sentir limités dans le genre ou la quantité d'activités qu'ils pouvaient faire à la maison, au travail ou à l'école à cause d'une affection ou d'un problème de santé chronique, ou s'ils avaient un handicap mental. La question concernant le handicap mental était posée à un autre membre du ménage interviewé et elle visait à reconnaître les incapacités profondes comme l'arriération mentale. Les désordres mentaux ou émotionnels comme les névroses n'entraient pas dans la définition d'incapacité étant donné la nature délicate de la question et la difficulté de trier les répondants.

La plupart des incapacités ne devant pas durer plus de six mois — la grossesse ou une jambe dans le plâtre — n'entraient pas, non plus, dans la définition.

Les questions de sélection 10 à 26 (voir Annexe B) étaient formulées de manière à obtenir l'appréciation du répondant sur son propre cas. (Dans certains cas, la personne répondant aux questions n'était pas celle ayant l'incapacité). Ainsi, une personne en fauteuil roulant pouvait répondre "Non, pas de difficulté" à la question sur la difficulté éprouvée à se déplacer d'une pièce à l'autre. Ces questions s'inspirent de celles de l'OCDE. Elles ont été mises à l'épreuve dans d'autres pays. La même approche, fondée sur les problèmes qui limitent l'activité, a également été retenue pour l'enquête santé américaine menée par interview.

Étant donné que l'ESIC est un supplément aux enquêtes sur la population active, les réponses qu'elle recueille peuvent être recoupées avec les

renseignements sur la situation socio-démographique, la situation vis-à-vis de l'activité, le nombre d'heures travaillées, la profession, etc. Pour toutes ces variables, il est possible d'établir des comparaisons entre les personnes ayant une incapacité et celles qui n'en ont pas. Statistique Canada est en train de mettre ces résultats sur bandes de microdonnées afin de permettre ce type d'analyse et d'autres, et les mettra à la disposition du public dès avril 1987.

4.2 ANALYSE DES DONNÉES

Avant d'entreprendre l'analyse des résultats de l'enquête sur les difficultés d'accès aux transports, jetons un regard sur la population handicapée dans son ensemble.

Tableau 4.1
Incidence de l'incapacité, selon le sexe et le groupe d'âge

Population selon le sexe et le groupe d'âge	Population totale	N'ayant pas d'incapacité	Ayant une incapacité	Pourcentage du groupe d'âge	Pourcentage tous âges confondus
			En milliers		
Les deux sexes					
0 à 14 ans	5 326	5 024	302	5,7%	11,0%
15 à 24 ans	4 335	4 170	165	3,8%	6,0%
25 à 34 ans	4 335	4 105	230	5,3%	8,4%
35 à 54 ans	5 840	5 258	581	9,9%	21,1%
55 à 64 ans	2 270	1 709	561	24,7%	20,4%
65 ans et plus	2 356	1 446	910	38,6%	33,1%
Total tous les âges	24 462	21 712	2 749	11,2%	100,0%
Sous-total 15+	19 136	16 688	2 447	12,8%	
Hommes					
0 à 14 ans	2 731	2 556	175	6,4%	13,6%
15 à 24 ans	2 190	2 112	78	3,6%	6,1%
25 à 34 ans	2 146	2 038	108	5,0%	8,4%
35 à 54 ans	2 917	2 649	269	9,2%	21,0%
55 à 64 ans	1 086	819	268	24,7%	20,9%
65 ans et plus	1 017	632	385	37,9%	30,0%
Total tous les âges	12 087	10 806	1 283	10,6%	100,0%
Femmes					
0 à 14 ans	2 595	2 468	127	4,9%	8,7%
15 à 24 ans	2 145	2 058	87	4,1%	5,9%
25 à 34 ans	2 189	2 067	122	5,6%	8,3%
35 à 54 ans	2 922	2 610	312	10,7%	21,3%
55 à 64 ans	1 183	890	293	24,8%	20,0%
65 ans et plus	1 339	814	525	39,2%	35,8%
Total tous les âges	12 373	10 907	1 466	11,2%	100,0%

Source : Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada.

Au Canada, 12,8 p. 100 de la population adulte (âgée de 15 ans et plus) ont déclaré une incapacité quelconque. Chez les enfants (0 à 14 ans), cette proportion est de 5,7 p. 100. La prévalence des incapacités déclarées varie selon l'âge et le sexe, comme le montre le tableau 4.1. Sauf chez les enfants, cette prévalence est plus forte chez les femmes quel que soit le groupe d'âge. Et, toujours exception faite des enfants, la proportion la plus faible est de 3,8 p. 100 chez les 15 à 24 ans et la plus élevée, de 38,6 p. 100 chez les

65 ans et plus. La plus forte incidence des incapacités chez les personnes âgées ne vivant pas en établissement fait que 33,1 p. 100 de la population handicapée totale se retrouvent chez les 65 ans et plus.

L'incidence des incapacités chez les 15 ans et plus est plus forte dans les régions rurales que dans les villes, soit 15 et 11,9 p. 100, respectivement, la disproportion étant en partie due à la plus forte proportion de personnes âgées habitant en campagne.

Le tableau 4.2 montre la répartition des genres d'incapacités dans la population des 15 ans et plus. La taille relativement petite de l'échantillon fait que les résultats estimatifs de répartition des genres d'incapacités selon l'âge et le sexe ne sont pas fiables dans tous les cas. La ventilation selon le sexe ne figure donc pas ici, bien qu'il soit possible de caractériser la situation selon le sexe de la façon suivante: la proportion des troubles de la mobilité, de l'agilité et de la vue est plus forte chez les femmes que chez les hommes, alors que le contraire est vrai pour ce qui est des troubles de l'ouïe et de la parole.

Tableau 4.2
Personnes ayant déclaré une incapacité, selon le genre d'incapacité et le groupe d'âge

Groupe d'âge	Total	Genre d'incapacité et prévalence						
		Mobilité	Agilité	Vue	Ouïe	Parole	Handicap mental	Genre inconnu
		En milliers						
Tous les âges	2 448	1 598	1 334	331	634	116	83	197
		65,3%	54,5%	13,5%	25,9%	4,7%	3,4%	8,0%
15 à 34	395	189	158	37	67	42	41	61
		47,8%	40,0%	9,4%	17,0%	10,6%	10,4%	15,4%
35 à 54	581	352	300	53	112	23	19	68
		60,6%	51,6%	9,1%	19,3%	4,0%	3,3%	11,7%
55 à 64	561	396	331	48	133	13	9	41
		70,6%	59,0%	8,6%	23,7%	2,3%	1,6%	7,3%
65 +	910	662	544	193	322	37	14	27
		72,7%	59,8%	21,2%	35,4%	4,1%	1,5%	3,0%

Source : Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada.
Tableau non publié, fait pour le compte de TransVision Consultants Ltd.
Note: La colonne "Total" indique le nombre de personnes ayant une incapacité et non le total de la rangée, une même personne pouvant déclarer plusieurs incapacités.

Avant d'entreprendre l'analyse du tableau 4.2, une définition des termes utilisés s'impose. Quiconque déclarait une incapacité d'accomplir l'une ou l'autre des activités visées par les questions 10 à 14 (voir l'annexe A) était classé sous la rubrique mobilité. Ces questions portaient sur la capacité de marcher et de se mouvoir. Les questions 15 à 21 avaient trait aux mouvements corporels et

correspondaient à la rubrique agilité. Les questions 22 et 23 concernaient les troubles de la vue et 24 et 25 les troubles de l'ouïe. La question 26 concernait la capacité de parler et la question 28, le handicap mental. Enfin, les personnes ayant répondu oui seulement à la question 27 ont été groupées sous la rubrique genre d'incapacité inconnu.

Sur les 2 448 000 personnes âgées de 15 ans et plus et ayant déclaré une incapacité ou plus, près des deux tiers avaient des troubles de la mobilité. Près de 55 p. 100 souffraient de troubles de l'agilité alors que le quart des 2 448 000 personnes enquêtées déclaraient des troubles de l'ouïe. Viennent ensuite les troubles de la vue (13,5 p. 100) et de la parole (4,7 p. 100).

Les troubles de la mobilité, de l'agilité et de l'ouïe augmentent progressivement avec l'âge. La prévalence des troubles de la vue et de l'ouïe augmente sensiblement chez les 65 ans et plus. Néanmoins, la proportion des personnes ayant déclaré des troubles de la vue ou de la parole n'a montré aucune tendance à augmenter de façon constante avec l'âge.

Le tableau 4.3 présente le nombre de personnes classifiées comme souffrant d'incapacité motrice parmi les adultes canadiens souffrant d'une incapacité quelconque et le nombre de ceux qui utilisent un appareil correcteur. Il faut noter que bien d'autres personnes utilisent des appareils correcteurs mais qui n'ont pas déclaré de problème de mobilité. Donc, le tableau 4.3 ne donne pas le nombre total des appareils correcteurs répandus dans la population canadienne (personnes ayant une incapacité plus les personnes qui n'en ont pas).

Tableau 4.3
Répartition des personnes ayant une incapacité motrice selon l'appareil correcteur utilisé

Appareil	Milliers	Pourcentage	Pourcentage de la population adulte
Canne	274	17,1%	1,43%
Supports de dos ou de jambes	97	6,1%	0,51%
Chaussures orthopédiques	85	5,3%	0,44%
Fauteuil roulant	75	4,7%	0,39%
Ambulateur	47	2,9%	0,25%
Béquilles	43	2,7%	0,22%
Jambe ou pied artificiel	18	1,1%	0,09%
Autre (non précisé)	42	2,6%	0,22%
Nombre total de personnes utilisant un appareil correcteur ou plus	467	29,2%	2,44%
Nombre total de personnes ayant une incapacité motrice	1 598	100,0%	
Population totale 15 ans +	19 136		100,00%

Source : Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada
Note : Une même personne peut utiliser plus d'un appareil.

Il y a eu 467 000 personnes souffrant d'incapacité motrice qui ont déclaré utiliser un appareil correcteur ou plus, soit 29,2 p. 100 de la population souffrant d'incapacité motrice ou 2,44 p. 100 de toute la population adulte. Soixante-huit mille autres personnes ont déclaré avoir besoin d'un appareil correcteur ou plus. La taille trop petite de ce dernier échantillon n'a pas permis d'établir des estimations fiables des besoins déclarés, ventilés selon le type d'appareil correcteur utilisé.

De tous les appareils dont les répondants ont déclaré se servir, les cannes sont les plus répandues (274 000 ou 17,1 p. 100 de la population souffrant d'incapacité motrice), suivies des supports du dos ou des jambes (97 000 ou 6,1 p. 100), des chaussures orthopédiques (85 000 ou 5,3 p. 100), alors que 75 000 circulent en fauteuil roulant (4,7 p. 100) et qu'un nombre plus petit utilise des ambulateurs, des béquilles, une jambe ou un pied artificiel ou un autre type d'appareil.

4.2.1 Accessibilité des moyens de transport — Population handicapée adulte

L'ESIC contenait 36 questions sur les transports (voir la section F du questionnaire en annexe). Ces questions portaient sur l'utilisation de voitures, les dispositifs spéciaux dans les voitures possédées en propre, l'existence de services de transport collectifs ou semi-collectifs et la fréquence d'utilisation de ces services. D'autres questions concernaient les moyens de transport utilisés pour les déplacements sur de longues distances: avion, autobus, train, voiture/camionnette/fourgonnette, sur la fréquence d'utilisation et les difficultés ressorties.

L'analyse des résultats relatifs à des échantillons de petite taille fait ressortir l'importance de bien rendre compte de la variance d'échantillonnage. Ainsi, à l'égard d'un échantillon d'une taille donnée, si le nombre devant faire l'objet d'une estimation est grand, alors la variance d'échantillonnage est faible par rapport à lui et vice versa. En ce qui concerne l'ESIC, Statistique Canada considère que, par rapport à la population adulte, toutes les estimations inférieures à 6 000 ne sont pas suffisamment précises pour être publiées étant donné que le coefficient de variation estimatif dépassera les 25 p. 100. Le coefficient de variation est le rapport de l'écart-type de l'estimation à la valeur de l'estimation elle-même. De même, Statistique Canada conseille la prudence dans l'utilisation des estimations dans l'intervalle entre 6 000 et 11 000 ou 12 000, le coefficient de variation applicable se situant alors entre 16,5 et 25 p. 100. Dans le présent rapport, la prudence conseillée par Statistique

Canada a été suivie et les estimations de 6 000 ou moins y sont signalées par le signe conventionnel "--". Pour éviter de surcharger la présentation, les estimations entre 6 000 et 11 000 n'ont pas été ainsi marquées, à charge pour le lecteur de garder à l'esprit la question de la variance d'échantillonnage à l'égard des données indiquées dans les tableaux apparaissant dans les pages suivantes.

Parmi les Canadiens âgés de 15 ans ou plus, 158 000 ont déclaré être confinés chez eux, à cause d'une incapacité les empêchant de sortir de leur domicile. Sur les 142 000 personnes handicapées non confinées chez elles et qui ont indiqué avoir besoin de services de transport spéciaux pour leurs déplacements sur de courtes distances, 49 000 n'avaient aucun moyen à leur disposition. La majorité de ces dernières habite à la campagne.

Les personnes handicapées en mesure de quitter leur domicile ont accès à un service de transport en commun dans une proportion de 59 p. 100, mais le cinquième d'entre elles (281 000 personnes) l'utilisent avec difficulté. Près de 80 p. 100 des handicapés capables de quitter leur domicile ont un service de taxis à leur disposition. De ce nombre, 13 000 ont déclaré utiliser ce service presque tous les jours alors que 405 000 autres l'utilisent à l'occasion.

Plus de 99 p. 100 des adultes non confinés chez eux ont accès à des moyens de transport en commun ou privé pour leurs déplacements sur courtes distances.

Ces personnes disposent d'un véhicule personnel dans une proportion de 72,6 p. 100, la proportion de conducteurs parmi elles étant de près de 60 p. 100. Pas moins de 54 000 véhicules utilisés par ces personnes sont équipés de dispositifs spéciaux, le plus souvent des transmissions automatiques et des servodirections. Mais 16 000 personnes ont déclaré ne pas disposer des dispositifs spéciaux dont elles auraient besoin.

Plus de 85 p. 100 des handicapés aptes à quitter leur domicile se sont déclarés capables de faire de longs voyages, 80 km ou plus, presque autant que ceux qui se sont déclarés capables d'utiliser le transport en commun local. Parmi les personnes souffrant d'incapacité, 6,5 p. 100 ont déclaré éprouver de la difficulté à prendre l'avion, 14,6 p. 100 à prendre l'autobus et 7,4 p. 100 à prendre le train. Ces données concernent l'ensemble de personnes non confinées chez elles, que ces personnes aient effectivement pris ou non l'avion, l'autobus ou le train. Si on exclut les personnes qui n'ont jamais essayé l'un de ces moyens de transport, les proportions indiquées passent à 8,3, 16,3 et 9 p. 100, respectivement.

Parmi les personnes éprouvant de la difficulté lorsqu'elles font de longs voyages, les difficultés les plus souvent mentionnées sont celles de monter à bord et de se déplacer dans la gare ou l'aérogare. Voir le tableau 4.4. La difficulté de s'asseoir à bord a été assez souvent mentionnée à l'égard des déplacements en autobus, mais beaucoup moins souvent à l'égard des déplacements en avion.

Tableau 4.4
Fréquence relative des problèmes de déplacement, selon le mode de transport

Difficultés mentionnées	Avion	Train	Autocar
Entendre les annonces	19,1%	12,3%	9,2%
Voir les avis	13,2%	16,9%	10,9%
Se déplacer dans la gare/aérogare	33,8%	42,2%	28,3%
Monter à bord	35,3%	57,8%	48,0%
S'asseoir	19,9%	29,9%	41,4%
Utiliser les toilettes	14,0%	17,5%	14,5%

Source: Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada
Note: La somme des pourcentages dans chaque colonne peut être supérieure à 100 p. 100 puisqu'un répondant peut mentionner plus d'une difficulté.

Il est intéressant de noter que, bien que les personnes ayant une incapacité ont fait moins de voyages en moyenne que l'ensemble de la population canadienne, elles ont choisi à peu près les mêmes moyens de transport pour faire de longs voyages. La proportion de celles qui ont effectué des déplacements par autobus de 80 km ou plus a été plus forte que pour l'ensemble de la population: 7,9 contre 3,8 p. 100. La même comparaison faite à l'égard de la voiture donne 84,5 p. 100 contre 88,6 p. 100 dans l'ensemble de la population; pour l'avion, c'est 5,4 p. 100 des cas contre 4,9 p. 100. Ces chiffres sont extraits du Rapport de l'enquête sur la santé et l'incapacité au Canada 1983-1984, Statistique Canada, no 82-555F au catalogue, p. 83 et 84.

4.2.2 Les personnes confinées chez elles

Le tableau 4.5 donne le nombre de personnes souffrant d'incapacité et confinées chez elles, selon le groupe d'âge. Alors que la proportion de ces personnes n'est que de 6,45 p. 100 de l'ensemble de la population handicapée, elle monte à presque de 9,5 p. 100 dans le groupe des 65 ans et plus. Près d'un tiers (52 000 sur 158 000) des personnes confinées chez elles habitent à la campagne, soit une proportion anormalement élevée.

Tableau 4.5
Personnes invalides confinées chez elles, selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	Nombre (milliers)	Pourcentage de la population ayant une incapacité	Pourcentage de la population totale
15 à 34 ans	15	3,8%	0,2%
35 à 54 ans	25	4,3%	0,4%
55 à 64 ans	32	5,7%	1,4%
65 ans et plus	86	9,5%	3,7%
Total (15 ans +)	158	6,5%	0,8%

Source : Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada.
Tableau non publié, fait pour le compte de TransVision Consultants Ltd.

4.2.3 Service de transport local

Des 2 306 000 adultes handicapés qui sont en mesure de quitter leur domicile, 59 p. 100 seulement (1 317 000) ont accès à un service de transport en commun local. Le tableau 4.6 montre la fréquence d'utilisation de ces services, selon le sexe et le groupe d'âge. Le groupe le plus jeune, les 15 à 34 ans, est celui qui utilisera le service le plus souvent, presque tous les jours, alors que le groupe des 65 ans et plus se situe à l'autre extrême. La raison en est probablement que la représentation de ces derniers dans la population active est plus faible. À noter que 63,7 p. 100 de tous les hommes (tous âges confondus) utilisent "rarement/jamais" les services de transport, alors que chez les femmes 54,7 p. 100 seulement appartiennent à cette catégorie. Cet écart pourrait être attribuable au fait que les femmes ont moins accès à la voiture privée, mais sans recherche plus poussée, aucune certitude n'est possible à cet égard.

Le tableau 4.7 montre la fréquence d'utilisation des services de transport en commun et l'incidence des difficultés ressenties. Des 1 317 000 personnes handicapées ayant accès à un service de transport en commun, 281 000 seulement (21,3 p. 100)éprouvent une difficulté quelconque. Parmi les difficultés mentionnées, les plus fréquentes sont celles de "monter à bord et descendre" (205 000 ou 15,6 p. 100) et de "se rendre à l'arrêt" (142 000 ou 10,8 p. 100). Une proportion plus forte, 27 p. 100, de personnes éprouvant des difficultés se trouve dans la catégorie de celles qui prennent rarement ou jamais les transports en commun. Il est difficile d'interpréter ce dernier résultat parce qu'on ne sait pas quelle proportion des personnes dans cette catégorie a eu l'occasion de s'en faire une idée personnelle pour s'en être servi.

Tableau 4.6
Personnes handicapées disposant d'un service de transport local, selon la fréquence d'utilisation, le sexe et le groupe d'âge

Sexe et groupe d'âge	Fréquence d'utilisation du service				
	Total	Presque tous les jours	À l'occasion	Rarement/ jamais	Non précisé
			En milliers		
Les deux sexes					
Tous les âges	1 317	164	375	771	—
15 à 34 ans	236	55	62	118	—
35 à 54 ans	331	41	76	213	—
55 à 64 ans	297	30	86	179	—
65 ans et plus	453	38	152	261	—
Hommes					
Tous les âges	567	68	134	361	—
15 à 34 ans	108	27	22	58	—
35 à 54 ans	142	15	23	103	—
55 à 64 ans	139	11	32	94	—
65 ans et plus	178	14	57	106	—
Femmes					
Tous les âges	750	96	241	410	—
15 à 34 ans	128	28	40	60	—
35 à 54 ans	189	26	53	110	—
55 à 64 ans	158	19	54	85	—
65 ans et plus	275	24	95	155	—

Source : Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada.

Tableau 4.7
Personnes handicapées disposant d'un service de transport local, selon la fréquence d'utilisation et les difficultés d'utilisation

Difficulté d'utilisation du service	Fréquence d'utilisation du service				
	Total	Presque tous les jours	À l'occasion	Rarement/ jamais	Non précisé
			En milliers		
Total	1 317	164	375	771	7
	100,0%	12,5%	28,5%	58,5%	0,5%
Difficultés	281	22	51	208	—
	21,3%	1,7%	3,9%	15,8%	—
À se rendre à l'arrêt	142	—	14	123	—
À monter ou à descendre	205	14	32	159	—
Espace insuffisant pour s'asseoir/ se tenir debout	50	—	7	39	
Autres non précisées	72	9	16	47	—
Autres non déclarées	—	—	—	—	—
Aucune difficulté	1 032	141	324	562	—
	78,4%	10,7%	24,6%	42,7%	—
Non déclaré	—	—	—	—	—

Source : Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada.

Le tableau 4.8 montre la répartition des usagers handicapés des transports en commun, en fonction des difficultés ressenties et selon le genre d'incapacité. Ce tableau fait ressortir d'intéressantes constantes, d'un genre d'incapacité à

l'autre, mais avec les exceptions suivantes: les personnes ayant des troubles de l'ouïe ou souffrant d'une incapacité de genre inconnu sont les moins susceptibles de signaler une difficulté éprouvée avec les transports en commun, alors que celles souffrant d'un handicap mental seraient les plus susceptibles de se plaindre.

Tableau 4.8
Personnes handicapées disposant d'un service de transport local, selon le genre d'incapacité et les difficultés d'utilisation

Difficultés d'utilisation du système	Genre d'incapacité							
	Total	Mobilité	Agilité	Vue	Ouïe	Parole	Handicap mental	Genre inconnu
	En milliers							
Total	1 317	863	702	160	326	51	35	108
	100,0%	65,5%	53,3%	12,1%	24,8%	3,9%	2,7%	8,2%
Difficultés	281	250	209	52	57	18	16	7
	21,3%	19,0%	15,9%	3,9%	4,3%	1,4%	1,2%	0,5%
À se rendre à l'arrêt	142	136	116	31	30	7	—	—
À monter ou à descendre	205	195	167	37	42	10	7	—
Espace insuffisant pour s'asseoir/se tenir debout	50	48	42	9	9	—	—	—
Autres non précisées	72	51	45	13	13	10	11	—
Autres non déclarées	—	—	—	—	—	—	—	—
Aucune difficulté	1 032	611	491	108	269	33	19	101
	78,4%	46,4%	37,3%	8,2%	20,4%	2,5%	1,4%	7,7%

Source : Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada.
Tableau non publié, fait pour le compte de TransVision Consultants Ltd.

Le tableau 4.9 montre la fréquence d'utilisation des transports en commun en fonction du degré d'incapacité. Les personnes ayant déclaré être tout à fait incapables d'accomplir trois activités ou plus ont été regroupées dans la catégorie "incapacité grave"; celles qui ne pouvaient pas accomplir une ou deux activités, dans la catégorie "incapacité moyenne" et celles qui pouvaient accomplir toutes les activités quand bien même avec difficulté, dans la catégorie "incapacité légère". Enfin, certaines personnes ont été sélectionnées seulement après les questions portant sur la réduction de la capacité ou sur le handicap mental. D'après ce schème, 14,1 p. 100 des répondants ont été regroupés dans la rubrique "incapacité grave"; 23,2 p. 100 dans la rubrique "incapacité moyenne"; 53,7 p. 100 dans la rubrique "incapacité légère" et 8,9 p. 100 dans la rubrique sur la réduction de la capacité ou sur le handicap mental.

Tableau 4.9
Personnes handicapées disposant d'un service de transport local, selon la fréquence d'utilisation et le degré d'incapacité

Degré d'incapacité	Fréquence d'utilisation du service				
	Total	Presque tous les jours	À l'occasion	Rarement/ jamais	Non précisé
			En milliers		
Degré d'incapacité					
Incapacité légère	735	101	235	395	—
Incapacité moyenne	301	36	84	179	—
Incapacité grave	162	7	25	131	—
Réduction de l'activité et/ou handicap mental seulement	119	21	32	66	—
Total	1 317	164	375	771	7
	100,0%	12,5%	28,5%	58,5%	0,5%

Source : Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada.
Tableau non publié, fait pour le compte de TransVision Consultants Ltd.

Le tableau 4.9 montre que le groupe souffrant d'une incapacité grave se distingue nettement des autres quant à la fréquence d'utilisation des transports en commun. Il est beaucoup moins susceptible de les utiliser "presque tous les jours" — 4,3 p. 100 contre 12 et 17,6 p. 100 — alors qu'une très forte proportion de ce groupe, 80,9 p. 100, ne l'utilisera que "rarement ou jamais".

4.2.4 Les besoins en services spéciaux de transport

Les tableaux 4.10 et 4.11 montrent le nombre de personnes ayant déclaré avoir besoin d'un service spécial, ventilé selon le sexe et le groupe d'âge (tableau 4.10) et selon la zone urbaine/rurale (tableau 4.11). Ce dernier montre, en outre, la fréquence d'utilisation et l'existence ou non d'un service spécial. Le tableau 4.10 fait ressortir la nette distinction des besoins en services spéciaux selon le sexe. À l'exception du groupe des 15 à 34 ans, près d'une fois et demie à deux fois plus de femmes que d'hommes disent avoir besoin de services de transport spéciaux. En pourcentage de la population totale, le nombre de personnes ayant des besoins spéciaux est faible, 0,74 p. 100, mais il augmente rapidement avec l'âge pour atteindre 3,01 p. 100 chez les 65 ans et plus.

L'élément le plus intéressant révélé par le tableau 4.11 est que plus du tiers (49 000 sur 142 000) des personnes ayant déclaré avoir besoin de services spéciaux disent qu'il n'en existe pas dans leur localité et que celles-ci habitent pour la plupart dans des zones rurales, 29 000 sur 49 000.

Tableau 4.10
Personnes handicapées ayant besoin de services de transport spéciaux, selon le sexe et le groupe d'âge

Besoin de services spéciaux	Total	Hommes	Femmes
Groupe d'âge			
15 à 34 ans	20 000	9 000	10 000
35 à 54 ans	26 000	11 000	16 000
55 à 64 ans	25 000	10 000	15 000
65 ans et plus	71 000	25 000	46 000
Total tous les âges	142 000	54 000	87 000
	100,0%	38,0%	61,3%

Source : Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada.
Tableau non publié, fait pour le compte de TransVision Consultants Ltd.

Tableau 4.11
Personnes handicapées ayant besoin de services de transport spéciaux, selon la zone urbaine/rurale, l'existence d'un tel service et son utilisation

Existence et utilisation de services de transport spéciaux	Zone		
	Total	Zones urbaines	Zones rurales
Total — Existence de services spéciaux	80 000	65 000	14 000
	56,3%	45,8%	9,9%
Utilisé presque tous les jours	13 000	10 000	—
Utilisé à l'occasion	29 000	23 000	—
Utilisé rarement ou jamais	35 000	30 000	—
Utilisation non précisée	—	—	—
Service spécial inexistant	49 000	20 000	29 000
	34,5%	14,1%	20,4%
Existence inconnue	11 000	9 000	—
Existence non précisée	—	—	—
Total	142 000	96 000	46 000
	100,0%	67,6%	32,4%

Source : Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada.

4.2.5 Capacité de faire de longs trajets

Des 2 448 000 adultes canadiens ayant une incapacité, y compris les 142 000 confinés chez eux, 302 000 seulement, 12,3 p. 100, disent ne pas pouvoir faire des trajets de 80 km ou plus. La proportion de ces personnes varie selon l'âge et le genre d'incapacité, comme le montre le tableau 4.12. Dans le cas des personnes souffrant de troubles de la vue et de la parole et celles souffrant d'un handicap mental, cette proportion est sensiblement supérieure à la moyenne de 12,3 p. 100. Parmi les personnes souffrant d'incapacité motrice, 15,8 p. 100 (252 000 sur 1 598 000) disent ne pas pouvoir faire de longs trajets, alors que chez les personnes ayant des troubles de l'ouïe, cette proportion n'est que de 11,7 p. 100.

Tableau 4.12
Personnes handicapées selon la capacité de faire de longs trajets, le genre d'incapacité et le groupe d'âge

Genre d'incapacité selon le groupe d'âge	Nombre total	Capable de faire de longs voyages		
		Incapable de faire de longs voyages	Capable de faire de longs voyages	Non précisé
		En milliers		
TOTAL				
Tous les âges	2 448	302	2 086	59
15 à 34 ans	395	26	363	7
35 à 54 ans	581	51	516	14
55 à 64 ans	561	62	485	14
65 ans et plus	910	164	723	24
Mobilité				
Tous les âges	1 598	252	1 311	36
15 à 34 ans	189	14	171	—
35 à 54 ans	352	38	306	8
55 à 64 ans	396	54	333	9
65 ans et plus	662	146	501	16
Agilité				
Tous les âges	1 334	228	1 079	27
15 à 34 ans	158	17	138	—
35 à 54 ans	300	33	264	—
55 à 64 ans	331	47	276	8
65 ans et plus	544	131	401	13
Vue				
Tous les âges	331	77	243	11
15 à 34 ans	37	—	32	—
35 à 54 ans	53	9	40	—
55 à 64 ans	48	8	38	—
65 ans et plus	193	53	133	—
Ouïe				
Tous les âges	634	74	546	14
15 à 34 ans	67	—	65	—
35 à 54 ans	112	7	102	—
55 à 64 ans	133	12	119	—
65 ans et plus	322	54	261	7
Élocution				
Tous les âges	116	29	83	—
15 à 34 ans	42	—	34	—
35 à 54 ans	23	—	18	—
55 à 64 ans	13	—	8	—
65 ans et plus	37	14	22	—
Handicap mental				
Tous les âges	83	25	56	—
15 à 34 ans	41	8	33	—
35 à 54 ans	19	—	13	—
55 à 64 ans	9	—	—	—
65 ans et plus	14	—	7	—
Genre inconnu				
Tous les âges	197	11	180	—
15 à 34 ans	61	—	58	—
35 à 54 ans	68	—	61	—
55 à 64 ans	41	—	37	—
65 ans et plus	27	—	23	—

Source : Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada.

4.2.6 Capacité de faire de longs voyages en avion

D'autres informations sont données ci-après, sur la capacité des personnes handicapées de faire de longs voyages, en fonction des difficultés ressenties à l'égard de chacun des modes utilisés et selon le genre d'incapacité. Le premier mode de transport est l'avion. Le tableau 4.13 donne la répartition en fonction des difficultés ressenties et selon le genre d'incapacité.

Tableau 4.13
Personnes handicapées selon la capacité de faire de longs trajets en avion, le genre d'incapacité et les difficultés éprouvées

Difficultés de voyager par avion	Genre d'incapacité							
	Total	Mobilité	Agilité	Vue	Ouïe	Élocution	Handicap mental	Genre inconnu
	En milliers							
Total	2 086	1 311	1 079	243	546	83	56	180
	100,0%	62,8%	51,7%	11,6%	26,2%	4,0%	2,7%	8,6%
Difficultés	136	98	85	28	45	12	10	7
	6,5%	4,7%	4,1%	1,3%	2,2%	0,6%	0,5%	0,3%
Entendre les annonces	26	14	11	7	23	—	—	—
Voir les avis	18	12	12	16	—	—	—	—
Se déplacer dans l'aérogare	46	41	36	16	14	—	—	—
Monter et descendre	48	45	40	15	14	—	—	—
S'asseoir	27	24	25	7	—	—	—	—
Utiliser les toilettes	19	18	18	7	—	—	—	—
Autres difficultés déclarées	14	10	11	—	—	—	—	—
Autres non précisées	58	38	32	7	19	—	—	—
Difficulté non déclarée	—	—	—	—	—	—	—	—
Aucune difficulté	1 499	905	749	149	372	44	25	141
	71,9%	43,4%	35,9%	7,1%	17,8%	2,1%	1,2%	6,8%
Ne sait pas	450	308	244	65	129	26	22	32
Non déclaré	—	—	—	—	—	—	—	—

Source : Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada.
Tableau non publié, fait pour le compte de TransVision Consultants Ltd.

Le tableau 4.14 montre le nombre de voyages par avion faits au cours des trois mois précédents, ventilé selon le degré d'incapacité.

4.2.7 Capacité de faire de longs voyages en train

Le tableau 4.15 montre la répartition en fonction des difficultés ressenties et selon le genre d'incapacité. La difficulté mentionnée le plus souvent semble être celle de monter à bord/descendre, suivie par celle de se déplacer à l'intérieur des gares et celle de s'asseoir à bord.

Tableau 4.14
Personnes handicapées capables de faire de longs trajets selon le nombre de voyages en avion au cours des 3 mois précédents

Degré d'incapacité	Nombre de voyages par avion							
	Total	Aucun	1 voyage	2 voyages	3 voyages	4 voyages ou plus	Non précisé	s.o.
	En milliers							
Total	2 086	1 444	127	30	7	17	11	450
Degré d'incapacité								
Incapacité légère	1 199	859	75	18	—	11	—	226
Incapacité moyenne	487	326	28	—	—	—	—	123
Incapacité grave	204	120	13	—	—	—	—	64
Réduction de la capacité et/ ou handicap mental seulement	196	139	12	—	—	—	—	37

Source : Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada.
Tableau non publié, fait pour le compte de TransVision Consultants Ltd.

Tableau 4.15
Personnes handicapées capables de faire de longs trajets en train, selon le genre d'incapacité et les difficultés éprouvées

Difficultés de voyager en train	Genre d'incapacité							
	Total	Mobilité	Agilité	Vue	Ouïe	Élocution	Handicap mental	Genre inconnu
	En milliers							
Total	2 086	1 311	1 079	243	546	83	56	180
	100,0%	62,8%	51,7%	11,6%	26,2%	4,0%	2,7%	8,6%
Difficultés	154	127	114	37	38	14	13	—
	7,4%	6,1%	5,5%	1,8%	1,8%	0,7%	0,6%	0,0%
Entendre les annonces	19	13	12	9	16	—	—	—
Voir les avis	26	18	18	22	9	—	—	—
Se déplacer dans l'aérogare	65	58	54	22	18	—	—	—
Monter et descendre	89	84	76	24	23	7	—	—
S'asseoir	46	41	41	11	9	—	—	—
Utiliser les toilettes	27	26	25	10	—	—	—	—
Autres difficultés déclarées	20	17	16	—	—	—	—	—
Autres non précisées	41	29	25	8	10	—	—	—
Difficulté non déclarée	—	—	—	—	—	—	—	—
Aucune difficulté	1 561	909	747	150	414	44	28	153
	74,8%	43,6%	35,8%	7,2%	19,8%	2,1%	1,3%	7,3%
Ne sait pas	370	273	217	55	93	24	16	23
Non déclaré	—	—	—	—	—	—	—	—

Source : Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada.
Tableau non publié, fait pour le compte de TransVision Consultants Ltd.

Le tableau 4.16 montre le nombre de voyages par train faits au cours des trois mois précédents, ventilé selon le degré d'incapacité. On remarque le nombre beaucoup plus faible de voyages par train par rapport à l'avion, comme c'est le cas d'ailleurs des personnes ne souffrant pas d'incapacité.

Tableau 4.16
Personnes handicapées capables de faire de longs trajets, selon le nombre de voyages en train au cours des 3 mois précédents

Degré d'incapacité	Nombre de voyages par train							
	Total	Aucun	1 voyage	2 voyages	3 voyages	4 voyages ou plus	Non précisé	s.o.
	En milliers							
Total	2 086	1 626	59	10	—	9	8	370
Degré d'incapacité								
Incapacité légère	1 199	969	39	—	—	—	—	174
Incapacité moyenne	487	360	11	—	—	—	—	109
Incapacité grave	204	138	—	—	—	—	—	59
Réduction de la capacité et/ ou handicap mental seulement	196	159	—	—	—	—	—	27

Source : Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada.
Tableau non publié, fait pour le compte de TransVision Consultants Ltd.

4.2.8 Capacité de faire de longs voyages en autocar

Le tableau 4.17 donne la répartition en fonction des difficultés ressenties et selon le genre d'incapacité. Là aussi, comme pour le train, la difficulté mentionnée le plus souvent est celle de monter à bord/descendre, suivie de celle de s'asseoir à bord.

Le tableau 4.18 montre le nombre de voyages faits en autocar au cours des trois mois précédents, ventilé selon le degré d'incapacité. L'autocar est le mode de transport privilégié des personnes ayant une incapacité comme de celles qui n'en ont pas, au détriment de l'avion et du train.

4.2.9 Capacité de faire de longs voyages en automobile/camionnette/ fourgonnette

Le tableau 4.19 montre le nombre de personnes handicapées ayant déclaré ressentir de la difficulté à voyager en automobile, camionnette ou fourgonnette, selon le genre d'incapacité.

Le tableau 4.20 montre le nombre de longs voyages faits en automobile/ camionnette/fourgonnette au cours des trois mois précédents, ventilé selon le degré d'incapacité.

Tableau 4.17
Personnes handicapées selon la capacité de faire de longs trajets en autocar, le genre d'incapacité et les difficultés éprouvées

Difficultés de voyager par autocar	Genre d'incapacité							
	Total	Mobilité	Agilité	Vue	Ouïe	Élocution	Handicap mental	Genre inconnu
	En milliers							
Total	2 086	1 311	1 079	243	546	83	56	180
	100,0%	62,8%	51,7%	11,6%	26,2%	4,0%	2,7%	8,6%
Difficultés	304	259	219	55	70	19	13	10
	14,6%	12,4%	10,5%	2,6%	3,4%	0,9%	0,6%	0,5%
Entendre les annonces	28	20	17	12	22	—	—	—
Voir les avis	33	23	21	27	10	—	—	—
Se déplacer dans l'aérogare	86	80	73	23	22	7	—	—
Monter et descendre	146	140	124	33	36	12	—	—
S'asseoir	126	114	96	18	28	—	—	—
Utiliser les toilettes	44	43	41	13	10	—	—	—
Autres difficultés déclarées	26	24	22	—	—	—	—	—
Autres non précisées	80	59	50	11	17	—	7	—
Difficulté non déclarée	—	—	—	—	—	—	—	—
Aucune difficulté	1 565	884	720	159	425	51	34	159
	75,0%	42,4%	34,5%	7,6%	20,4%	2,4%	1,6%	7,6%
Ne sait pas	216	166	139	28	51	13	9	10
Non déclaré	—	—	—	—	—	—	—	—

Source : Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada.
Tableau non publié, fait pour le compte de TransVision Consultants Ltd.

Tableau 4.18
Personnes handicapées selon la capacité de faire de longs trajets, selon le nombre de voyages en autocar au cours des 3 mois précédents

Degré d'incapacité	Nombre de voyages par autocar							
	Total	Aucun	1 voyage	2 voyages	3 voyages	4 voyages ou plus	Non précisé	s.o.
	En milliers							
Total	2 086	1 605	147	60	25	30	—	216
Degré d'incapacité								
Incapacité légère	1 199	940	93	35	14	19	—	97
Incapacité moyenne	487	354	33	14	—	—	—	72
Incapacité grave	204	153	8	—	—	—	—	35
Réduction de la capacité et/ ou handicap mental seulement	196	158	13	8	—	—	—	11

Source : Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada.
Tableau non publié, fait pour le compte de TransVision Consultants Ltd.

4.2.10 Analyse des résultats selon le mode

Dans les paragraphes qui suivent, la comparaison vise essentiellement l'autocar, le train et l'avion. La voiture, la camionnette et la fourgonnette formant un mode ayant des caractéristiques distinctes, elles feront l'objet d'une analyse séparée.

Tableau 4.19
Personnes handicapées capables de faire de longs trajets en automobile/camionnette/fourgonnette, selon le genre d'incapacité et les difficultés éprouvées

Difficultés de voyager en automobile	Genre d'incapacité							
	Total	Mobilité	Agilité	Vue	Ouïe	Élocution	Handicap mental	Genre inconnu
	En milliers							
Total	2 086	1 311	1 079	243	546	83	56	180
	100,0%	62,8%	51,7%	11,6%	26,2%	4,0%	2,7%	8,6%
Difficultés	245	187	172	39	53	10	—	14
	11,7%	9,0%	8,2%	1,9%	2,5%	0,5%	0,0%	0,7%
Aucune difficulté	1 781	1 079	872	195	476	69	51	163
	85,4%	51,7%	41,8%	9,3%	22,8%	3,3%	2,4%	7,8%
Ne sait pas	49	35	28	7	14	—	—	—
Non déclaré	12	10	8	—	—	—	—	—

Source : Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada.
Tableau non publié, fait pour le compte de TransVision Consultants Ltd.

Tableau 4.20
Personnes handicapées capables de faire de longs trajets, selon le nombre de voyages en automobile/camionnette/fourgonnette au cours des 3 mois précédents

Degré d'incapacité	Nombre de voyages par automobile/camionnette/fourgonnette							
	Total	Aucun	1 — 2	3 — 5	6 — 10	11 ou plus	Non précisé	s.o.
	Milliers							
Total	2 086	741	615	331	213	120	18	49
Degré d'incapacité								
Incapacité légère	1 199	400	352	195	141	78	9	24
Incapacité moyenne	487	193	142	79	35	18	—	17
Incapacité grave	204	89	61	25	13	7	—	—
Réduction de la capacité et/ ou handicap mental seulement	196	58	61	32	24	17	—	—

Source : Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada.
Tableau non publié, fait pour le compte de TransVision Consultants Ltd.

De toutes les personnes handicapées capables de faire de longs trajets, une forte majorité, allant de 71,9 p. 100 pour les déplacements en avion à 75 p. 100 pour les déplacements en autocar, déclare ne ressentir aucune difficulté. Cinq pour cent des répondants ne signalent "aucune difficulté" particulière, exception faite de "monter à bord/descendre" et de "s'asseoir à bord", dans le cas de l'autocar. L'autocar pose des difficultés plus marquées de façon généralisée que ne le font l'avion et le train. L'autocar est le plus usité des trois modes de transports, comme l'indique la faible proportion de réponses "ne sait pas" à la question concernant les difficultés ressenties.

Il est surprenant de constater que 4,2 p. 100 seulement des personnes ayant des troubles de l'ouïe ont déclaré éprouver de la difficulté à entendre les annonces et 11,1 p. 100 seulement de celles ayant des troubles de la vue, celle de voir les avis. (L'autocar a été pointé comme le mode de transport qui suscite la plus forte proportion de difficultés de ce type.)

Les tableaux 4.14, 4.16 et 4.18 montrent que l'autocar est le mode de transport le plus utilisé pour les longs voyages, suivi de l'avion et du train. (N'oublions pas que les déplacements en voiture/camionnette/fourgonnette feront l'objet d'une analyse ultérieure.) Comme il a été dit à la fin du 4.2.2, les personnes ayant une incapacité choisissent sensiblement les mêmes moyens de transport que le reste de la population.

La lecture des tableaux 4.19 et 4.20 sur les déplacements en automobile/camionnette/fourgonnette montre que ce mode est, comparativement à l'autocar, au train ou à l'avion, celui où l'incidence des difficultés est la plus faible ainsi que celui qui est le plus utilisé pour les longs voyages.

4.3 SOMMAIRE

Voici les points saillants de l'analyse du Rapport de l'enquête sur la santé et l'incapacité au Canada:

- 12,8 p. 100 de la population adulte ciblée (âgée de 15 ans et plus) ont déclaré une incapacité.
- La prévalence de l'incapacité est plus forte chez les femmes que chez les hommes.
- L'incidence de l'incapacité augmente avec l'âge, atteignant 38,6 p. 100 chez les 65 ans et plus.
- L'incidence de l'incapacité est plus forte dans les zones rurales que dans les zones urbaines, mais elle s'explique en partie par la moyenne d'âge plus élevée dans les premières.
- L'incapacité motrice est la forme d'incapacité la plus répandue, suivie de l'agilité réduite (mouvements corporels), de l'ouïe, de la vue et de la parole, dans cet ordre.
- 29,2 p. 100 des 467 000 adultes ayant une incapacité motrice utilisent un appareil correcteur ou plus. Par ordre décroissant, ce sont: la canne, les supports de dos ou de jambes, les chaussures orthopédiques, le fauteuil roulant (75 000), suivis de l'ambulateur, des béquilles, etc. en plus petit nombre.

- 158 000 Canadiens adultes sont confinés chez eux pour des raisons reliées à leur état physique ou leur santé.
- 142 000 Canadiens adultes déclarent avoir besoin de services de transport spéciaux, mais 49 000 d'entre eux n'y ont aucun accès. La plupart de ces dernières habitent dans les zones rurales et la proportion est plus forte chez les femmes que chez les hommes.
- 59 p. 100 des personnes en mesure de quitter leur domicile malgré leur incapacité ont accès à un service de transport en commun mais un cinquième (281 000) d'entre elles éprouve de la difficulté à l'utiliser.
- Plus de 99 p. 100 des adultes en mesure de quitter leur domicile malgré leur incapacité ont accès à des moyens de transport en commun ou privés pour leurs déplacements sur courtes distances.
- Plus de 87 p. 100 des personnes en mesure de quitter leur domicile malgré leur incapacité sont capables de faire de longs voyages, 80 km ou plus.
- Les personnes ayant une incapacité choisissent les différents modes de transport: avion/train/autocar/véhicule privé, sensiblement dans les mêmes proportions que le reste de la population.
- De tous les modes de transport, l'autocar est celui qui présente le plus de difficultés à la population handicapée.

5. Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA)

5.1 LES OBJECTIFS

L'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA) est une enquête postcensitaire ou de suivi du recensement général administré le 3 juin 1986. Les trois objectifs de l'Enquête ont été les suivants:

1) Étendre la portée afin d'inclure les personnes handicapées résidant au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans les réserves indiennes et dans les établissements, qui, toutes, avaient été exclues du plan d'échantillonnage constitué pour l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada, ESIC.
2) Fournir des échantillons de taille suffisamment grande permettant de produire des estimations fiables sur les régions infraprovinciales et sur les incapacités à faible prévalence.
3) Étendre la définition de l'incapacité adoptée par l'ESIC afin d'englober les personnes qui ont une incapacité mentale, d'apprentissage ou psychiatrique. L'Enquête reprend, pour définir l'incapacité, les mêmes termes que ceux de l'ESIC, c'est-à-dire le concept défini par l'Organisation mondiale de la santé, à savoir toute réduction... partielle ou

Ce chapitre s'inspire de l'ouvrage fourni par Adèle Furrie, directeur de programme, Enquête sur la santé et les limitations d'activités, Statistique Canada.

totale de la capacité d'accomplir une activité d'une façon ou dans les limites considérées comme normales pour un être humain.

5.2 ENQUÊTE AUPRÈS DES MÉNAGES

5.2.1 Plan d'échantillonnage

Le plan d'échantillonnage de l'ESLA est le même que celui du recensement de la population de 1986 et comprend deux volets: les ménages et les établissements. Pour les ménages, le plan est basé sur les réponses à la question 20 reproduite ici à la figure 5.1, question incorporée au questionnaire détaillé du recensement général et administré à un cinquième de tous les ménages. Du côté des établissements, le plan les englobe tous, sauf exceptions indiquées dans la figure 5.2.

5.2.2 Conception de l'enquête-ménages

La question 20 incorporée au questionnaire détaillé (2B) a été conçue pour repérer les personnes ayant une limitation d'activité ou encore une incapacité ou un handicap plus ou moins permanents, ou les deux. L'expérience montre que certaines personnes ayant une incapacité ne la déclarent pas, notamment les personnes âgées et celles qui ont une incapacité légère qui ont tendance à ne pas se déclarer comme ayant une incapacité. Pour cette raison, un échantillon de personnes ayant répondu non à la question 20 a été sélectionné en vue d'une enquête téléphonique complémentaire. Grâce à cette technique, le biais introduit par cette réticence a pu être éliminé.

Le tableau 5.1 montre le nombre d'interviews auprès de ménages et auprès d'établissements.

Tableau 5.1
Nombre de ménages interviewés

Groupe d'âge	Nombre de personnes ayant répondu OUI à la question 20	Nombre de personnes ayant répondu NON à la question 20
ENFANTS âgés de 0 à 14 ans	17 200	24 400
ADULTES âgés de 15 à 64 ans	57 700	48 700
PERSONNES ÂGÉES 65 ans et plus	39 200	5 900
TOTAL (tous âges confondus)	114 100	79 000

Le nombre total de personnes ayant déclaré spontanément une limitation d'activité a été de 114 100, comparativement aux 15 854 personnes pour l'ESIC qui a été menée en tant que supplément à l'Enquête sur la population active. Cet échantillon, près de sept fois plus élevé, devrait permettre de publier des estimations sur 238 régions infraprovinciales, selon les trois groupes d'âge du tableau 5.1: enfants, adultes et personnes âgées.

5.2.3 Conception de l'enquête-établissements

Le recensement de la population de 1986 a fourni la liste des établissements par catégories, d'où ont été tirés les cinq types d'établissements retenus pour l'ESLA:

1) orphelinats et foyers pour enfants
2) établissements de soins spéciaux, pour personnes âgées et pour malades chroniques
3) hôpitaux généraux
4) établissements psychiatriques
5) centres de traitement et établissements pour handicapés physiques.

Les pensionnaires de ces établissements le jour du recensement n'ont été sélectionnés que s'ils ont résidé dans l'un ou l'autre des établissements de façon permanente pendant six mois ou plus ou bien s'ils n'avaient pas d'autre domicile connu au Canada, quelle qu'ait été la durée de leur séjour dans l'établissement. L'échantillon ainsi formé comprend quelque 20 000 pensionnaires de 1 100 établissements. Les estimations seront publiées par province.

La couverture de l'ESLA sera plus complète que celle de l'Enquête sur les établissements de soins spéciaux, laquelle ne s'est intéressée qu'aux personnes âgées que si elles se trouvaient dans des établissements de soins spéciaux. La nuance pourrait être de taille et l'on ne le saura que lorsque les résultats de l'ESLA seront connus. Autre nuance, l'ESLA s'adressera aux particuliers dans la mesure du possible, alors que l'Enquête sur les établissements de soins spéciaux s'adressait aux administrateurs qui ont fourni des informations agrégées.

Figure 5.1
Question 20 : Recensement de la population de 1986

20. (a) Êtes-vous limité(e) dans vos activités à cause d'une incapacité physique, d'une incapacité mentale ou d'un problème de santé chronique : (consultez le guide)

À la maison?
53 ☐ Non, je ne suis pas limité(e)
54 ☐ Oui, je suis limité(e)

À l'école ou au travail?
55 ☐ Non, je ne suis pas limité(e)
56 ☐ Oui, je suis limité(e)
57 ☐ Sans objet

Dans d'autres activités, par ex., dans vos trajets entre la maison et votre lieu de travail ou dans vos loisirs?
58 ☐ Non, je ne suis pas limité(e)
59 ☐ Oui, je suis limité(e)

(b) Aviez-vous des incapacités ou handicaps à long terme?
60 ☐ Non
61. ☐ Oui

Question 20
En réponse à cette question, vous devez indiquer si vous êtes limité, même à un moindre degré, dans vos activités à la maison, à l'école, au travail ou ailleurs, à cause d'une incapacité physique, d'une incapacité mentale ou d'un problème de santé chronique.

Une incapacité physique, une incapacité mentale ou un problème de santé chronique est un état dont vous avez souffert ou dont vous souffrirez pendant une période de six mois ou plus. Vous évaluez cette période à partir du moment où l'incapacité ou le problème a commencé.

Si possible, l'adulte visé devrait lui-même répondre à cette question. Un parent ou un tuteur devrait répondre pour les personnes de moins de 15 ans.

Cette question fournira de nouveaux renseignements sur le nombre de Canadiens handicapés mentaux et physiques ainsi que sur les personnes souffrant de maladies chroniques qui limitent leurs activités à un certain degré. Les réponses à cette question aideront également Statistique Canada à concevoir des enquêtes qui lui permettront de recueillir les données supplémentaires nécessaires pour mieux appuyer les handicapés.

Figure 5.2
Plan d'échantillonnage de l'ESLA

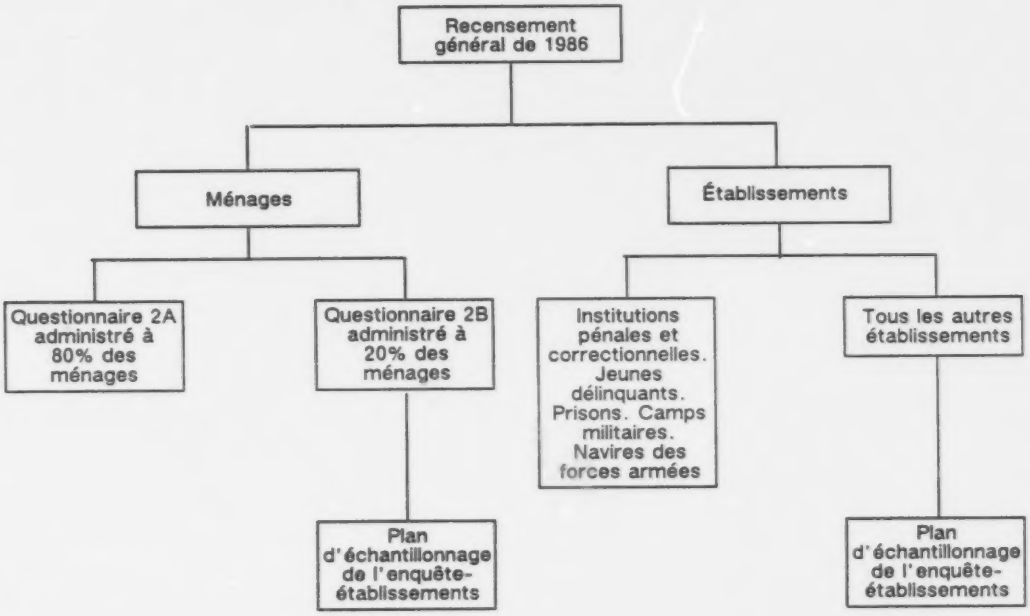

5.2.4 Contenu du questionnaire ESLA

Six questionnaires ont été administrés: quatre pour l'enquête-ménages et deux pour l'enquête-établissements. Le questionnaire administré aux adultes diffère de celui des enfants. Le questionnaire administré aux ménages des centres urbains du nord et du sud du pays diffère de celui administré aux ménages dans les réserves indiennes et dans les régions rurales du nord. Le questionnaire 02 pour les adultes âgés de 15 ans et plus résidant dans la partie méridionale du pays est reproduit à l'annexe C.

Le questionnaire ESLA reprend en très grande partie celui de l'ESIC, la grande différence entre eux réside dans le fait que le premier ne fait pas de distinction entre les modes de transport (section F, annexe C). Lors des essais préliminaires du questionnaire ESLA, il a été constaté que la durée de l'interview dépassait les 60 minutes, ce qui risquait de compromettre la coopération de l'interviewé et la qualité des résultats. Il a donc fallu le rendre plus court au prix de certains détails et de certaines informations, notamment sur les modes de transport.

Les questions de sélection de l'ESLA ont été conçues pour déterminer le genre d'incapacité à partir de la limitation d'activité signalée directement par le répondant, ou par un répondant substitut dans le cas des enfants et de certaines personnes, par exemple. D'autres questions permettent de déterminer l'utilisation d'appareils correcteurs, l'existence et l'utilisation de services sociaux, l'activité, le niveau de scolarité, les moyens de transport disponibles et leur utilisation, les aménagements spéciaux, et d'autres encore renseignent sur les loisirs, le style de vie et les dépenses personnelles résultant de la condition ou de l'état de santé du répondant.

Enfin, il est important de faire observer que les résultats de l'ESLA seront rattachés aux informations sur les particuliers obtenues du questionnaire détaillé du recensement général, débouchant ainsi sur une base de données d'une richesse sans précédent, dont les analystes et les planificateurs pourront certainement tirer parti.

5.2.5 Mise en oeuvre de l'ESLA

L'enquête-ménages a été achevée en 1986 et celle sur les établissements le sera au printemps de 1987. Le dépouillement et le traitement des résultats devront être achevés vers la fin de 1987, la parution des premiers résultats pouvant se faire au début de 1988. Une étude analytique est prévue pour mars 1989, coïncidant plus ou moins avec la diffusion publique du fichier de microdonnées.

5.3 RECOMMANDATIONS

Il est recommandé que le Centre de développement des transports fasse l'acquisition du ruban de microdonnées qui sera l'un des sous-produits de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités, dans le but de l'exploiter à fond afin de trouver la réponse à des questions cruciales dont la liste partielle figure ci-dessous:

1) Comment l'incidence des problèmes de santé/ des incapacités/ de la demande de transports est-elle influencée selon les régions, le groupe d'âge, le sexe? Analyse infraprovinciale permettant au CDT de faire coïncider programmes et besoins.
2) Quels sont les facteurs ayant le plus d'influence sur la santé et sur l'incidence de l'incapacité dans la population?
3) Quel est le rapport exact entre genre et degré d'incapacité, selon le groupe d'âge, l'activité et la demande de transport? La réponse permettra au CDT de mieux planifier ses programmes futurs.

4) Est-il possible de faire des prévisions sur les besoins futurs en transport pour les handicapés? On pourrait se servir pour cela d'un modèle établissant l'incidence de l'incapacité selon le sexe, le groupe d'âge et la région géographique et tenant compte de l'évolution prévue dans la structure de la population dans son ensemble.

6. Les enquêtes canadiennes dans un contexte international

6.1 INTRODUCTION

Vers la fin des années 1970, un certain nombre d'enquêtes ont été menées au Canada dans le but de produire des données de base sur le nombre de personnes au Canada souffrant de mobilité réduite. Toutes ces études (voir le chapitre 2) ont cédé le pas aux deux enquêtes plus récentes que sont l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada (ESIC) et l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA) dont les résultats n'ont pas encore paru. Les résultats des enquêtes antérieures sont difficilement conciliables. En effet, au seul chapitre des personnes handicapées par rapport aux transports, les résultats vont de 2,8 à 4,97 p. 100 de la population totale.

À toutes fins pratiques, ces données ne sont guère utilisables lorsqu'on veut établir des statistiques sur la population à mobilité réduite. Non seulement la définition même du terme incapacité a-t-elle varié d'une étude à l'autre, mais les méthodes de collecte et la population cible ont, elles aussi, varié. Dans certaines études, on a laissé aux répondants le soin d'apprécier eux-mêmes leur propre état de santé alors que, dans d'autres, les réponses venaient par personne interposée.

En 1981, et donnant suite aux recommandations formulées par un comité parlementaire appelé Comité spécial concernant les invalides et les

handicapés, Statistique Canada a pris les mesures nécessaires pour établir une base de données sur les handicapés au Canada, élaborée à partir des données venant de plusieurs sources, notamment l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada qui est une enquête faite auprès des ménages à l'échelle du pays. Grâce à cette enquête, les autorités disposent maintenant des données de base nécessaires pour évaluer les programmes et les technologies susceptibles d'améliorer les services offerts aux personnes handicapées ou d'ouvrir la voie à de nouveaux services.

Bien que cette dernière enquête respecte les normes scientifiques les plus rigoureuses en matière de recensemsent et qu'elle ait adopté la définition de l'incapacité la plus universelle, et bien que ses résultats, considérés séparément, soient de la plus grande exactitude, il reste que la base de données dont elle s'est servi diffère des enquêtes antérieures; ceci est vrai au point qu'aucun recoupement ne peut se faire avec celles-ci, étant donné que ni les méthodes utilisées pour recenser la population handicapée, ni même la population cible n'ont été pareilles. Manquent également des données infraprovinciales ainsi que des données complètes sur les pensionnaires d'établissements. En effet, l'Enquête sur les établissements de soins spéciaux n'englobe pas les pensionnaires des autres types d'établissement (voir section 5.2.3).

L'Enquête sur la santé et les limitations d'activités viendra rattraper ces diverses lacunes en permettant des recoupements avec l'ESIC et avec les données du questionnaire détaillé du recensement général, débouchant sur une base de données d'une richesse sans précédent qui promet d'être très utile aux analystes.

6.2 LA POPULATION HANDICAPÉE DU CANADA

L'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada a brossé un tableau exact de la population handicapée du Canada, qui est en même temps une coupe instantanée, utilisant pour cela des questions de sélection sur les limitations d'activités s'alignant sur celles adoptées dans d'autres pays et sur celles de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités.

Nous savons maintenant, grâce à l'ESIC, que 11,2 p. 100 de toute la population canadienne, soit 2 750 000 personnes, ont une incapacité quelconque et que, sur la population adulte, cette proportion est de 12,8 p. 100, soit 2 448 000 personnes. La qualité des résultats de l'ESIC se compare avantageusement avec les statistiques produites dans d'autres pays.

Les deux tiers de toutes les incapacités sont reliés à la mobilité ou aux mouvements corporels; 14,8 p. 100 sont des troubles de l'ouïe et 7,7 p. 100 des troubles de la vue. Les problèmes liés à la mobilité physique: marcher, se déplacer, ou aux mouvements corporels: étendre le bras pour saisir quelque chose, représentent 68,3 p. 100 des cas. Comme on pouvait s'y attendre, les problèmes de mobilité et d'agilité augmentent progressivement avec l'âge. Une même personne peut avoir plus d'une incapacité, la moyenne est de 1,6 affection par personne.

Le meilleur moyen de caractériser les personnes à mobilité réduite est de décrire les difficultés qu'elles éprouvent à voyager. De un a deux pour cent des Canadiens ont de la difficulté à prendre l'un ou l'autre des modes de transport. Ainsi, 304 000 personnes, soit 12,4 p. 100 de la population adulte handicapée éprouvent des difficultés à voyager en autocar; 281 000 personnes (11,5 p. 100) à prendre le transport en commun local; 154 000 (6,3 p. 100) à prendre le train et 136 000 (5,6 p. 100) à prendre l'avion. Ces chiffres de l'ESIC sont fondés sur l'appréciation faite par les répondants eux-mêmes.

Selon le mode de transport considéré, de 48 000 à 205 000 Canadiens ont des difficultés à monter à bord du véhicule; de 27 000 à 126 000, à s'asseoir à bord; de 46 000 à 86 000, à se déplacer dans les gares et les aérogares; de 19 000 à 28 000, à entendre les annonces; de 18 000 à 33 000, à voir les avis et de 19 000 à 44 000 à utiliser les toilettes.

6.3 LA POPULATION HANDICAPÉE AILLEURS QU'AU CANADA

Au sein de la Conférence européenne des ministres des transports (CEMT), un Groupe de travail spécifique sur le transport des personnes handicapées a entrepris de déterminer le nombre et la proportion des personnes handicapées dans chacun des pays membres. Le rapport de ce groupe constitue la source principale d'information. Lorsque, en complément, d'autres sources sont utilisées, elles sont indiquées comme il se doit.

Le tableau suivant récapitule les données fournies par les délégués au sein du Groupe de travail, et par d'autres pays membres, sur le nombre de personnes handicapées dans chaque pays et le pourcentage de la population nationale qu'elles représentent.

On constate au tableau 6.1 que, pour chaque pays, on dispose souvent d'une gamme d'estimations provenant de sources diverses : abstraction faite des quelques pourcentages très sensiblement supérieurs ou inférieurs à ceux de la

plupart des pays, les chiffres entrent dans deux gammes, à savoir: 5 à 6 pour cent ou 10 à 13 pour cent de la population. Les différences semblent principalement dues à la diversité des définitions ou à la qualité de la collecte des données plutôt qu'à de véritables écarts entre pays.

Tableau 6.1
Nombre et pourcentage des personnes handicapées selon le pays

PAYS	Nombre (en milliers)	Pourcentage de la population nationale
Canada	3435	13,7
Danemark	550 — 660	10,0 — 12,0
Finlande	250 — 400	5,2 — 8,3
France	3282 — 5500	6,5 — 10,0
Allemagne	6608 — 7462	10,8 — 13,1
Irlande	100 — 150	3,3 — 5,0
Italie	960 — 9750	1,7 — 17,1
Japon	1977	1,7
Luxembourg	35 — 40	10,0 — 11,0
Pays-Bas	1123	9,5
Norvège	500	12,0
Portugal	727	7,4
Espagne	9500	25,0
Suède	1000	12,0
Royaume-Uni	4000	7,3
États-Unis	11265	9,0

Le Groupe de travail a donné la définition suivante des "personnes handicapées" : il s'agit de toutes les personnes qui souffrent de déficiences physiques, psychologiques ou sensorielles affectant la mobilité, y compris les handicaps "invisibles" (tels que les maladies cardiaques ou respiratoires), les périodes difficiles de la grossesse et les maladies et handicaps mentaux(12).

En tentant de comparer les chiffres relatifs au nombre des personnes handicapées et à la nature de leur handicap, qui ont été fournis au Groupe de travail par plusieurs pays membres, il est apparu à l'évidence qu'il n'y avait pas, ou guère, de normalisation des données. Chaque pays rassemble les renseignements dont il a besoin pour mettre sur pied les installations spéciales et affecter les crédits destinés aux personnes handicapées. De même que les prestations, les types de données recueillies varient d'un pays à l'autre. Rares sont les pays qui ont rassemblé des données sur les personnes handicapées en se plaçant du point de vue des handicaps de mobilité ou de l'incapacité de se déplacer.

Voici donc un aperçu concernant la population handicapée de chacun des pays considérés. À moins d'indication contraire, la source d'information est le Rapport sur le transport des personnes à mobilité réduite, publié par la Conférence européenne des ministres des transports, 1986.

Danemark : La Délégation danoise a fait savoir qu'il n'existe pas de statistiques générales sur le nombre de personnes handicapées au Danemark. D'après une estimation approximative des Nations Unies, le nombre total de personnes handicapées est d'environ 10 à 12 p. 100 de la population. Pour établir le tableau ci-dessus, on a estimé la population du Danemark à environ 5,5 millions.

Finlande : La Délégation finlandaise a fourni les données du Comité finlandais pour l'Année internationale des personnes handicapées qui indiquent que le nombre des personnes handicapées en Finlande est de 400 000 selon la définition la plus large ou de 250 000 selon la définition étroite. Le nombre des fauteuils roulants utilisés est estimé à 20 000. La population totale de la Finlande est d'environ 4 800 000 habitants, aussi le pourcentage de handicapés se situe-t-il entre 5,2 p. 100 (si l'on prend une définition étroite de "handicapé") et 8,3 p. 100 (si l'on prend une définition plus large). Un peu plus de 0,4 p. 100 se déplacent en fauteuil roulant.

France : Un rapport de 1985 de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale donne un total de 5 300 000 personnes présentant une forme quelconque de déficience de santé de longue durée. L'enquête nationale de 1980-1981 sur la santé et les soins médicaux indique que 5 100 000 personnes se sont déclarées gênées dans la vie quotidienne ou handicapées. L'Office national d'information sur l'enseignement et les professions a présenté les résultats d'une analyse effectuée en 1979 qui indique qu'il y a 2 000 000 de personnes handicapées dans le groupe de 0 à 64 ans et 1 282 000 personnes handicapées âgées d'au moins 65 ans, toutes ces personnes présentant un handicap relevant d'une incapacité fonctionnelle. La population de la France continentale (d'après le recensement de 1982) était de 54 335 000 habitants. Ainsi les handicapés constituent de 9 à 10 p. 100 de la population et les handicapés atteints d'une incapacité fonctionnelle permanente constituent entre 6,5 et 7 p. 100 de la population.

Allemagne : La Délégation allemande a donné le nombre de personnes handicapées en Allemagne à la fin de 1983, soit 6 608 289 ce qui représente 10,8 p. 100 de la population. Ces chiffres émanent du Bureau fédéral des statistiques et, compte tenu du processus d'enregistrement des handicapés en Allemagne, correspondent aux personnes handicapées qui désirent être enregistrées comme telles, et qui ont été reconnues handicapées. Pour avoir une vue d'ensemble des handicaps réels en dehors des chiffres officiels, une enquête approfondie a été réalisée à des fins de planification par Socialdata en 1982-1984 (13). Les chiffres publiés par Socialdata ont indiqué un total de

7 462 000 personnes handicapées vivant à leur domicile, dont 6 980 000 handicapés de plus de 18 ans. De ce total, 3 960 000 d'adultes souffrent de handicaps de mobilité et 1 330 000 autres avaient un handicap de mobilité sans être reconnus comme handicapés.

Tableau 6.2
Allemands handicapés âgés de 18 ans et plus

	Allemands à mobilité réduite selon le groupe d'âge						
	6 ans ou moins	6 à 18	18 à 50	51 à 65	66 à 75	76 ans ou plus	Total
Handicapés	140 2%	340 5%	907 12%	1815 24%	2024 27%	2234 30%	7460 100,0%

	Nombre de déplacements journaliers selon le motif						
	Travail	Études	Magasinage	Loisirs	Soins médicaux	Autres	Total
Handicapés	0,23 11%	0,01 0%	0,91 44%	0,87 42%	0,02 1%	0,04 2%	2,08 100%
Non handicapés	0,99 34%	0,11 4%	0,82 28%	0,76 27%	0,07 3%	0,12 4%	2,87 100%

	Nombre de déplacements journaliers selon le mode						
	Marche à pied	Voiture privée conducteur	Voiture privée passager	Transports en commun	Taxi	Autres	Total
Handicapés	0,94 45%	0,40 19%	0,22 11%	0,33 16%	0,02 1%	0,17 8%	2,08 100%
Non handicapés	0,69 24%	1,30 45%	0,26 9%	0,23 8%	0,01 0%	0,38 13%	2,87 100%

Source : Enquête Socialdata, 1982 — 1984.

Irlande : Il n'existe pas de statistiques nationales récentes, mais, dans un rapport soumis vers le milieu des années 1970, un Groupe de travail sur la formation et l'emploi des personnes handicapées, créé par le ministre de la Santé, a tenté de donner une indication du nombre total de personnes handicapées en Irlande. On estime dans ce rapport qu'il y avait 100 000 adultes atteints d'un handicap physique ou mental chronique. Mais, compte tenu de la croissance démographique depuis ce temps, ce nombre se rapprocherait maintenant des 150 000. On estime à 3 508 000 habitants la population de l'Irlande, ce qui fait que la proportion de personnes handicapées peut être d'environ 4,3 p. 100.

Italie : La Délégation italienne a fourni les estimations suivantes, publiées en 1978 par l'Union italienne pour la lutte contre la dystrophie musculaire à la suite d'une enquête portant sur tous les types de handicaps. Il y avait en Italie 9 750 000 personnes souffrant d'un handicap, soit 17,1 p. 100 de la population italienne de 56 929 101 personnes. Les statistiques du ministère de l'Intérieur dont relèvent tous les handicapés civils bénéficiaires d'une allocation

d'accompagnement, le nombre total de personnes ayant une déficience serait de 960 510 soit 1,7 p. 100 de la population.

Japon : Au Japon, les personnes ayant une déficience bénéficient d'une vaste gamme d'avantages sous forme de rabais, subventions et services spéciaux dans les domaines de la santé, des transports, de la fourniture d'aides, etc. Pour en bénéficier, le titulaire doit posséder une carte d'identité spéciale indiquant leur degré de déficience. Au Japon, il existe une base de données de qualité exceptionnelle, fruit de la méthode adoptée pour rassembler des données. L'état de déficience ne fait pas seulement l'objet d'une déclaration personnelle, mais également d'une constatation médicale, de sorte qu'il est possible de construire des séries chronologiques assez fiables. Par contre, l'obligation faite à l'individu de se présenter devant une commission est indubitablement à la source d'une sous-estimation de l'incidence des déficiences. En 1980, la proportion de personnes ayant une déficience n'a été que de 2,3 p. 100 de la population âgée de 18 ans et plus (14), alors que, selon l'ESIC, elle serait au Canada de 12,8 p. 100, mais pour une population âgée de 15 ans et plus. La prévalence des déficiences au Japon est plus faible chez les femmes adultes (1,9 p. 100 comparativement à 2,8 p. 100 chez les hommes), voir le tableau 2, alors que, au Canada, c'est le contraire qui est vrai: 11,8 p. 100 de femmes contre 10,6 p. 100 d'hommes. Au Japon, comme au Canada et dans d'autres pays, la prévalence des déficiences augmente avec l'âge.

Tableau 6.3
Japonais handicapés âgés de 18 ans et plus

	Japonais handicapés selon le groupe d'âge						
	18 à 29	30 à 39	40 à 49	50 à 59	60 à 64	65 ans et plus	Total
	en milliers						
Handicapés	97 5%	135 7%	262 13%	417 21%	240 12%	826 42%	1977 100,0%

	Japonais handicapés selon le genre de déficience -- Adultes					
	Visuelle	Auditive	Physique	Non apparente	Multiple	Total
Handicapés	336 17%	317 16%	1127 57%	197 10%	150 8%	1977 100%

	Japonais handicapés selon le genre de déficience — Enfants						
	Visuelle	Auditive	Physique	Non apparente	Parole	Multiple	Total
Handicapés	6 6%	12 13%	52 55%	6 6%	6 7%	13 13%	94 100%

Source : Shakai Hosho Nenkan, 1983.

Pays-Bas : D'après les données fournies par la Dégélation néerlandaise à partir de la publication intitulée "Les handicapés physiques au Pays-Bas en

1971-1972" (Gehandicapten Wel Geteld), il y avait 1 032 900 personnes handicapées physiques, soit 8,7 p. 100 de la population. En ce qui concerne la capacité des personnes handicapées d'utiliser les transports publics, les estimations établissent à quelque 526 100, soit 4,5 p. 100 de la population totale, le nombre de celles éprouvant des difficultés à les utiliser.

Norvège : La Délégation norvégienne a fourni des estimations qui ont été présentées au parlement norvégien (Storting) et qui indiquent que le nombre de personnes éprouvant dans une certaine mesure des difficultés à utiliser les transports en commun s'élève à 480 000, soit 12 p. 100 de la population totale.

Portugal : Le ministère des Oeuvres sociales a signalé que le Portugal a adopté les notions de déficience, énoncées dans les normes de l'Organisation mondiale de la santé, et que, en conséquence, le nombre de personnes au Portugal ayant une déficience a été estimé à 727 000, soit 7,4 p. 100 de la population qui compte 9 833 000 personnes.

Espagne : Le ministère espagnol des Transports, du Tourisme et des Communications a estimé que 5,14 p. 100 de la population ont une déficience motrice temporaire et apparente; 9,4 p. 100 des déficiences apparentes et non apparentes; 9,01 p. 100 sont âgés et invalides; 0,26 p. 100 sont aveugles ou sourds et 0,5 p. 100 ont besoin d'un appareil correcteur ou plus. Soit au total, y compris les chevauchements entre catégories, 25 p. 100 de la population.

Suède : La Commission sur l'adaptation des transports publics aux handicapés, mise sur pied en 1975, a estimé à 1 000 000 le nombre de personnes qui ne peuvent, en raison d'une altération de leurs capacités physiques ou mentales, utiliser les installations de transport public existantes ou qui éprouvent des difficultés considérables à se déplacer et à voyager. Un rapport ultérieur publié par le Bureau national de la statistique montre qu'il existait 1 000 000 de handicapés ambulatoires âgés entre 16 et 74 ans. Sur une population de 8,3 millions environ, la proportion de personnes souffrant d'un type quelconque de handicap serait de 12 p. 100.

Suisse : La Délégation suisse estime qu'environ 100 000 personnes sont handicapées, dont 20 000 en fauteuil roulant, ce qui représente 1,6 p. 100 de la population estimée à 6 437 300. Ce chiffre comprend tous ceux dont la mobilité est réduite, y compris les personnes atteintes de handicaps cachés, les femmes parvenues aux périodes difficiles de la grossesse et les malades mentaux.

Royaume-Uni : La Délégation du Royaume-Uni estime qu'en 1985 il y avait 4 000 000 de handicapés en Grande-Bretagne. Ces estimations ont été

obtenues par une mise à jour d'une enquête de 1968-1969 effectuée en Grande-Bretagne par Amelia Harris. Étant donné que la Grande-Bretagne compte 54 800 000 habitants, il ressort des estimations ci-dessus que 7,29 p. 100 d'entre eux sont handicapés.

États-Unis : Presque tout ce que l'on sait sur les personnes handicapées aux États-Unis provient du Health Interview Survey, une étude permanente à l'échelle nationale menée par le National Center for Health Statistics. Chaque année, et en collaboration avec le bureau de recensement, le National Center entreprend une enquête sur un échantillon de quelque 40 000 ménages, soit 120 000 personnes, environ. Une personne dans chaque ménage passe une interview poussée sur l'état de santé du ménage et sur les limitations d'activités attribuables à une maladie chronique. D'après le Health Interview Survey de 1979, année la plus récente pour laquelle des totalisations complètes sont disponibles, quelque 31,5 millions de personnes aux États-Unis, soit 14,6 p. 100 des personnes ne se trouvant pas dans un établissement, éprouvent une limitation quelconque de leurs activités par une maladie chronique. Un nombre estimé à 7,9 millions, soit 3,7 p. 100, ont une déficience sévère, c'est-à-dire qu'ils sont incapables de vaquer à des occupations importantes comme aller à l'école, travailler ou faire le ménage.

Tableau 6.4

Citadins handicapés des États-Unis âgés de 5 ans et plus

	Personnes à mobilité réduite selon le groupe d'âge						
	5 à 14	15 à 24	25 à 39	40 à 54	55 à 64	65 ans et plus	Total
	en milliers						
Handicapés	223 3%	372 5%	670 9%	1190 16%	1488 20%	3497 47%	7440 100,0%

	Nombre de déplacements journaliers selon le motif						
	Travail	Études	Magasinage	Loisirs	Soins médicaux	Autres	Total
Handicapés	0,17 18%	0,09 9%	0,32 34%	0,27 28%	0,10 11%	0,00 0%	0,95 100%
Non handicapés	0,71 40%	0,12 7%	0,51 29%	0,41 23%	0,04 2%	0,00 0%	1,77 100%

	Nombre de déplacements journaliers selon le mode						
	Marche à pied	Voiture privée conducteur	Voiture privée passager	Transports en commun	Taxi	Autres	Total
Handicapés	0,07 7%	0,35 37%	0,32 34%	0,10 11%	0,03 3%	0,08 8%	0,95 100%
Non handicapés	0,09 5%	1,10 62%	0,28 16%	0,21 12%	0,02 1%	0,07 4%	1,77 100%

Source : Enquête de l'UMTA, 1978.

7. Conclusions et recommandations

7.1 CE QUE NOUS SAVONS

Jusqu'à l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada (ESIC), ce que nous savions au sujet du nombre de personnes à mobilité réduite en raison d'un handicap et de leurs caractéristiques spécifiques était largement incomplet. Le tableau 7.1, qui reprend l'information du tableau 2.1, récapitule les études menées avant 1984 et décrites au chapitre 2. Elles sont caractérisées par des différences très marquées quant à l'objectif, la population cible, l'échantillon, la conception des questions de sélection, la méthode d'enquête, etc. (Voir référence 8, Binder et Morin qui analysent quelques-unes de ces questions). Par conséquent, toute tentative de procéder à des recoupements pour brosser un tableau général de la population est vouée à de sérieuses difficultés.

Plus récemment, un certain nombre d'études ont été faites qui ont considérablement élargi le domaine des connaissances. En 1981, donnant suite aux recommandations formulées par un comité parlementaire appelé Comité spécial concernant les invalides et les handicapés, Statistique Canada a pris les mesures nécessaires pour établir une base de données sur les handicapés, élaborée à partir des données venant de plusieurs sources. Notamment l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada qui a produit des données de base sur le nombre de personnes éprouvant des difficultés à se déplacer en raison d'un handicap et sur leurs caractéristiques spécifiques, au Canada.

Tableau 7.1

Tableau comparatif des études statistiques sur les déficiences reliées aux transports

Titre de l'étude	Portée de l'étude	Date	Population cible	Personnes ayant une déficience	Objet de l'étude	Limite des données
Data Base Study	Fondée sur 16 000 ménages aux États-Unis	1979	Zones urbaines. Personnes âgées de 5 ans et plus.	4,97%	Incidence des difficultés à se déplacer	Projections concernant les États-Unis seulement
Santé Canada	12 000 ménages au Canada	1979	Exclues: les populations vivant dans les territoires, les réserves. Tous âges.	2,1 à 9,4%	État de santé de la population	Ne concerne pas les difficultés à se déplacer
Ontario Survey	15 000 ménages en Ontario	1980	Ontario seulement. Tous âges.	2,1 à 3,9%	Limitations d'activité	Les données peuvent être difficilement extrapolées à l'échelle nationale
Manuel de la SCHL	Synthèse d'études antérieures	1981	Tout le Canada.	2,9 à 6,9%	Limitations d'activité	Synthèse de résultats d'études antérieures
Besoins spéciaux	13 000 ménages au Canada	1983	Exclues: les populations vivant dans les territoires, les réserves. Âges: 15 ans et plus.	2,8%	Besoins spéciaux en transports collectifs	Aucune, sauf en ce qui concerne le nombre de questions.
Enquête sur les établissements de soins spéciaux	Recensement des 3 966 établissements au Canada, pour le compte du CDT	1984	192 056 pensionnaires	81,6%	Nombre de pensionnaires ayant des difficultés à se déplacer	Les établissements recensés représentent un seul genre d'établissement. Réponses fournies par les administrateurs des établissements et non par les pensionnaires.
ESIC	65 800 ménages, 15 854 particuliers au Canada. Supplément à l'enquête sur la population active	1984	Exclues: les populations vivant dans les territoires, les réserves indiennes, les membres des forces armées, les pensionnaires d'établissements.	11,2%	Proportion des personnes ayant une déficience	La taille de l'échantillon n'était pas suffisante pour produire des totalisations significatives pour de petites régions géographiques; exclut les établissements, etc.
Santé et limitations d'activités	114 100 particuliers, 20 000 pensionnaires d'établissements. Fait suite au recensement de 1986	1986	Tout le Canada.	n.d.	Étendre la couverture et l'échantillon de l'ESIC	Source de données supérieure à toutes les autres, sauf qu'elle ne distingue pas entre les modes de transport, comme le fait l'ESIC.

Pour la rédaction du présent rapport, les chercheurs disposaient des résultats de l'ESIC et de l'Enquête sur les établissements de soins spéciaux. D'ici deux ans, les résultats d'une troisième enquête, Enquête sur la santé et les limitations d'activités (ESLA), seront connus. Une récapitulation de ces trois études est donnée au tableau 7.1.

Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest étaient exclus de l'échantillon de l'ESIC qui ne comprenait, non plus, ni la population des réserves indiennes, ni les membres des forces armées, ni les pensionnaires d'établissements. Un des objectifs de l'Enquête sur les établissements de soins spéciaux était de combler la lacune concernant ces derniers, ce type d'établissement regroupant le plus grand nombre de handicapés à mobilité réduite plus ou moins permanente. C'est dire que cette Enquête ne couvre pas tous les types d'établissements. Il faut attendre pour cela les résultats de l'ESLA.

Les données de l'ESIC et de l'Enquête sur les établissements de soins spéciaux sont inscrites sur rubans d'ordinateur, bien que, en ce qui concerne cette dernière, elles ne sont pas destinées au grand public. Les données de l'ESLA seront, par contre, offertes sur rubans et disponibles au grand public. Les possibilités qui s'offrent sont donc immenses et devraient être exploitées à fond.

L'échantillon de l'ESIC constitué de quelque 16 000 ménages est très petit comparativement aux quelque 114 000 ménages sélectionnés pour l'ESLA grâce au questionnaire détaillé faisant partie du recensement général de 1986. À cause de la petite taille de son échantillon, l'ESIC ne permet pas de produire des estimations exactes aux échelles provinciales et infraprovinciales, lacunes que l'ESLA promet de combler dans une très grande partie.

Tant l'ESIC que l'ESLA utilisent un ensemble de questions fondées sur un même concept: celui de la limitation des activités (voir 4.1 et les annexes B et C au sujet de ces questions). D'une part, l'ESIC renferme des questions sur les difficultés éprouvées à utiliser les transports en commun, selon le mode. D'autre part, l'ESLA renferme également des questions sur les transports, mais sans distinction quant aux modes utilisés.

En attendant que les données sur la population handicapée et sur l'évolution démographique soient totalement assimilées et approfondies, on peut d'ores et déjà pressentir les tendances qui se dégagent et dont les études de planification et de définition devront tenir compte:

— Bien que le nombre de personnes à mobilité réduite ne paraisse pas très élevé, il reste que: les barrières et les obstacles auxquels les personnes

handicapées se heurtent sont les mêmes que chacun de nous devra affronter tôt ou tard.

- La demande de transports spéciaux, véhicules et services, par ceux qui ont une incapacité motrice ira en augmentant. Cette tendance ressort du nombre de ces personnes et de leur désir actuel et croissant pour une plus grande mobilité.
- Les usagers des services de transport spéciaux seront pour la plupart des femmes âgées. La situation économique de près d'un sixième de la population âgée déterminera le noyau de personnes susceptibles de souffrir de mobilité réduite dans toute l'acception du terme.
- Les entreprises de transports spéciaux doivent s'attendre à desservir une population plus âgée et de capacité physique probablement plus diminuée qu'il a été encore le cas jusqu'ici. L'accroissement marqué du groupe des personnes âgées de 65 ans et plus ne manquera pas non plus de créer de nouveaux besoins que ces entreprises devront satisfaire: il s'agira de passagers éprouvant quelque difficulté à se mouvoir, mais qui en même temps désireront garder une certaine mobilité et indépendance.
- Une proportion élevée de personnes à mobilité réduite continuera à posséder sa propre voiture. Celles qui seront incapables de conduire pour des raisons physiologiques ou économiques se rabattront probablement sur les transports en commun qui, cependant, ne pourront pas répondre à tous leurs besoins aussi bien que le feraient les entreprises de transports spéciaux.
- L'accessibilité est un critère important dans le contexte d'une mobilité accrue recherchée par les personnes handicapées et compte tenu des obstacles qui gênent actuellement cette mobilité.

7.2 CE QUE NOUS IGNORONS ENCORE

Les deux plus grandes lacunes à combler sont les suivantes:

1) Des estimations infraprovinciales fiables sur le nombre de personnes ayant une déficience affectant leur mobilité. Cette lacune sera comblée en très grande partie par l'ESLA.
2) Des estimations exactes sur l'évolution dans le temps de l'incidence des déficiences. Le seul moyen de combler cette lacune est de faire en sorte que les enquêtes futures s'accordent entre elles quant à la conception des questions et aux méthodes d'enquête (là aussi, les observations de Binder et Morin restent d'actualité). Tant l'ESLA que l'ESIC ont été conçues dans cet esprit.

Parallèlement au point (2), on observe que les difficultés éprouvées à faire se recouper les diverses études canadiennes sont encore plus marquées lorsqu'il s'agit de comparer des statistiques provenant de plusieurs pays. Nous ne savons pas vraiment pas comment la prévalence des déficiences au Canada se compare à celle dans d'autres pays, tellement sont variés les définitions retenues, les populations visées, les échantillons et les méthodes d'enquête.

7.3 IMPACT DES ENQUÊTES SUR LES PROGRAMMES DE TRANSPORTS CANADA

Transports Canada a pleine autorité sur les transports aériens et ferroviaires, les transports interprovinciaux de personnes par autocars et les services de traversier sur la côte Est. Le Centre de développement des transports a pour mandat de trouver des technologies nouvelles qui permettront aux personnes à mobilité réduite, quelle que soit leur déficience, de se déplacer dans les mêmes conditions de confort que les autres. Les informations contenues dans la présente étude sur les personnes à mobilité réduite au Canada montrent que le programme de Transports Canada concernant les personnes âgées et les handicapés devra probablement être élargi.

La constatation qui semble vouloir s'imposer est que les personnes à mobilité réduite ne constituent pas un groupe homogène sur le plan des besoins à satisfaire et que, améliorer le sort d'un segment particulier de ce groupe, les personnes en fauteuil roulant, par exemple, ne peut se faire qu'au détriment des autres segments du groupe. À noter que les personnes dont les troubles se situent au niveau de la motricité et de l'agilité constituent le segment proportionnellement le plus nombreux.

L'autre argument est que, lorsqu'on s'attache à rendre le réseau de transport plus facile à comprendre et à utiliser par les personnes ayant une déficience quelconque: motricité, agilité, ouïe, vue, parole, on améliore du même coup le réseau pour le reste des Canadiens. Par exemple, les appareils et les dispositifs destinés à informer et à guider les personnes ayant des troubles auditifs servent aussi bien aux autres, lorsque le niveau sonore ambiant est élevé. Aménager un bateau (abaissement) de trottoir, c'est aider en même temps la personne poussant une voiturette. Enfin, une rampe est plus utile à plus de monde qu'un ascenseur.

Si l'application des technologies nouvelles est souvent l'objectif des établissements de recherche et de développement, la mise en marché, elle, est régie par les lois du marché. En admettant que toute stratégie de

développement et de commercialisation technologiques doit prendre en compte les trois facteurs suivants:

1) le créneau visé
2) le besoin à satisfaire
3) la technologie retenue,

alors la taille du premier et le niveau du deuxième seront déterminants. Ainsi, si le créneau est relativement grand: tous les voyageurs plongés dans un milieu où le niveau sonore ambiant est élevé, et si le besoin n'est pas impérieux: une sonorisation de meilleure qualité, par exemple, l'option recevra quand même un ordre de priorité élevé. À l'inverse, si le créneau est étroit: les personnes en fauteuil roulant voyageant en autocar, et le besoin impérieux: dispositifs d'embarquement, alors l'option pourra ne pas être considérée comme prioritaire. Pour qu'une option faiblement prioritaire puisse devenir hautement prioritaire, il pourra suffire d'élargir par des recherches technologiques le créneau des bénéficiaires.

L'analyse du nombre et de la répartition des personnes à mobilité réduite au Canada montre que les personnes ayant une motricité ou une agilité réduites constituent le créneau le plus vaste. Les difficultés les plus courantes (celles qui reviennent le plus souvent) sont celle de se déplacer dans les gares et aérogares, celle de monter à bord/descendre et celle de s'asseoir à bord. Viennent ensuite la difficulté de voir les avis et celle d'entendre les annonces. Toutes ces difficultés sont le fait, respectivement, des déplacements en autocar, par les transports en commun, en voiture privée, en train et en avion.

De plus en plus, la recherche et le développement devront être axés sur l'étude des besoins nouveaux et croissants des personnes âgées (à motricité et agilité diminuées), et de celles souffrant de déficiences sensorielles (troubles de la vue et de l'ouïe) ou ayant des troubles de la communication. Une attention spéciale devra être portée aux personnes dont les facultés cognitives sont diminuées ou qui souffrent de plus d'une déficience, et à celles dont la mobilité est réduite et vivant dans les zones rurales. Autant de groupes dont les besoins ont été jusqu'ici négligés.

Bien que le nombre de ces personnes, qui constituent pourtant le créneau le plus vaste, ne paraisse pas élevé, il sous-entend ceci: elles font souvent face aux mêmes barrières et aux mêmes obstacles qui confrontent tôt ou tard les autres.

Notre recommandation à Transports Canada est la suivante : améliorer le sort des personnes ayant une déficience moyenne ou quelconque puisque leur

nombre est proportionnellement le plus élevé et que, ainsi, la gageure de rendre les transports accessibles à tous les Canadiens pourra être tenue.

7.4 RECOMMANDATIONS

Afin d'étayer le programme de recherche et de développement lancé par Transports Canada dans le domaine des personnnes âgées et des handicapés, les recherches complémentaires suivantes sont recommandées:

1) Faire l'acquisition des rubans où sont inscrites les données de l'ESIC afin de les exploiter à fond. Des totalisations concernant les transports restent encore à réaliser, même si le chapitre 4 renferme de nombreux tableaux inédits. Une fois les rubans à sa disposition, le CDT devrait nommer un comité chargé de les étudier et de rédiger un rapport sous l'angle particulier des transports: partie F de l'annexe B. Plus particulièrement, il existe des données en quantité suffisante pour permettre l'édification d'un modèle à plusieurs variables fondé sur les nombreux facteurs en jeu dont la combinaison détermine la proportion des personnes à mobilité réduite au sein de la population canadienne.
2) Faire l'acquisition des rubans où sont inscrites les données de l'ESLA lorsqu'ils seront rendus publics, afin de les exploiter à fond. L'analyse des données devrait approfondir la taille et les caractéristiques spécifiques de la population à mobilité réduite, en plus de produire des estimations infraprovinciales. Les recommandations faites sous 5.3 concernant l'incidence des problèmes de santé, les facteurs ayant le plus d'influence, le rapport entre genre et degré de déficience et les prévisions sur les besoins futurs restent plus que jamais d'actualité.
3) Approfondir les besoins de transport exprimés par les personnes ayant une déficience moyenne ou légère: les personnes âgées et celles souffrant de déficiences sensorielles, ayant des troubles de la communication ou dont les facultés cognitives sont diminuées. L'amélioration du sort de ces personnes par la mise à leur disposition d'un réseau de transport plus accessible ne manquera pas de profiter à toute la population. Il faudra privilégier les actions profitant à un grand nombre plutôt que de se concentrer sur des actions à portée restreinte: groupes peu nombreux ou créneau étroit.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Organisation mondiale de la santé. International Classification of Impairments, Disabilities and Handicaps. Organisation mondiale de la santé, Genève, 1980.
2. Systems Approach Consultants Ltd. Data Base Study for the Identification and Quantification of Transportation Handicapped Persons in Canada. TP 2049. Pour Transports Canada, Montréal, Québec, 1979.
3. Gilbert, J.W. Associates Ltd. et Levy Coughlin Partnership Inc. The Sociodemographic and Need Related Characteristics of the Physically Handicapped in Ontario. Pour le gouvernement de l'Ontario, Toronto, Ontario, 1981.
4. Statistique Canada. La santé des Canadiens. Rapport de l'Enquête Santé Canada (1981). Par Santé et Bien-être Canada et Statistique Canada, Ottawa, Ontario.
5. Medicus Canada. Data Handbook on Disabled Persons in Canada. Pour la Société canadienne d'hypothèques et de logement, Ottawa, Ontario, décembre 1981.
6. Commission canadienne des transports. Besoins médicaux relatifs aux transports en commun: quelques résultats d'enquête. Rapport n° 1985/02. Commission canadienne des transports, Direction de la recherche, Ottawa, Ontario, octobre 1984.
7. Buchanan, S. et al. Transportation Survey for Special Care Facilities. Pour le Centre de développement des transports, Montréal, Québec.
8. Binder, David A. et Jean-Pierre Morin. The Use of activities of Daily Living Questions to Screen for Disabled Persons in a Household Survey. Mémoire soumis à l'International Statistical Society, septembre 1987, Tokyo, Japon (les auteurs sont des fonctionnaires de Statistique Canada, Ottawa, Ontario).
9. Sheridan, M. J. Conceptual and Operational Problems in Surveying the Disabled. Actes de la 3e Conférence internationale sur la motricité et le transport des personnes âgées et des handicapés. Secretary of Transportation, Washington, D.C., octobre 1984.

10. Statistique Canada. Rapport de l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada : 1983-1984. N° 82-555F au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, juillet 1986.

11. Statistique Canada. Faits saillants de l'Enquête sur la santé et l'incapacité au Canada : 1983-1984. N° 82-563F au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, juin 1985.

12. Conférence européenne des ministres des transports. Transport des personnes à mobilité réduite : Comparaison internationale des pratiques et politiques : recommandations. Conférence européenne des ministres des transports, Bruxelles, Belgique, 1986.

13. Socialdata. Problems on Mobility and Transport for Elderly and Disabled Persons in the Federal Republic of Germany. Mémoire soumis à la 4e Conférence internationale sur la motricité et le transport des personnes âgées et des handicapés, Vancouver, C.-B., juillet 1986.

14. Japanese Government. Shakai Hosho Nenkan, 1983. Toyo Keizai Shimposha, Tokyo. Basé sur les enquêtes du Bureau social du ministère de la Santé et du Bien-être, 1970 et 1980 (traduction par Lloyd Graham).

15. Wilkins, Russ and Owen Adams. Healthfulness of Life. A unified View of Mortality, Institutionalization, and Non-institutionalized Disability in Canada, 1978. Institut de recherches politiques, Montréal, Québec, 1983.

Annexe A

Questionnaire de l'Enquête sur les moyens de transport accessibles aux établissements de soins spéciaux

Statistique Canada Statistics Canada

ENQUÊTE SUR LES MOYENS DE TRANSPORT ACCESSIBLES AUX ÉTABLISSEMENTS DE SOINS SPÉCIAUX

CONFIDENTIEL lorsque rempli

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 15, Statuts du Canada de 1970 - 71 - 72.

NOTE À L'ADMINISTRATEUR

Nous vous remercions de bien vouloir prendre quelques minutes pour répondre à ces questions importantes sur les services de transport actuellement disponibles à votre établissement et sur vos besoins pour l'avenir. Le Groupe des enquêtes spéciales de Statistique Canada mène cette enquête pour le compte du Centre de développement des transports (CDT) de Transport Canada, dans le cadre de son programme relatif aux personnes âgées et aux handicapés. Grâce à ce programme, le CDT met au point des techniques et des systèmes de transport — par exemple véhicules spécialisés, systèmes d'élévateurs, dispositifs d'ancrage et systèmes de communication — dans le but d'abattre les obstacles au transport des handicapés au Canada. Le succès de ce programme ainsi que la mise au point éventuelle de techniques et de systèmes appropriés dépendent de l'actualité et de la précision des renseignements que vous fournirez. Vos réponses au questionnaire ci-joint ainsi que celles que nous obtiendrons d'autres établissements d'un bout à l'autre du pays nous donneront une bonne idée des problèmes de transport sur lesquels le programme pourrait se pencher en ce qui concerne les personnes âgées et les handicapés. En vertu de la Loi sur la statistique, toute vos réponses demeureront strictement confidentielles. Nous vous prions de remplir ce questionnaire aujourd'hui et de nous le retourner dans l'enveloppe affranchie avant la fin de le semaine. Nous vous remercions pour votre coopération à cette enquête.

INSTRUCTIONS

Pour répondre aux questions, il suffit de cocher le cercle approprié ou d'inscrire un nombre dans la ou les cases prévues à cet effet. Indiquez clairement vos réponses. Veuillez retourner le questionnaire rempli dans les sept jours dans l'enveloppe affranchie ci-jointe. SI VOUS DÉSIREZ RECEVOIR UNE COPIE DE VOTRE FORMULE REMPLIE POUR VOS DOSSIERS, COCHEZ CE CERCLE ○ ET NOUS VOUS EN FERONS PARVENIR UNE.

Réservé à Statistique Canada

Numéro de téléphone ( ) _____

8-5400-110: 27-2-84 TB/CT-REG. 8102552-3

Canada

A. CARACTÉRISTIQUES DES RÉSIDENTS

1. En date du 1er mai 1984, combien y avait-il de résidents dans cet établissement?

   Nombre total de résidents . . . . . [ ]

2. Combien de résidents actuels ont un **problème de mobilité**? C'est-à-dire, éprouvent des difficultés à marcher sans se reposer, à se déplacer d'une pièce à l'autre ou à monter et descendre un escalier. **NE COMPTEZ PAS** LES PERSONNES DONT LES PROBLÈMES DE MOBILITÉ DÉCOULENT D'UN HANDICAP MENTAL OU D'UNE ARRIÉRATION MENTALE.

   [ ]

3. Au nombre des résidents ayant des problèmes de mobilité, combien y en a-t-il dans chacun des groupes d'âge suivants:

   0-15 . . . . . 1 [ ]

   16-44 . . . . . 2 [ ]

   45 et plus . . . . . 3 [ ]

   (Le total doit correspondre à celui de la question 2)

4. Combien de résidents actuels ont un **problème sensoriel ou d'élocution**? C'est-à-dire souffrent de **troubles de la vue ou de l'ouïe** qui ne sont pas corrigés par des appareils, ou éprouvent des difficultés à parler et à se faire comprendre. **NE COMPTEZ PAS** LES PERSONNES DONT LES PROBLÈMES SENSORIELS OU D'ÉLOCUTION DÉCOULENT D'UN HANDICAP MENTAL OU D'UNE ARRIÉRATION MENTALE.

   [ ]

5. Au nombre des résidents ayant des problèmes sensoriels, combien y en a-t-il dans chacun des groupes d'âge suivants:

   0-15 . . . . . 1 [ ]

   16-44 . . . . . 2 [ ]

   45 et plus . . . . . 3 [ ]

   (Le total doit correspondre à celui de la question 4)

6. Combien de résidents actuels souffrent d'un **trouble mental** ou d'une **arriération mentale**?

   [ ]

7. Au nombre des résidents souffrant d'un trouble mental ou d'une arriération mentale, combien y en a-t-il dans chacun des groupes d'âge suivants?

   0-15 . . . . . 1 [ ]

   16-44 . . . . . 2 [ ]

   45 et plus . . . . . 3 [ ]

   (Le total doit correspondre à celui de la question 6)

8. Combien de résidents actuels **n'ONT PAS** de problèmes de mobilité ni de problèmes sensoriels ou mentaux?

   [ ]

9. De ce nombre, combien y en a-t-il dans chacun des groupes d'âge suivants?

   0-15 . . . . . 1 [ ]

   16-44 . . . . . 2 [ ]

   45 et plus . . . . . 3 [ ]

   (Le total doit correspondre à celui de la question 8)

10. Combien de résidents de cet établissement utilisent les appareils suivants?
(COCHEZ LES CERCLES APPROPRIÉS ET INDIQUEZ LE NOMBRE POUR CHACUN.)

		Combien?			Combien?
Cannes	1○ →		Fauteuils roulants (manuels)	5○ →	
Béquilles	2○ →		Fauteuils roulants (électriques)	6○ →	
Ambulateurs	3○ →		Appareils spéciaux de communications	7○ →	
Supports de dos, de jambe ou de bras	4○ →		Autres appareils	8○ →	

B. MOBILITÉ

11. Combien de résidents de cet établissement sont totalement alités? C'est-à-dire doivent garder le lit constamment ou presque ou ne peuvent être déplacés pour des raisons médicales.

12. Combien de résidents sont capables de faire seuls de brefs déplacements à l'extérieur de l'établissement?

13. Combien de résidents ont besoin d'assistance ou de surveillance pour faire de brefs déplacements à l'extérieur de l'établissement?

14. Nous avons énuméré ci-après quelques facteurs pouvant expliquer que les résidents ne peuvent faire ou ont de la difficulté à faire de brefs déplacements à l'extérieur de l'établissement. Quelle est l'importance de chaque facteur dans le cas de votre établissement?

a) Soins professionnels non-disponibles
(COCHEZ UNE SEULE CASE)

1○ Très important
2○ Assez important
3○ Pas important
4○ Sans objet

b) Surveillance adéquate non-disponible
(COCHEZ UNE SEULE CASE)

5○ Très important
6○ Assez important
7○ Pas important
8○ Sans objet

c) Transports en commun adéquats non-disponibles
(COCHEZ UNE SEULE CASE)

09○ Très important
10○ Assez important
11○ Pas important
12○ Sans objet

d) Transports privés adéquats non-disponibles
(COCHEZ UNE SEULE CASE)

13○ Très important
14○ Assez important
15○ Pas important
16○ Sans objet

e) Véhicule(s) spécialement équipé(s) non-disponibles
(COCHEZ UNE SEULE CASE)

[17] ○ Très important
[18] ○ Assez important
[19] ○ Pas important
[20] ○ Sans objet

f) Déplacements trop coûteux
(COCHEZ UNE SEULE CASE)

[21] ○ Très important
[22] ○ Assez important
[23] ○ Pas important
[24] ○ Sans objet

g) Manque d'intérêt des résidents
(COCHEZ UNE SEULE CASE)

[25] ○ Très important
[26] ○ Assez important
[27] ○ Pas important
[28] ○ Sans objet

h) La sévérité des handicaps empêche les déplacements
(COCHEZ UNE SEULE CASE)

[29] ○ Très important
[30] ○ Assez important
[31] ○ Pas important
[32] ○ Sans objet

C. TRANSPORTS EN COMMUN

15. Les résidents de cet établissement peuvent-ils bénéficier d'un service de transport en commun local à intervalles acceptables sans avoir à marcher une trop longue distance?

[1] ○ Oui [2] ○ Non ——→ Passez à Q. 19

16. A quel type de transport en commun ont-ils accès?
(COCHEZ TOUS CEUX QUI S'APPLIQUENT)

[1] ○ Autobus
[2] ○ Métro
[3] ○ Tramway
[4] ○ Autobus spécial
[5] ○ Fourgonnette spéciale
[6] ○ Taxi
[7] ○ Autre

17. Au nombre des résidents effectuant de brefs déplacements à l'extérieur de l'établissement, y en a-t-il qui utilisent régulièrement les transports en commun? (Régulièrement veut dire plus d'une fois par semaine)

[1] ○ Oui
[2] ○ Non
[3] ○ Aucun résident ne quitte l'établissement ——→ Passez à la Q. 19

18. Quel est le pourcentage approximatif de résidents qui utilisent les transports en commun pour effectuer de brefs déplacements?

[1] ○ Moins de 10 %
[2] ○ 10 % à 25 %
[3] ○ 26 % à 50 %
[4] ○ 51 % ou plus

D. VÉHICULES LOUÉS OU ACHETÉS

19. Cet établissement possède-t-il ou loue-il un ou plusieurs véhicules pour transporter les résidents?

[1] ○ Oui

[2] ○ Non ——→ Passez à la Q. 24

20. Actuellement quel type de véhicule l'établissement possède-t-il ou loue-t-il?
(COCHEZ LES CERCLES APPROPRIÉS ET INDIQUEZ LE NOMBRE POUR CHACUN.)

		Combien?			Combien?
Autobus	[1]○ →	☐☐	Fourgonnette spéciale	[6]○ →	☐☐
Autobus spécial	[2]○ →	☐☐	Automobile	[7]○ →	☐☐
Camion	[3]○ →	☐☐	Automobile spéciale	[8]○ →	☐☐
Camion spécial	[4]○ →	☐☐	Autre	[9]○ →	☐☐
Fourgonnette	[5]○ →	☐☐			

21. Quel type de véhicule acheté ou loué est utilisé le plus fréquemment par l'établissement pour transporter les résidents?
(COCHEZ UNE SEULE CASE)

[1] ○ Autobus
[2] ○ Autobus spécial
[3] ○ Camion
[4] ○ Camion spécial
[5] ○ Fourgonnette
[6] ○ Fourgonnette spéciale
[7] ○ Automobile
[8] ○ Automobile spéciale
[9] ○ Autre

22. Quelle catégorie décrit le mieux le(s) véhicule(s) acheté(s) ou loué(s) par l'établissement?
(COCHEZ UNE SEULE CASE)

[1] ○ Le(s) véhicule(s) répond(ent) à tous les besoins
[2] ○ Le(s) véhicule(s) répond(ent) à la plupart des besoins
→ Passez à la Q. 24

[3] ○ Le(s) véhicule(s) répond(ent) à une partie des besoins
[4] ○ Le(s) véhicule(s) ne répond(ent) guère ou pas aux besoins
→ Répondez à la Q. 23

23. Pourquoi le(s) véhicule(s) acheté(s) ou loué(s) ne répond(ent)-t-il(s) pas aux besoins des résidents de l'établissement?
(COCHEZ TOUTES LES CASES APPROPRIÉES)

[1] ○ Manque d'espace pour les fauteuils roulants
[2] ○ Manque d'espace pour les civières
[3] ○ Manque d'espace pour l'équipement d'urgence ou autre (par exemple: respirateur, oxygène, ambulateur etc.)
[4] ○ Difficilement accessible (rampe inutilisable ou inexistante)
[5] ○ Équipement de sécurité inadéquat
[6] ○ Allées trop étroites ou qui limitent les mouvements
[7] ○ Autre(s) raison(s) (précisez)

_____

_____

E. AUTRES VÉHICULES

24. L'établissement a-t-il accès à quelque(s) autre(s) véhicule(s) pour transporter les résidents (c.à.d. des véhicules offerts par des organisations bénévoles locales, etc.)?

[1] ○ Oui

[2] ○ Non ——→ Passez à la Q. 27

25. À quel(s) type(s) de véhicule l'établissement a-t-il accès?
(COCHEZ TOUS CEUX QUI S'APPLIQUENT)

[1] ○ Autobus

[2] ○ Camion

[3] ○ Fourgonnette

[4] ○ Automobile

[5] ○ Autre

26. Quelle catégorie décrit le mieux cet(ces) autre(s) véhicule(s)?
(COCHEZ UNE SEULE CASE)

[1] ○ Le(s) véhicule(s) répond(ent) à tous les besoins

[2] ○ Le(s) véhicule(s) répond(ent) à la plupart des besoins

[3] ○ Le(s) véhicule(s) répond(ent) à une partie des besoins

[4] ○ Le(s) véhicule(s) ne répond(ent) guère ou pas aux besoins

[5] ○ Le(s) véhicule(s) n'a (ont) jamais été utilisé(s)

F. COMMENTAIRES

27. Veuillez utiliser l'espace suivant pour formuler tout commentaire susceptible de nous aider à mieux comprendre les besoins des résidents de cet établissement au chapitre des transports.

Annexe B

Questionnaire de l'Enquête sur la santé et l'invalidité au Canada

Statistique Canada Statistics Canada

ENQUÊTE SUR LA SANTÉ ET L'INVALIDITÉ AU CANADA – ADULTES

DOCUMENT CONFIDENTIEL
une fois rempli

"Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, Statuts du Canada, 1970 - 71 - 72, chapitre 15"

1 [0 6] N° de formule

2 [ ] N° de dossier

3 [0 6 8 4] Date d'enquête

4 [ ] N° de tâche

5 [ ] N° de page-ligne du D.M.

6 [ ] Age

7 Prénom [ ]

8 Nom de famille [ ]

INTRODUCTION

Préoccupé du manque de renseignements sur les handicapés, le gouvernement fédéral a demandé à Statistique Canada de recueillir des données sur l'état de santé, l'invalidité et les handicaps des Canadiens.

Les questions supplémentaires ce mois-ci portent sur votre capacité d'accomplir certaines activités qui font partie de la vie de tous les jours.

Nous vous demandons de bien vouloir collaborer à cet important projet visant à mesurer l'état de santé et les problèmes chroniques de santé des Canadiens et les effets qu'ils en subissent.

DIRECTIVE À L'INTERVIEWER AU MOMENT DE L'EPA

PASSEZ À LA SECTION A (SÉLECTION) ET POSEZ AUX MEMBRES DU MÉNAGE ÂGÉS DE 15 À 64 ANS LES QUESTIONS 1 À 28.

SÉLECTION		**SUIVI**	
Prenez rendez-vous en inscrivant les renseignements ci-dessous s'il est impossible d'interviewer le répondant pendant l'EPA:		Prenez rendez-vous en inscrivant les renseignements ci-dessous si l'on a répondu "OUI" à la SECTION A (SÉLECTION)	
Date:	Heure:	Date:	Heure:
Date:	Heure:	Date:	Heure:

Adresse:

N° de téléphone: _____

9. SUIVI – NON-INTERVIEW (Cochez une seule case)

1. A refusé l'interview de SUIVI ..... 1 ○
2. Aucun contact possible pendant la durée de l'ESIC ..... 2 ○
3. N'est plus sélectionné ..... 3 ○
4. Autre ..... 4 ○

8-5400-96.2: 29-4-84 TB/CT-REG. 8102552-2

Canada

SÉLECTION – SECTION A	Oui	SUIVI – SECTION B
10. . . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À MARCHER SUR UNE DISTANCE DE 400 MÈTRES SANS SE REPOSER (environ 3 pâtés de maison)? Non, pas de difficulté . . 1 ○ Oui, éprouve des difficultés . .	2 ○	**101.** . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE MARCHER SUR UNE DISTANCE DE 400 MÈTRES SANS SE REPOSER? Totalement incapable 01 ○ Capable 02 ○ **102.** À QUEL ÂGE . . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À MARCHER SUR UNE DISTANCE DE 400 MÈTRES SANS SE REPOSER? Inscrire l'âge ☐☐ (si moins d'un an, inscrivez 00) **103.** QUEL EST LE **PRINCIPAL PROBLÈME** DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À MARCHER SUR UNE DISTANCE DE 400 MÈTRES SANS SE REPOSER? (Précisez dans les notes ci-dessous). **104.** EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À MARCHER SUR UNE DISTANCE DE 400 MÈTRES SANS SE REPOSER? Non 03 ○ Oui 04 ○ Précisez dans les notes ci-dessous.
11. . . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À MONTER ET DESCENDRE UN ESCALIER? Non, pas de difficulté . . 1 ○ Oui, éprouve des difficultés . .	2 ○	**111.** . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE MONTER ET DESCENDRE UN ESCALIER? Totalement incapable 05 ○ Capable 06 ○ **112.** À QUEL ÂGE . . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À MONTER ET DESCENDRE UN ESCALIER? Inscrire l'âge ☐☐ (si moins d'un an, inscrivez 00) **113.** QUEL EST LE **PRINCIPAL PROBLÈME** DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À MONTER ET DESCENDRE UN ESCALIER? Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous. **114.** EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À MONTER ET DESCENDRE UN ESCALIER? Non 07 ○ Oui 08 ○ Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous.
12. . . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À TRANSPORTER UN OBJET DE 5 KG SUR 10 MÈTRES (c.-à-d. transporter un sac d'épicerie de 12 lbs sur une distance de 30 pi.)? Non, pas de difficulté . . 1 ○ Oui, éprouve des difficultés . .	2 ○	**121.** . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE TRANSPORTER UN OBJET DE 5 KG SUR 10 MÈTRES? Totalement incapable 09 ○ Capable 10 ○ **122.** À QUEL ÂGE . . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À TRANSPORTER UN OBJET DE 5 KG SUR 10 MÈTRES? Inscrire l'âge ☐☐ (si moins d'un an, inscrivez 00) **123.** QUEL EST LE **PRINCIPAL PROBLÈME** DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À TRANSPORTER UN OBJET DE 5 KG SUR 10 MÈTRES? Même affection qu à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous. **124.** EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À TRANSPORTER UN OBJET DE 5 KG SUR 10 MÈTRES? Non 11 ○ Oui 12 ○ Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous.
13. . . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER D'UNE PIÈCE À UNE AUTRE? Non, pas de difficulté . . 1 ○ Oui, éprouve des difficultés . .	2 ○	**131.** . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE SE DÉPLACER D'UNE PIÈCE À UNE AUTRE? Totalement incapable 13 ○ Capable 14 ○ **132.** À QUEL ÂGE . . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER D'UNE PIÈCE À UNE AUTRE? Inscrire l'âge ☐☐ (si moins d'un an, inscrivez 00) **133.** QUEL EST LE **PRINCIPAL PROBLÈME** DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER D'UNE PIÈCE À UNE AUTRE? Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous. **134.** EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER D'UNE PIÈCE À UNE AUTRE? Non 15 ○ Oui 16 ○ Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous.
14. . . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À SE TENIR DEBOUT PENDANT DE LONGUES PÉRIODES (p. ex., pendant plus de vingt minutes)? Non, pas de difficulté . . 1 ○ Oui, éprouve des difficultés . .	2 ○	**141.** . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE SE TENIR DEBOUT PENDANT DE LONGUES PÉRIODES? Totalement incapable 17 ○ Capable 18 ○ **142.** À QUEL ÂGE . . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À SE TENIR DEBOUT PENDANT DE LONGUES PÉRIODES? Inscrire l'âge ☐☐ (si moins d'un an, inscrivez 00) **143.** QUEL EST LE **PRINCIPAL PROBLÈME** DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE TENIR DEBOUT PENDANT DE LONGUES PÉRIODES? Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous. **144.** EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE TENIR DEBOUT PENDANT DE LONGUES PÉRIODES? Non 19 ○ Oui 20 ○ Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous.

SÉLECTION – SECTION A	Oui	SUIVI – SECTION B
15. . . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS EN POSITION DEBOUT, À SE PENCHER ET RAMASSER UN OBJET À PARTIR DU PLANCHER (p. ex., un soulier)? Non, pas de difficulté 1○ Oui, éprouve des difficultés. . . 2○		**151.** . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE LORSQU'EN POSITION DEBOUT, DE SE PENCHER ET DE RAMASSER UN OBJET À PARTIR DU PLANCHER? Totalement incapable 21○ Capable 22○ **152.** À QUEL ÂGE . . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS EN POSITION DEBOUT À SE PENCHER ET RAMASSER UN OBJET À PARTIR DU PLANCHER? Inscrire l'âge ☐☐ (si moins d'un an, inscrivez 00) **153.** QUEL EST LE **PRINCIPAL PROBLÈME** DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVÉ DES DIFFICULTÉS EN POSITION DEBOUT, À SE PENCHER ET RAMASSER UN OBJET À PARTIR DU PLANCHER? Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous. **154.** EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS EN POSITION DEBOUT, À SE PENCHER ET RAMASSER UN OBJET À PARTIR DU PLANCHER? Non 23○ Oui 24○ Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous.
16. . . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À S'HABILLER ET SE DÉSHABILLER? Non, pas de difficulté 1○ Oui, éprouve des difficultés. . . 2○		**161.** . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE S'HABILLER ET SE DÉSHABILLER? Totalement incapable 25○ Capable 26○ **162.** À QUEL ÂGE . . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À S'HABILLER ET SE DÉSHABILLER? Inscrire l'âge ☐☐ (si moins d'un an, inscrivez 00) **163.** QUEL EST LE **PRINCIPAL PROBLÈME** DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À S'HABILLER ET SE DÉSHABILLER? Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous. **164.** EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À S'HABILLER ET SE DÉSHABILLER? Non 27○ Oui 28○ Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous.
17. . . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À SE METTRE AU LIT ET SORTIR DU LIT? Non, pas de difficulté 1○ Oui, éprouve des difficultés. . . 2○		**171.** . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE SE METTRE AU LIT ET SORTIR DU LIT? Totalement incapable 29○ Capable 30○ **172.** À QUEL ÂGE . . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À SE METTRE AU LIT ET SORTIR DU LIT? Inscrire l'âge ☐☐ (si moins d'un an, inscrivez 00) **173.** QUEL EST LE **PRINCIPAL PROBLÈME** DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE METTRE AU LIT ET SORTIR DU LIT? Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous. **174.** EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE METTRE AU LIT ET SORTIR DU LIT? Non 31○ Oui 32○ Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous.
18. . . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À SE COUPER LES ONGLES D'ORTEILS? Non, pas de difficulté 1○ Oui, éprouve des difficultés. . . 2○		**181.** . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE SE COUPER LES ONGLES D'ORTEILS? Totalement incapable 33○ Capable 34○ **182.** À QUEL ÂGE . . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À SE COUPER LES ONGLES D'ORTEILS? Inscrire l'âge ☐☐ (si moins d'un an, inscrivez 00) **183.** QUEL EST LE **PRINCIPAL PROBLÈME** DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE COUPER LES ONGLES D'ORTEILS? Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous. **184.** EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE COUPER LES ONGLES D'ORTEILS? Non 35○ Oui 36○ Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous.
19. . . . . ÉPROUVÉ-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À SE SERVIR DE SES DOIGTS POUR SAISIR OU MANIER UN OBJET? Non, pas de difficulté 1○ Oui, éprouve des difficultés. . . 2○		**191.** . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE SERVIR DE SES DOIGTS POUR SAISIR OU MANIER UN OBJET? Totalement incapable 37○ Capable 38○ **192.** À QUEL ÂGE . . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À SE SERVIR DE SES DOIGTS Inscrire l'âge ☐☐ (si moins d'un an, inscrivez 00) **193.** QUEL EST LE **PRINCIPAL PROBLÈME** DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE SERVIR DE SES DOIGTS POUR SAISIR OU MANIER UN OBJET? Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous. **194.** EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTE QUI FAIT QUE . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE SERVIR DE SES DOIGTS POUR SAISIR OU MANIER UN OBJET? Non 39○ Oui 40○ Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous.

SÉLECTION – SECTION A	Oui	SUIVI – SECTION B
20. . . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À ÉTENDRE LE BRAS POUR PRENDRE QUELQUE CHOSE? Non, pas de difficulté . . 1 ○ Oui, éprouve des difficultés . .	2 ○	**201.** . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE D'ÉTENDRE LE BRAS POUR PRENDRE QUELQUE CHOSE? Totalement incapable 41 ○ Capable 42 ○ **202.** À QUEL ÂGE . . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À ÉTENDRE LE BRAS POUR PRENDRE QUELQUE CHOSE? Inscrire l'âge ☐☐ (si moins d'un an, inscrivez 00) **203.** QUEL EST LE **PRINCIPAL PROBLÈME** DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À ÉTENDRE LE BRAS POUR PRENDRE QUELQUE CHOSE? Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous. **204.** EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À ÉTENDRE LE BRAS POUR PRENDRE QUELQUE CHOSE? Non 43 ○ Oui 44 ○ Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous.
21. . . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À COUPER SES ALIMENTS? Non, pas de difficulté . . 1 ○ Oui, éprouve des difficultés . .	2 ○	**211.** . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE COUPER SES ALIMENTS? Totalement incapable 45 ○ Capable 46 ○ **212.** À QUEL ÂGE . . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À COUPER SES ALIMENTS? Inscrire l'âge ☐☐ (si moins d'un an, inscrivez 00) **213.** QUEL EST LE **PRINCIPAL PROBLÈME** DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À COUPER SES ALIMENTS. Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous. **214.** EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À COUPER SES ALIMENTS? Non 47 ○ Oui 48 ○ Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous.
22. . . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À LIRE LES CARACTÈRES ORDINAIRES D'UN JOURNAL (avec des verres si il(elle) en porte habituellement)? Non, pas de difficulté . . 1 ○ Oui, éprouve des difficultés . .	2 ○	**221.** . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE LIRE LES CARACTÈRES ORDINAIRES D'UN JOURNAL? Totalement incapable 49 ○ Capable 50 ○ **222.** À QUEL ÂGE . . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À LIRE LES CARACTÈRES ORDINAIRES D'UN JOURNAL? Inscrire l'âge ☐☐ (si moins d'un an, inscrivez 00) **223.** QUEL EST LE **PRINCIPAL PROBLÈME** DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À LIRE LES CARACTÈRES ORDINAIRES D'UN JOURNAL? Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous. **224.** EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À LIRE LES CARACTÈRES ORDINAIRES D'UN JOURNAL? Non 51 ○ Oui 52 ○ Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous.
23. . . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À VOIR CLAIREMENT LA FIGURE DE QUELQU'UN À 4 MÈTRES (p. ex., d'un bout à l'autre d'une pièce) (avec des verres si il(elle) en porte habituellement)? Non, pas de difficulté . . 1 ○ Oui, éprouve des difficultés . .	2 ○	**231.** . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE VOIR CLAIREMENT LA FIGURE DE QUELQU'UN À 4 MÈTRES? Totalement incapable 53 ○ Capable 54 ○ **232.** À QUEL ÂGE . . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À VOIR CLAIREMENT LA FIGURE DE QUELQU'UN À 4 MÈTRES? Inscrire l'âge ☐☐ (si moins d'un an, inscrivez 00) **233.** QUEL EST LE **PRINCIPAL PROBLÈME** DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À VOIR CLAIREMENT LA FIGURE DE QUELQU'UN À 4 MÈTRES? Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous. **234.** EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À VOIR CLAIREMENT LA FIGURE DE QUELQU'UN À 4 MÈTRES? Non 58 ○ Oui 56 ○ Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous.
24. . . . . ÉPROUVE-T-IL(ELLE) DES DIFFICULTÉS À ENTENDRE CE QUI SE DIT AU COURS D'UNE CONVERSATION NORMALE AVEC UNE AUTRE PERSONNE? Non, pas de difficulté . . 1 ○ Oui, éprouve des difficultés . .	2 ○	**241.** . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE D'ENTENDRE CE QUI SE DIT AU COURS D'UNE CONVERSATION NORMALE AVEC UNE AUTRE PERSONNE? Totalement incapable 57 ○ Capable 58 ○ **242.** À QUEL ÂGE . . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À ENTENDRE CE QUI SE DIT AU COURS D'UNE CONVERSATION NORMALE AVEC UNE AUTRE PERSONNE? Inscrire l'âge ☐☐ (si moins d'un an, inscrivez 00) **243.** QUEL EST LE **PRINCIPAL PROBLÈME** DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À ENTENDRE CE QUI SE DIT AU COURS D'UNE CONVERSATION NORMALE AVEC UNE AUTRE PERSONNE? Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous. **244.** EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À ENTENDRE CE QUI SE DIT AU COURS D'UNE CONVERSATION NORMALE AVEC UNE AUTRE PERSONNE? Non 59 ○ Oui 60 ○ Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous.

SÉLECTION – SECTION A	Oui	SUIVI – SECTION B
25. . . . . ÉPROUVE-T-IL (ELLE) DES DIFFICULTÉS À ENTENDRE CE QUI SE DIT AU COURS D'UNE CONVERSATION NORMALE AVEC AU MOINS DEUX AUTRES PERSONNES? Non, pas de difficulté . . 1 ○ Oui, éprouve des difficultés. . . 2 ○		**251.** . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE D'ENTENDRE CE QUI SE DIT AU COURS D'UNE CONVERSATION NORMALE AVEC AU MOINS DEUX AUTRES PERSONNES? Totalement incapable 61 ○ Capable 62 ○ **252.** À QUEL ÂGE . . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À ENTENDRE CE QUI SE DIT AU COURS D'UNE CONVERSATION NORMALE AVEC AU MOINS DEUX AUTRES PERSONNES? Inscrire l'âge ☐☐ (si moins d'un an, inscrivez 00) **253.** . . . . QUEL EST LE **PRINCIPAL PROBLÈME** DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À ENTENDRE CE QUI SE DIT AU COURS D'UNE CONVERSATION NORMALE AVEC AU MOINS DEUX AUTRES PERSONNES? Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous. **254.** EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À ENTENDRE CE QUI SE DIT AU COURS D'UNE CONVERSATION NORMALE AVEC AU MOINS DEUX AUTRES PERSONNES? Non 63 ○ Oui 64 ○ Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous.
26. . . . . ÉPROUVE-T-IL (ELLE) DES DIFFICULTÉS À PARLER ET ÊTRE COMPRIS(E)? Non, pas de difficulté . . 1 ○ Oui, éprouve des difficultés. . . 2 ○		**261.** . . . . EST-IL(ELLE) TOTALEMENT INCAPABLE DE PARLER ET ÊTRE COMPRIS(E)? Totalement incapable 65 ○ Capable 66 ○ **262.** À QUEL ÂGE . . . . A-T-IL(ELLE) ÉPROUVÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS DES DIFFICULTÉS À PARLER ET ÊTRE COMPRIS(E)? Inscrire l'âge ☐☐ (si moins d'un an, inscrivez 00) **263.** QUEL EST LE **PRINCIPAL PROBLÈME** DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À PARLER ET ÊTRE COMPRIS(E)? Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous. **264.** EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI FAIT QUE . . . . ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À PARLER ET ÊTRE COMPRIS(E)? Non 67 ○ Oui 68 ○ Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous.
27. . . . . EST-IL(ELLE) LIMITÉ(E) DANS LE GENRE OU LA QUANTITÉ D'ACTIVITÉS QU'IL(ELLE) PEUT FAIRE À LA MAISON, AU TRAVAIL OU À L'ÉCOLE À CAUSE D'UNE AFFECTION OU D'UN PROBLÈME DE SANTÉ CHRONIQUE? Non . . . . . 1 ○ Oui . . . . . 2 ○		**271.** QUEL ÂGE AVAIT . . . . LORSQUE CETTE AFFECTION OU CE PROBLÈME DE SANTÉ A COMMENCÉ À LIMITER SES ACTIVITÉS? Inscrire l'âge ☐☐ (si moins d'un an, inscrivez 00) **272.** QUEL EST LE **PRINCIPAL PROBLÈME** DE SANTÉ OU LA PRINCIPALE AFFECTION QUI LIMITE LE GENRE OU LA QUANTITÉ DES ACTIVITÉS QUE . . . . PEUT ACCOMPLIR? Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous. **273.** EXISTE-T-IL UNE AUTRE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ QUI LIMITENT LE GENRE OU LA QUANTITÉ D'ACTIVITÉS QUE . . . . PEUT ACCOMPLIR? Non 69 ○ Oui 70 ○ Même affection qu'à la question ☐☐☐ ou précisez ci-dessous.
28. . . . . SOUFFRE-T-IL (ELLE) D'UN HANDICAP MENTAL? Non . . . . . 1 ○ Oui . . . . . 2 ○		
29. SOURCE D'INFORMATION POUR LES QUESTIONS DE SÉLECTION NUMÉRO DE PAGE-LIGNE DU D.M. DE LA PERSONNE QUI RÉPOND AUX QUESTIONS DE SÉLECTION ☐☐		**31. À L'INTERVIEWER AU MOMENT DE L'INTERVIEW DE SUIVI:** ● SI VOUS AVEZ REMPLI UNE QUESTION DE SUIVI DE LA SECTION B POUR CE RÉPONDANT . . . . . 1 ○ PASSEZ À LA SECTION C ● AUTREMENT . . . . . 2 ○ REMPLISSEZ LA QUESTION 9 DE LA PAGE COUVERTURE
30. À L'INTERVIEWER AU MOMENT DE LA SÉLECTION: ● SI "OUI" A UNE DES QUESTIONS DE SÉLECTION DE LA SECTION A . . . . . 1 ○ (PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR UNE INTERVIEW DE SUIVI SELON LES DIRECTIVES DE VOTRE MANUEL DE L'INTERVIEWER) ● AUTREMENT . . . . . 2 ○ METTEZ FIN À L'INTERVIEW		

NATURE DE L'INVALIDITE– SECTION C

C1. **Interviewer:** Transcrivez chaque AFFECTION PRINCIPALE différente ainsi que le numéro du poste correspondant, de la section B des pages 2 à 5, dans les espaces prévus ci-dessous. Les AFFECTIONS PRINCIPALES se trouvent aux questions 103, 113, 123, 133, 143, 153, 163, 173, 183, 193, 203, 213, 223, 233, 243, 253, 263, 272.

Pour chaque AFFECTION PRINCIPALE différente, posez la (les) question (s) détaillée (s) qui suit (suivent).

S'il y a plus de six AFFECTIONS PRINCIPALES différentes, transcrivez seulement les six premières.

AFFECTION PRINCIPALE

Quel chiffre de cette fiche "Q" donne la meilleure description de votre AFFECTION PRINCIPALE (nommez l'affection)?

C2. Numéro du poste ☐☐☐

Affection

☐ → Si "4" → Quelle était la maladie qui était la cause?

Précisez

OU

1 ○ Ne sait pas

C3. Numéro du poste ☐☐☐

Affection

☐ → Si "4" → Quelle était la maladie qui était la cause?

Précisez

OU

1 ○ Ne sait pas

C4. Numéro du poste ☐☐☐

Affection

☐ → Si "4" → Quelle était la maladie qui était la cause?

Précisez

OU

1 ○ Ne sait pas

C5. Numéro du poste ☐☐☐

Affection

☐ → Si "4" → Quelle était la maladie qui était la cause?

Précisez

OU

1 ○ Ne sait pas

C6. Numéro du poste ☐☐☐

Affection

☐ → Si "4" → Quelle était la maladie qui était la cause?

Précisez

OU

1 ○ Ne sait pas

C7. Numéro du poste ☐☐☐

Affection

☐ → Si "4" → Quelle était la maladie qui était la cause?

Précisez

OU

1 ○ Ne sait pas

Nous aimerions maintenant savoir si, à cause de l'affection ou des affections que vous venez de décrire, vous éprouvez des difficultés à effectuer certaines tâches quotidiennes.

C8. Quel chiffre de la fiche "Q" donne la meilleure description de la manière dont vous réussissez à . . .

a) faire votre épicerie ou d'autres emplettes? . . . . . ☐

b) vous déplacer dans votre quartier ou secteur? . . . . . ☐

c) effectuer les tâches ménagères difficiles, vous adonner au jardinage ou effectuer des travaux à l'extérieur? . . . . . ☐

d) faire les travaux ménagers de tous les jours, y compris la cuisine? . . . . . ☐

e) vous déplacer dans votre maison? . . . . . ☐

f) prendre soin de vous-même – c.à-d. à vous laver, vous coiffer, vous habiller et vous nourrir? . . . . . ☐

Troubles de la vue ou difficulté à lire

C9. À L'INTERVIEWER:

- Si le répondant éprouve des troubles de la vue ou des difficultés à lire, c'est-à-dire, si la case "oui" de la question 22 ou 23 de la page 4 est cochée, alors . . . . . 1○ passer à C10
- Autrement . . . . . 2○ passer à C19

Vous avez indiqué précédemment que vous éprouviez des troubles de la vue.

C10. Un ophtalmologiste vous a-t-il déclaré légalement aveugle?

Oui 1○ Non 2○ passez à C15 Ne sait pas/Incertain 3○

C11. Êtes-vous capable de reconnaître une main placée en face de vos yeux et de compter le nombre de doigts qu'on vous montre?

Oui 1○ Non 2○

C12. Connaissez-vous le braille?

Oui 1○ passez à C15 Non 2○

C13. Avez-vous besoin d'apprendre le braille?

Oui 1○ Non 2○ passez à C15

C14. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas appris le braille?

Interviewer : Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une réponse.

L'affection n'est pas assez grave . . . . . 1○

Ne savait pas où aller pour l'apprendre . . . . . 2○

Physiquement incapable d'utiliser le braille . . . . . 3○

Ne peut l'apprendre/Trop âgé(e) pour l'apprendre . . . . . 4○

Distance trop grande à parcourir/Trop difficile . . . . . 5○

N'avait pas le temps . . . . . 6○

Aucune raison particulière . . . . . 7○

Autre raison . . . . . 8○

C15. J'aimerais vous poser une question au sujet de l'utilisation que vous faites des appareils spéciaux pour les handicapés visuels. Utilisez-vous maintenant . . .

Interviewer : Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

verres/lunettes/verres de contact? . . . . . 01○

appareils grossissants manuels? . . . . . 02○

systèmes de lecture des caractères? . . . . . 03○

matériel d'enregistrement (bande, cassette, etc.)? . . . . . 04○

matériel servant à écrire en braille? . . . . . 05○

machine à écrire? . . . . . 06○

canne blanche? . . . . . 07○

chien guide? . . . . . 08○

autre(s) appareils(s) pour les handicapés visuels? . . . . . 09○

aucun? . . . . . 10○

C16. Y a-t-il d'autres appareils pour l'handicapé visuel dont vous avez besoin mais que vous n'avez pas?

Oui 1○ Non 2○ passez à C19

C17. De quel(s) appareil(s) avez-vous besoin?

Interviewer: Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

verres/lunettes/verres de contact . . . . . 1○

appareils grossissants manuels . . . . . 2○

systèmes de lecture des caractères . . . . . 3○

matériel d'enregistrement (bande, cassette, etc.) . . . . . 4○

matériel servant à écrire en braille. . . . . 5○

machine à écrire . . . . . 6○

canne blanche. . . . . 7○

chien guide. . . . . 8○

autre(s) appareil(s) pour les handicapés visuels . . . . . 9○

C18. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas cet (ces) appareil(s)?

Interviewer : Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une réponse

L'affection n'était pas assez grave . . . . . 01○

Attend la livraison/la fabrication . . . . . 02○

Ne savait pas où les obtenir . . . . . 03○

Trop coûteux/Ne pouvait pas se le permettre . . . . . 04○

Trop loin; trop difficiles à obtenir . . . . . 05○

N'étaient pas disponibles . . . . . 06○

N'ont jamais été prescrits . . . . . 07○

N'a pas eu le temps . . . . . 08○

Aucune raison spéciale . . . . . 09○

Autre raison . . . . . 10○

Troubles de l'ouïe

C19. À L'INTERVIEWER:

- Si le répondant éprouve des difficultés à entendre, c'est-à-dire, si la case "oui" est cochée à la question 24 de la page 4, ou à la question 25 de la page 5, alors ..... 1○ passez à C20
- Autrement ..... 2○ passez à C30

C20. Vous avez indiqué précédemment que vous éprouviez des difficultés à entendre.

Êtes-vous capable de comprendre ce qu'on vous dit au moyen d'un appareil téléphonique normal (avec une prothèse auditive si vous en portez une)?

Oui 1○ Non 2○

C21. J'aimerais vous interroger au sujet de l'utilisation que vous faites des appareils spéciaux pour les mal entendant. Utilisez-vous maintenant . . .

Interviewer: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

une prothèse auditive? ..... 1○

un appareil de télécommunication pour sourds – par exemple un téléscripteur pour sourds, un visuor?. . . 2○

un avertisseur visuel pour sourds – par exemple, pour entendre les cris du bébé, une sonnette clignotante? ..... 3○

un décodeur des émissions sous-titrées? ..... 4○

un système d'amplification spécial – par exemple, un système F.M. personnel ..... 5○

un téléphone à volume réglable? ..... 6○

d'autres appareils pour les mal entendant? ..... 7○

aucun ..... 8○

C22. Y a-t-il des appareils pour les mal entendant dont vous avez besoin mais que vous n'avez pas?

Oui 1○ Non 2○ passez à C25.

C23. De quel(s) appareil(s) avez-vous besoin?

Interviewer: Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

une prothèse auditive? ..... 1○

un appareil de télécommunication pour sourds – par exemple un téléscripteur pour sourds, un visuor?. . . 2○

un avertisseur visuel pour sourds – par exemple, pour entendre les cris du bébé, une sonnette clignotante? ..... 3○

un décodeur des émissions sous-titrées? ..... 4○

un système d'amplification spécial – par exemple, un système F.M. personnel ..... 5○

un téléphone à volume réglable? ..... 6○

d'autres appareils pour les mal entendant? ..... 7○

C24. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas cet(ces) appareil(s)?

Interviewer: Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une réponse.

L'affection n'était pas assez grave ..... 01○

Attend la livraison/la fabrication ..... 02○

Ne savait pas où les obtenir ..... 03○

Trop coûteux/Ne pouvait pas se le permettre ..... 04○

Trop loin/ trop difficiles à obtenir. ..... 05○

N'étaient pas disponibles. ..... 06○

N'ont jamais été prescrits ..... 07○

N'a pas eu le temps ..... 08○

Aucune raison spéciale ..... 09○

Autre raison ..... 10○

C25. La présente section porte sur certaines capacités de communication que vous pouvez avoir. Êtes-vous capable . . . .

Interviewer: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

d'utiliser un langage gestuel? ..... 1○

d'utiliser la dactylologie? ..... 2○

de lire sur les lèvres?. ..... 3○

aucun (passez à C27) ..... 4○

C26. À L'INTERVIEWER:

- Si les trois (3) capacités sont cochées à la question C25, alors ..... 1○ passer à C30
- Autrement ..... 2○ passer à C27

C27. Parmi ces trois capacités, y en a-t-il dont vous avez besoin mai que vous n'avez pas?

Oui 1○ Non 2○ passez à C30.

C28. De quelle(s) capacité(s) avez-vous besoin?

Interviewer: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

Langage gestuel. ..... 1○

Dactylologie. ..... 2○

Lire sur les lèvres. ..... 3○

C29. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas cette(ces) capacité(s)?

Interviewer: Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une réponse.

L'affection n'était pas assez grave ..... 1○

Ne savait pas où aller pour les acquérir. ..... 2○

Il n'existait pas de cours ..... 3○

Ne peut apprendre/Trop âgé(e) pour apprendre. ..... 4○

Distance à parcourir trop grande/Trop difficile ..... 5○

N'a pas eu le temps ..... 6○

Aucune raison spéciale ..... 7○

Autre raison. ..... 8○

Troubles de la parole

C30. À L'INTERVIEWER:

- Si le répondant éprouve des difficultés à parler et être compris, c'est-à-dire, si la case "oui" est cochée à la question 26 de la page 5, alors ..... 1 ○ passez à C31
- Autrement ..... 2 ○ passez à C42

C31. Vous avez indiqué précédemment que vous éprouviez des difficultés à parler et à vous faire comprendre. Jusqu'à quel point croyez-vous être capable de vous faire comprendre en parlant à . .

	entièrement	partiellement	pas du tout
a) des membres de votre famille?	1 ○	2 ○	3 ○
b) vos amis?	4 ○	5 ○	6 ○
c) d'autres personnes?	7 ○	8 ○	9 ○

C32. J'aimerais vous interroger au sujet de l'utilisation que vous faites des appareils spéciaux et de l'aide destinés aux handicapés de la parole. Utilisez-vous maintenant . . .

Interviewer: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

un larynx artificiel? ..... 1 ○

tout appareil de communication non verbale – p. ex.: des tableaux de symboles? ..... 2 ○

un interprète (sauf un interprète du langage)? ..... 3 ○

d'autres appareils destinés aux handicapés de la parole? 4 ○

aucun ..... 5 ○

C33. Y a-t-il des appareils ou de l'aide pour les handicapés de la parole dont vous avez besoin mais que vous n'avez pas?

Oui 1 ○ Non 2 ○ passez à C36

C34. De quels appareils avez-vous besoin?

Interviewer: Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

un larynx artificiel? ..... 1 ○

tout appareil de communication non verbale – p. ex.: des tableaux de symboles? ..... 2 ○

un interprète (sauf un interprète du langage)? ..... 3 ○

d'autres appareils destinés aux handicapés de la parole? 4 ○

C35. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas cet (ces) appareil(s)?

Interviewer: Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une réponse.

L'affection n'était pas assez grave ..... 01 ○

Attend la livraison/la fabrication ..... 02 ○

Ne savait pas où les obtenir ..... 03 ○

Trop coûteux/Ne pouvait pas se le permettre ..... 04 ○

Trop loin/Trop difficiles à obtenir ..... 05 ○

N'étaient pas disponibles ..... 06 ○

N'ont jamais été prescrits ..... 07 ○

N'a pas eu le temps ..... 08 ○

Aucune raison spéciale ..... 09 ○

Autre raison ..... 10 ○

C36. À L'INTERVIEWER:

- Si la case "Oui" est cochée à la question 24 de la page 4, ou à la question 25 de la page 5, alors ..... 1 ○ passez à C42
- Autrement ..... 2 ○ passez à C37

C37. J'aimerais vous interroger sur certaines capacités de communication que vous pouvez avoir. Etes-vous capable . . . .

Interviewer: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

d'utiliser un langage gestuel? ..... 1 ○

d'utiliser la dactylologie? ..... 2 ○

aucun de ce qui précède (passez à C39) ..... 3 ○

C38. À L'INTERVIEWER:

- Si les deux capacité – c.-à-d. language gestuel et dactylologie – sont cochées à la question C37, alors ..... 1 ○ passez à C42
- Autrement ..... 2 ○ passez à C39

C39. Parmi ces deux capacités, y en a-t-il dont vous avez besoin mais que vous n'avez pas?

Oui 1 ○ Non 2 ○ passez à C42

C40. De quelle(s) capacité(s) avez-vous besoin?

Interviewer: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

Langage gestuel ..... 1 ○

Dactylologie ..... 2 ○

C41. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas cette (ces) capacité(s)?

Interviewer: Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une réponse.

L'affection n'était pas assez grave ..... 1 ○

Ne savait pas où aller pour les acquérir ..... 2 ○

Il n'existait pas de cours ..... 3 ○

Ne peut apprendre/Trop âgé(e) pour apprendre ..... 4 ○

Distance à parcourir trop grande/Trop difficile ..... 5 ○

N'a pas eu le temps ..... 6 ○

Aucune raison spéciale ..... 7 ○

Autre raison ..... 8 ○

Mobilité

C42. J'aimerais maintenant vous interroger sur les appareils spéciaux que vous pouvez utiliser pour vous déplacer. Veuillez ne pas tenir compte des dispositifs spéciaux ou changements architecturaux de votre demeure. Utilisez-vous maitenant . . .

Interviewer: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

des supports de dos ou de jambes? ..... 1 ○

des chaussures orthopédiques? ..... 2 ○

un pied ou une jambe artificiel? ..... 3 ○

une canne (autre qu'une canne blanche)? ..... 4 ○

des béquilles? ..... 5 ○

un fauteuil roulant? ..... 6 ○

un ambulateur? ..... 7 ○

d'autres appareils pour vous mouvoir? ..... 8 ○

aucun ..... 9 ○

C43. Y a-t-il des appareils pour se mouvoir dont vous avez besoin pour vous déplacer, mais que vous n'avez pas?

Oui [1] ○ Non [2] ○ passez à la section suivante, question D1

C44. De quels appareils avez-vous besoin?

Interviewer: Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

des supports de dos ou de jambes? . . . . . [1] ○

des chaussures orthopédiques . . . . . [2] ○

un pied ou une jambe artificiel? . . . . . [3] ○

une canne (autre qu'une canne blanche)? . . . . . [4] ○

des béquilles? . . . . . [5] ○

un fauteuil roulant? . . . . . [6] ○

un ambulateur? . . . . . [7] ○

d'autres appareils pour vous mouvoir? . . . . . [8] ○

C45. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas cet(ces) appareil(s)?

Interviewer: Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une réponse.

L'affection n'était pas assez grave . . . . . [01] ○

Attend la livraison/la fabrication . . . . . [02] ○

Ne savait pas où les obtenir . . . . . [03] ○

Trop coûteux/Ne pouvait pas se le permettre . . . . . [04] ○

Trop loin/Trop difficiles à obtenir . . . . . [05] ○

N'étaient pas disponibles . . . . . [06] ○

N'ont jamais été prescrits . . . . . [07] ○

N'a pas eu le temps . . . . . [08] ○

Aucune raison spéciale . . . . . [09] ○

Autre raison . . . . . [10] ○

PASSEZ À LA SECTION SUIVANTE, QUESTION D1.

EMPLOI – PARTIE D

D1. Au cours de la semaine du 10 au 16 juin, avez-vous travaillé à un emploi ou à une entreprise?

Oui 1○ Passez à D5 Non 2○

D2. Au cours de la semaine du 10 au 16 juin, avez-vous un emploi ou une entreprise auxquels vous n'avez pas travaillé?

Oui 1○ Passez à D5 Non 2○

D3. Au cours des 6 derniers mois, avez-vous cherché du travail?

Oui 1○ Non 2○ Passez à D40

D4. Au cours des quatre semaines entre le 13 mai et le 10 juin, avez-vous fait des démarches pour vous trouver du travail?

Par exemple, vous êtes-vous adressé(e) à des amis, à des employeurs, à des syndicats, avez-vous consulté les offres d'emploi?

Oui 1○ Passez à D32 Non 2○ Passez à D40

D5. Êtes-vous limité(e) dans le genre ou la quantité de travail que vous pouvez faire à votre emploi ou votre entreprise actuel à cause d'une affection ou d'un problème de santé?

Oui 1○ Passez à D9 Non 2○

D6. En raison de votre affection ou de votre problème de santé, avez-vous déjà changé d'emplois ou le genre ou la quantité de travail que vous faisiez à un emploi ou une entreprise?

Oui 1○ Non 2○

D7. Vous est-il difficile en raison de l'(des) affection(s) ou du(des) problème(s) de santé dont vous souffrez maintenant de changer d'emploi ou d'obtenir un meilleur emploi?

Oui 1○ Non 2○ Passez à D22

D8. Quelle est la principale affection ou le principal problème de santé qui fait qu'il vous est difficile de changer d'emploi ou d'obtenir un meilleur emploi?

Précisez

Passez à la question D22

D9. Quelle est la principale affection ou le principal problème de santé qui limite le genre ou la quantité de travail que vous pouvez faire à votre emploi ou entreprise actuel?

Précisez

D10. Y a-t-il d'autres affections ou problèmes de santé qui limitent le genre ou la quantité de travail que vous pouvez faire à votre emploi ou votre entreprise actuel?

Oui 1○ Non 2○

D11. Étiez-vous au service de votre employeur actuel au moment où **(répétez l'affection mentionnée au poste D9)** a commencé à limiter le genre ou la quantité de travail que vous pouviez faire à votre emploi ou votre entreprise actuel?

Oui 1○ Passez à D13 Non 2○

D12. Travailliez-vous à un autre emploi ou à une autre entreprise au moment où votre affection a commencé à limiter le genre ou la quantité de travail que vous pouviez faire?

Oui 1○ Non 2○ Passez à D17

D13. Faites-vous maintenant le même genre ou la même quantité de travail que vous faisiez au moment où cette affection a commencé à vous limiter?

Oui 1○ Passez à D17 Non 2○

D14. Faites-vous une quantité ou un genre différent de travail à cause de votre affection?

Oui 1○ Non 2○

D15. Comparativement au travail que vous faisiez avant que votre condition commence à vous limiter, diriez-vous que vous:

Faites plus de travail maintenant ..... 1○
Faites moins de travail maintenant ..... 2○
Faites à peu près la même quantité de travail ..... 3○

D16. Comparativement au travail que vous faisiez avant que votre condition commence à vous limiter, diriez-vous que le travail que vous faites maintenant est:

Plus important ..... 1○
Moins important ..... 2○
A peu près semblable ..... 3○

D17. A votre emploi actuel, à quelle fréquence vous est-il difficile, à cause de votre affection, de faire ce qui suit?

	Fréquemment	Occasionnellement	Rarement/jamais	Pas une exigence de l'emploi
Vous déplacer	01○	02○	03○	04○
Utiliser un escalier ou un plan incliné	05○	06○	07○	08○
Vous tenir debout pendant de longues périodes	09○	10○	11○	12○
Vous tenir debout, vous accroupir ou vous mettre à genoux	13○	14○	15○	16○
Vous servir du téléphone	17○	18○	19○	20○
Rester assis pendant de longues périodes	21○	22○	23○	24○
Lever ou transporter des objets lourds	25○	26○	27○	28○
Écrire ou dactylographier	29○	30○	31○	32○
Lire	33○	34○	35○	36○
Parler et vous faire comprendre	37○	38○	39○	40○

D18. Comment décririez-vous votre emploi actuel sur le plan de la sécurité d'emploi? Diriez-vous que votre sécurité d'emploi est:

Excellente 1○, Bonne 2○ } Passez à D20 Passable 3○, Mauvaise 4○

D19. Diriez-vous que votre sécurité d'emploi est passable ou mauvaise à cause de votre affection ou problème de santé?

Oui 1○ Non 2○

D20. Comment décririez-vous vos chances d'avancement à votre emploi actuel? Diriez-vous que vos chances d'avancement sont:

Excellentes 1○, Bonnes 2○ } Passez à D22 Passables 3○, Mauvaises 4○

D21. Diriez-vous que vos chances d'avancement sont passables ou mauvaises à cause de votre affection?

Oui 1○ Non 2○

D22. Votre employeur actuel vous offre-t-il une formation en cours d'emploi ou des cours?

Oui 1○ Non 2○ Passez à D24

D23. Votre affection vous limite-t-elle ou vous empêche-t-elle de suivre ces cours?

Oui 1○ Non 2○

D24. Au cours des 12 derniers mois, vous êtes-vous cherché un autre emploi?

Oui 1○ Non 2○ Passez à D26

D25. Vous êtes-vous cherché un autre emploi principalement à cause de votre affection?

Oui 1○ Non 2○

D26. En raison de votre affection, vous a-t-on fourni du matériel spécial ou des conditions spéciales y compris un stationnement?

Oui 1○ Non 2○ Passez à D28

D27. Que vous a-t-on fourni? (Lisez la liste. Cochez tous les postes qui s'appliquent.)

Aide de quelqu'un ..... 1○
Matériel spécial ..... 2○
Horaire/calendrier spécial ..... 3○
Transport/stationnement spécial/gratuit ..... 4○
Fonctions modifiées/différentes ..... 5○
Autres ..... 6○

D28. En raison de votre affection, avez-vous besoin de conditions spéciales ou de matériel spécial que ne vous fournit pas votre employeur?

Oui [1]○ Non [2]○ Passer à D30

D29. De quoi avez-vous besoin? (Ne lisez pas la liste. Cochez tous les postes qui s'appliquent.)

Aide de quelqu'un ..... [1]○
Matériel spécial ..... [2]○
Horaire/calendrier spécial ..... [3]○
Transport/stationnement spécial/gratuit ..... [4]○
Fonctions modifiées/différentes ..... [5]○
Autres ..... [6]○

D30. Parmi les caractéristiques architecturales suivantes, lesquelles, s'il y en a, utilisez-vous à votre lieu de travail? (Lisez la liste. Cochez tous les postes qui s'appliquent.)

Rampes d'accès ..... [1]○
Entrées élargies ..... [2]○
Adaptation de la taille du matériel ..... [3]○
Salles de toilette spéciales ..... [4]○
Rampes ..... [5]○
Autres ..... [6]○
Aucun ..... [7]○

D31. Quelles sont les caractéristiques architecturales dont vous avez besoin mais que vous n'avez pas? (Ne lisez pas la liste. Cochez tous les postes qui s'appliquent.)

Rampes d'accès ..... [1]○
Entrées élargies ..... [2]○
Adaptation de la taille du matériel ..... [3]○
Salles de toilette spéciales ..... [4]○
Rampes ..... [5]○
Autres ..... [6]○
Aucun ..... [7]○

} passez à la section suivante, question E1

D32. Êtes-vous limité(e) dans le genre ou la quantité de travail que vous pourriez faire à un emploi ou une entreprise à cause d'une affection ou d'un problème de santé?

Oui [1]○ Non [2]○ passez à la section suivante, question E1

D33. Quel est la principale affection ou le principal problème de santé qui vous limite dans le genre ou la quantité de travail que vous pouvez faire?

Précisez

D34. Travailliez-vous à un emploi ou une entreprise au moment où votre affection a commencé à limiter le genre ou la quantité de travail que vous pourriez faire?

Oui [1]○ Non [2]○ Passer à D36

D35. Votre affection est-elle la raison pour laquelle vous ne travaillez pas maintenant?

Oui [1]○ Non [2]○

D36. Croyez-vous que votre(vos) affection(s) influent sur votre capacité de vous chercher du travail?

Oui [1]○ Non [2]○

D37. Quelles sont vos chances d'obtenir un emploi au cours des 6 prochains mois? Sont-elles:

Excellentes [1]○
Bonnes [2]○
} Passer à D39
Passables [3]○
Mauvaises [4]○

D38. Croyez-vous que vos chances d'obtenir un emploi sont passables ou mauvaises à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui [1]○ Non [2]○

D39. À cause de votre affection, avez-vous déjà suivi des cours spéciaux ou une formation spéciale pour améliorer vos chances d'obtenir un emploi?

Oui [1]○
Non [2]○
} passez à la section suivante, question E1

D40. Souffrez-vous d'une affection ou d'un problème de santé chronique qui vous **empêche totalement** de travailler à un emploi ou une entreprise?

Oui [1]○ Non [2]○ passez à D42

D41. Quel est cette affection ou ce problème de santé?

Précisez

Passez à la section suivante, question E1

D42. Souffrez-vous d'une affection ou d'un problème de santé chronique qui limite le genre ou la quantité de travail que vous pourriez faire à un emploi ou une entreprise?

Oui [1]○ Non [2]○ passez à la section suivante, question E1

D43. Quel est la principale affection ou le principal problème de santé qui cause cette limitation?

Précisez

D44. À L'INTERVIEWER:

- Si ..... a déclaré s'être cherché du travail au cours des 6 derniers mois au poste D3, cochez ici ..... [1]○ passez à D46
- Autrement cochez ..... [2]○ passez à D45

D45. Vous êtes-vous cherché du travail au cours des 12 derniers mois?

Oui [1]○ Non [2]○ passez à la section suivante, question E1

D46. Avez-vous cessé de chercher du travail principalement à cause de votre affection ou problème de santé?

Oui [1]○ Non [2]○

D47. Désiriez-vous du travail au cours de la semaine allant du 10 au 16 juin?

Oui [1]○ Non [2]○

D48. Croyez-vous que vous chercherez du travail à n'importe quel moment au cours des 6 prochains mois?

Oui [1]○ Non [2]○ passez à la section suivante, question E1

D49. A votre avis, quelles sont vos chances de trouver un emploi au cours des 6 prochains mois?

Excellentes [1]○
Bonnes [2]○
} passez à la section suivante, question E1
Passables [3]○
Mauvaises [4]○

D50. Croyez-vous que vos chances de trouver un emploi au cours des 6 prochains mois sont passables ou mauvaises à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui [1]○
Non [2]○
} passez à la section suivante, question E1

L'INSTRUCTION – SECTION E

E1. Les questions qui suivent portent sur votre scolarité.

E2. En octobre 1983, étiez-vous inscrit(e) à une école, un collège ou une université, y compris des cours par correspondance?

Oui 1○ Non 2○ passez à E23

E3. Dans quel genre d'école étiez-vous inscrit(e)? (Cochez une case)

École spéciale pour les personnes souffrant d'une affection ou d'un problème de santé? 1○ passez à E4

École primaire ou secondaire ordinaire .... 2○ passez à E7

Collège communautaire, Cegep, institut technique, hôpital-école de soins infirmiers ou de technologie médicale ..... 3○ passez à E11

Université ou école normale ..... 4○ passez à E14

Autre ..... 5○ passez à E16

E4. À cette école spéciale, étiez-vous: (Cochez une case.)

Interne ou pensionnaire? ..... 1○

Externe? ..... 2○

E5. En quelle année étiez-vous inscrit(e) en octobre 1983?

Année ☐☐ Aucune année en particulier 1○

E6. Quel genre de formation receviez-vous à cette école? (Lisez la liste, cochez toutes les cases qui s'appliquent.)

Réadaptation ..... 1○
Physique/communication ..... 2○
Cours de formation générale ..... 3○
Métiers ou formation professionnelle .. 4○
} passez à E26

E7. À cette école primaire ou secondaire, étiez-vous inscrit(e): (Lisez la liste et cochez une case.)

Uniquement à des classes spéciales pour les personnes souffrant d'une affection ou d'un problème de santé? 1○

Uniquement à des classes ordinaires? ..... 2○

À certaines classes ordinaires et à certaines classes spéciales destinées aux personnes souffrant d'une affection ou d'un problème de santé? ..... 3○

Uniquement à des cours n'exigeant pas votre présence en classe? ..... 4○

E8. À cette école, suiviez-vous des cours par correspondance ou à domicile en octobre 1983?

Oui 1○ Non 2○

E9. En quelle année étiez-vous inscrit(e)?

Année ☐☐ Aucune année en particulier 1○

E10. À quel genre de programme étiez-vous inscrit(e)? (Cochez une case).

Formation générale surtout ..... 1○
Métiers ou formation professionnelle surtout ..... 2○
Autre ..... 3○
} passez à E17

E11. À ce collège, cet institut ou cette école, suiviez-vous des cours par correspondance ou à domicile en octobre 1983?

Oui 1○ Non 2○

E12. À quel genre de programme étiez-vous inscrit(e)?

Programme menant à un certificat ..... 1○

Programme menant à un diplôme ..... 2○

Aucun programme menant à un diplôme ou un certificat ..... 3○ passez à E17

E13. Quelle est la durée du programme auquel vous étiez inscrit(e)?

1 an ou moins ..... 1○
13 mois à 2 ans ..... 2○
Plus de 2 ans ..... 3○
} passez à E17

E14. À cette université ou école normale, suiviez-vous des cours par correspondance ou à domicile en octobre 1983?

Oui 1○ Non 2○

E15. Quel genre de grade, diplôme ou certificat désiriez-vous obtenir? (Cochez une case.)

Diplôme ou certificat (y compris un brevet d'enseignement) ..... 1○
Baccalauréat ..... 2○
Diplôme d'études supérieures (maîtrise, doctorat, études postdoctorales) ..... 3○
Aucun grade, diplôme ou certificat ..... 4○
} passez à E17

E16. À cette école, suiviez-vous des cours par correspondance ou à domicile en octobre 1983?

Oui 1○ Non 2○

E17. En raison de votre affection, votre école, collège ou université vous fournissait-il du matériel spécial ou des conditions spéciales compris un stationnement.

Oui 1○ Non 2○ passez à E19

E18. Vous avait-t-on fourni? (Lisez la liste et cochez toutes les poste qui s'appliquent.)

Des répétiteurs ..... 1○
Des lecteurs ..... 2○
Une aide personnelle ..... 3○
Un moyen de transport ou stationnement spécial ou gratuit 4○
Du matériel spécial ..... 5○
Autre ..... 6○

E19. A cause de votre affection aviez-vous besoin de conditions spéciales ou de matériel spécial qui n'étaient pas fournis par cette école?

Oui 1○ Non 2○ passez à E21

E20. Quels étaient vos besoins qui n'étaient pas satisfaits à ce moment? (Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.)

Des répétiteurs ..... 1○
Des lecteurs ..... 2○
Une aide personnelle ..... 3○
Un moyen de transport ou stationnement spécial ou gratuit 4○
Du matériel spécial ..... 5○
Autre ..... 6○

E21. Parmi les caractéristiques architecturales suivantes, lesquelles, s'il y en a utilisiez-vous à votre école? (Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.)

- Rampes d'accès ..... 1 ○
- Entrées élargies ..... 2 ○
- Adaptation du matériel ou des installations ..... 3 ○
- Salles de toilette spéciales ..... 4 ○
- Rampes ..... 5 ○
- Autre ..... 6 ○
- Aucune ..... 7 ○

E22. Parmi les caractéristiques architecturales suivantes, quelles sont celles dont vous aviez besoin et qui n'existaient pas à votre école? (Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent)

- Rampes d'accès ..... 1 ○
- Entrées élargies ..... 2 ○
- Adaptation du matériel ou des installations ..... 3 ○
- Salles de toilette spéciales ..... 4 ○
- Rampes ..... 5 ○
- Autre ..... 6 ○
- Aucune ..... 7 ○

} passez à E26

E23. Quelle est la dernière année du niveau primaire ou secondaire que vous avez terminée?

- Aucune scolarité officielle ..... 1 ○
- Première à huitième année ..... 2 ○
- Neuvième à treizième année ..... 3 ○

} passez à E25

E24. Votre affection ou votre problème de santé est-il le principale raison pour laquelle vous n'avez aucune scolarité officielle?

Oui 1 ○
Non 2 ○

} passez à la section suivante, question F1

E25. Souffriez-vous de votre affection avant de terminer toutes vos études ou votre formation officielles?

Oui 1 ○ Non 2 ○ passez à la section suivante, question F1

E26. À L'INTERVIEWER

Si inscrit(e) actuellement à l'école, au collège ou à l'université ("Oui" au question E2) ... 1 ○ passez à E28

Autrement ..... 2 ○ passez à E27

E27. Avez-vous mis fin à vos études à cause de votre affection ou de votre problème de santé actuel?

Oui 1 ○ Non 2 ○

E28. Les questions suivantes concernant les effets de votre affection ou problème de santé sur votre instruction avant le 1er septembre 1983. À cause de votre affection ou problème de santé actuel:

	Oui	Non
a) Avez-vous interrompu vos études pendant de longues périodes?	01 ○	02 ○
b) Avez-vous déjà changé votre orientation? ..	03 ○	04 ○
c) Avez-vous déjà changé d'écoles?	05 ○	06 ○
d) Avez-vous déjà été inscrit(e) à une école spéciale ou à des cours spéciaux dans une école ordinaire?	07 ○	08 ○
e) Avez-vous suivi moins de cours ou étudié moins de matières à l'école, au collège ou à l'université?	09 ○	10 ○
f) Avez-vous commencé l'école plus tard que la plupart des gens de votre âge?	11 ○	12 ○
g) Avez-vous suivi des cours par correspondance ou à domicile?	13 ○	14 ○
h) Êtes-vous déjà retourné à l'école pour vous recycler?	15 ○	16 ○

E29. Vous a-t-il fallu plus de temps pour obtenir votre niveau d'instruction actuel à cause de votre affection?

Oui 1 ○ Non 2 ○ passez à la section suivante, question F1

E30. Combien de temps supplémentaire?

Années [ ]

Impossible à évaluer 1 ○

PASSEZ À LA SECTION SUIVANTE, QUESTION F1

SECTION SUR LES DÉPLACEMENTS – SECTION F

F1. J'aimerais maintenant vous interroger sur les moyens de transport que vous utilisez pour vos déplacements locaux, c'est-à-dire les trajets de moins de 50 milles (80 km).

F2. Votre affection ou votre problème de santé vous empêche-t-il de quitter votre domicile pour effectuer de courts trajets? (c.-à-d. êtes-vous confiné chez vous?)

Oui [1]○ passez à F24 Non [2]○

F3. Un membre de votre ménage possède-t-il ou loue-t-il une voiture, une camionnette ou une fourgonnette?

Oui [1]○ Non [2]○ passez à F10

F4. Utilisez-vous ce véhicule surtout comme conducteur ou comme passager? (Cochez une case)

Surtout comme conducteur . . . . . [1]○

Surtout comme passager . . . . . [2]○

N'utilise pas le véhicule . . . . . [3]○ passez à F10

F5. Avez-vous fait installer des dispositifs spéciaux comme des commandes manuelles ou une servodirection dans ce véhicule à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui [1]○ Non [2]○ passez à F7

F6. Quels sont ces dispositifs spéciaux? (Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent)

Accélérateur/freins manuels . . . . . [1]○

Rampes, courroies, poignées spéciales, rampes d'accès ou élévateurs . . . . . [2]○

Transmission automatique . . . . . [3]○

Servodirection, glaces/miroirs à commande électrique . . . . [4]○

Espace pour fauteuil roulant ou autres appareils spéciaux . [5]○

Autre . . . . . [6]○

F7. Faudrait-il apporter des (d'autres) modifications ou ajouter des (d'autres) dispositifs spéciaux à ce véhicule à cause de votre affection?

Oui [1]○ Non [2]○ passez à F10

F8. Quels sont ces dispositifs ou modification? (Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent)

Accélérateur/freins manuels . . . . . [1]○

Rampes, courroies, poignées spéciales, rampes d'accès ou élévateurs . . . . . [2]○

Transmission automatique . . . . . [3]○

Servodirection, glaces/miroirs à commande électrique . . . . [4]○

Espace pour fauteuil roulant ou autres appareils spéciaux [5]○

Autre . . . . . [6]○

F9. Quelle est la principale raison pour laquelle le véhicule ne possède pas ces dispositifs spéciaux? (Ne lisez pas la liste. Cochez une case)

Pas pratiques, trop difficiles à faire . . . . . [1]○

Attend la livraison/la fabrication/les pièces . . . . . [2]○

Ne savait pas où les obtenir . . . . . [3]○

N'étaient pas disponibles . . . . . [4]○

Trop coûteux; ne peut se les permettre . . . . . [5]○

Trop loin; trop difficiles à obtenir . . . . . [6]○

N'a pas eu le temps . . . . . [7]○

Aucune raison spéciale . . . . . [8]○

Autre raison . . . . . [9]○

F10. Certaines localités mettent un service spécial d'autobus ou de fourgonnettes à la disposition des personnes qui ont de la difficulté à utiliser le service local de transport en commun. Lorsqu'ils utilisent ce service spécial, les gens peuvent appeler d'avance et demander qu'on les prenne à domicile. Avez-vous besoin d'un service de ce genre?

Oui [1]○ Non [2]○
Ne sait pas [3]○
} passez à F13

F11. Un service de ce genre existe-t-il dans votre région?

Oui [1]○ Non [2]○
Ne sait pas [3]○
} passez à F13

F12. Quelle est la fréquence à laquelle vous utilisez ce service?

Presque tous les jours . . . . . [1]○

A l'occasion . . . . . [2]○

Rarement/jamais . . . . . [3]○

F13. Existe-t-il un service local de transport en commun (autobus, métro, tramway) dans votre région?

Oui [1]○ Non [2]○ passez à F17

F14. Quelle est la fréquence à laquelle vous utilisez le service local de transport en commun?

Presque tous les jours . . . . . [1]○

A l'occasion . . . . . [2]○

Rarement/jamais . . . . . [3]○

F15. Éprouvez-vous des difficultés à utiliser le service local de transport en commun à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui [1]○ Non [2]○ passez à F17

F16. Quel genre de difficulté éprouvez-vous? (Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent)

Difficulté de vous rendre à l'arrêt d'autobus, de métro ou de tramway . . . . . [1]○

Difficulté de monter dans l'autobus, le métro ou le tramway ou d'en descendre . . . . . [2]○

Espace insuffisant pour vous asseoir ou vous tenir debout . [3]○

Autre . . . . . [4]○

F17. Existe-t-il un service de taxis dans votre région?

Oui [1]○ Non [2]○ Ne sait pas [3]○ } Passez à F20

F18. Quelle est la fréquence à laquelle vous utilisez le service de taxis?

Presque tous les jours ..... [1]○

A l'occasion ..... [2]○

Rarement/jamais ..... [3]○

F19. Est-ce à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui [1]○ Non [2]○

F20. À L'INTERVIEWER:

- Si "Oui" ou "Non" à la question D5 .... [1]○ passez à F21
- Autrement (si aucune réponse en D5) ... [2]○ passez à F22

F21. La question qui suit concerne les trajets que vous avez effectués pour vous rendre à votre travail au cours de la dernière semaine pendant laquelle vous avez travaillé à votre emploi ou entreprise principal. La question porte sur les trajets que vous avez effectués de votre lieu de résidence à votre lieu de travail. Quel est le principal moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre à votre travail? (Je veux dire le moyen que vous avez utilisé pour parcourir la plus grande distance) (Ne lisez pas la liste. Cochez une case)

Aucun, travaille à domicile ..... [01]○

Véhicule particulier spécialement modifié ..... [02]○

Autre véhicule particulier ..... [03]○

Autobus/métro/tramway ordinaire ..... [04]○

Service spécial d'autobus ou de fourgonnettes pour handicapés. ..... [05]○

Train de banlieue ..... [06]○

Taxi ..... [07]○

Motocyclette/bicyclette ..... [08]○

Marche ..... [09]○

Autre ..... [10]○

F22. À L'INTERVIEWER:

- Si "Oui" à la question E2 (va à l'école) ... [1]○ passez à F23
- Autrement ..... [2]○ passez à F24

F23. La question qui suit concerne les trajets que vous avez effectués pour vous rendre à l'école au cours de la dernière semaine pendant laquelle vous avez été à l'école, au collège ou à l'université. La question porte sur les trajets que vous avez effectués de votre lieu de résidence à votre école. Quel est le principal moyen de transport que vous avez utilisé pour vous rendre à l'école? (Je veux dire le moyen que vous avez utilisé pour parcourir la plus grande distance) (Ne lisez pas la liste. Cochez une case)

Aucun, étudie à domicile ..... [01]○

Véhicule particulier spécialement modifié ..... [02]○

Autre véhicule particulier ..... [03]○

Autobus scolaire ordinaire ..... [04]○

Autobus/métro/tramway ordinaire ..... [05]○

Service spécial d'autobus ou de fourgonnettes pour handicapés. ..... [06]○

Train de banlieue ..... [07]○

Taxi ..... [08]○

Motocyclette/bicyclette ..... [09]○

Marche ..... [10]○

Autre ..... [11]○

F24. J'aimerais maintenant vous interroger sur les moyens de transport que vous utilisez pour vos déplacements sur de longues distances. Je veux dire les moyens de transport que vous utilisez pour les voyages de 50 milles (80 km) ou plus.

F25. Votre affection ou votre problème de santé vous empêche-t-il de quitter votre résidence pour effectuer des voyages de 50 miles (80 km) ou plus?

Oui [1]○ passez à la section suivante question G1 Non [2]○

F26. Éprouvez-vous des difficultés à prendre l'avion pour voyager sur de longues distances à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui [1]○ Non [2]○ passez à F28

Ne sait pas [3]○ passez à F29

F27. Quel genre de difficulté éprouvez-vous? (Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent)

Entendre les annonces ..... [1]○

Voir les signes ou les avis ..... [2]○

Vous déplacer dans l'aérogare ..... [3]○

Monter à bord/descendre ..... [4]○

Vous asseoir à bord ..... [5]○

Installations de la salle de toilette ..... [6]○

Transporter un fauteuil roulant ou d'autres appareils spéciaux ..... [7]○

Règles et règlements du transporteur ..... [8]○

Autre ..... [9]○

F28. Combien de voyages en avion de 50 milles (80 km) ou plus avez-vous fait et qui se sont terminés pendant la période allant du 1er avril 1984 jusqu'à aujourd'hui?

Inscrivez le nombre [ ] Si aucun, inscrivez "0 0"

F29. Éprouvez-vous des difficultés à prendre l'autobus pour voyager sur une longue distance à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui [1]○ Non [2]○ passez à F31

Ne sait pas [3]○ passez à F32

F30. Quel genre de difficulté éprouvez-vous? (Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent)

Entendre les annonces ..... [1]○

Voir les signes ou les avis ..... [2]○

Vous déplacer dans la gare ..... [3]○

Monter à bord/descendre ..... [4]○

Vous asseoir à bord ..... [5]○

Installations de la salle de toilette ..... [6]○

Transporter un fauteuil roulant ou d'autres appareils spéciaux ..... [7]○

Règles et règlements du transporteur ..... [8]○

Autre ..... [9]○

F31. Combien de voyages en autobus de 50 milles (80 km) ou plus avez-vous faits et qui se sont terminés pendant la période allant du 1er avril 1984 jusqu'à aujourd'hui?

Inscrivez le nombre ☐☐ Si aucun, inscrivez "00"

F32. Éprouvez-vous des difficultés à prendre le train pour voyager sur une longue distance à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 1○ Non 2○ passez à F34

Ne sait pas 3○ passez à F35

F33. Quel genre de difficulté éprouvez-vous? (Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent)

Entendre les annonces . . . . . 1○

Voir les signes ou les avis. . . . . 2○

Vous déplacer dans la gare. . . . . 3○

Monter à bord/descendre . . . . . 4○

Vous asseoir à bord . . . . . 5○

Installations de la salle de toilette . . . . . 6○

Transporter un fauteuil roulant ou d'autres appareils spéciaux . . . . . 7○

Règles et règlements du transporteur. . . . . 8○

Autre . . . . . 9○

F34. Combien de voyages en train de 50 milles (80 km) ou plus avez-vous faits et qui se sont terminés pendant la période allant du 1er avril 1984 jusqu'à aujourd'hui?

Inscrivez le nombre ☐☐ Si aucun, inscrivez "00"

F35. Éprouvez-vous des difficultés à utiliser une voiture, une camionnette ou une fourgonnette pour voyager sur une longue distance à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 1○

Non 2○

Ne sait pas 3○ passez à la section suivante, question G1

F36. Combien de voyages de 50 milles (80 km) ou plus avez-vous faits et qui sont terminés pendant la période allant du 1er avril 1984 jusqu'à aujourd'hui dans une voiture, une camionnette ou une fourgonnette?

Inscrivez le nombre ☐☐ Si aucun, inscrivez "00"

PASSEZ À LA SECTION SUIVANTE, QUESTION G1

LOGEMENT – SECTION G

G1. À cause de votre affection physique ou de votre problème de santé, utilisez-vous l'un des dispositifs spéciaux suivants pour entrer dans votre logement actuel ou pour en sortir? (Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.)

a) Rampes d'accès ..... 1 ○
b) Entrées élargies ..... 2 ○
c) Entrée au niveau de la rue ..... 3 ○
d) Porte qui s'ouvre automatiquement ..... 4 ○
e) Élévateur ou appareil de levage ..... 5 ○
f) Autre dispositif ..... 6 ○
g) Aucun ..... 7 ○

G2. Parmi ces dispositifs spéciaux, indiquez celui ou ceux dont vous avez besoin mais que vous n'avez pas. (Cochez toutes les cases qui s'appliquent.)

a) Rampes d'accès ..... 1 ○
b) Entrées élargies ..... 2 ○
c) Entrée au niveau de la rue ..... 3 ○
d) Porte qui s'ouvre automatiquement ..... 4 ○
e) Élévateur ou appareil de levage ..... 5 ○
f) Autre dispositif ..... 6 ○
g) Aucun ..... 7 ○

G3. À cause de votre affection physique ou de votre problème de santé, utilisez-vous l'un des dispositifs spéciaux suivants pour vous déplacer dans votre logement? (Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.)

a) Rampes ..... 1 ○
b) Élévateur ou appareil de levage ..... 2 ○
c) Entrées élargies ou hall d'entrée ..... 3 ○
d) Porte qui s'ouvre automatiquement ..... 4 ○
e) Autre dispositif spécial ..... 5 ○
f) Aucun ..... 6 ○

G4. Parmi ces dispositifs spéciaux, indiquez celui ou ceux dont vous avez besoin mais que vous n'avez pas. (Cochez toutes les cases qui s'appliquent.)

a) Rampes ..... 1 ○
b) Élévateur ou appareil de levage ..... 2 ○
c) Entrées élargies ou hall d'entrée ..... 3 ○
d) Porte qui s'ouvre automatiquement ..... 4 ○
e) Autre dispositif spécial ..... 5 ○
f) Aucun ..... 6 ○

G5. Dans votre logement, éprouvez-vous des difficultés à utiliser les accessoires ou appareils suivants?

	Éprouve de la difficulté	N'éprouve aucune difficulté	Ne possède pas cet appareil ou accessoire
a) Cuisinière	01 ○	02 ○	03 ○
b) Évier de cuisine	04 ○	05 ○	06 ○
c) Armoires de cuisine	07 ○	08 ○	09 ○
d) Réfrigérateur	10 ○	11 ○	12 ○
e) Accessoires de la salle de toilette (baignoire, toilette, lavabo)	13 ○	14 ○	15 ○
f) Autre accessoire	16 ○	17 ○	18 ○

PASSEZ À LA SECTION SUIVANTE, QUESTION H1

CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES – SECTION H

H1. À cause de votre affection ou problème de santé, avez-vous reçu un revenu des sources suivantes au cours de l'année 1983? (Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.)

Prestations d'anciens combattants ..... 1 ○

Pension d'invalidité du Régime de pensions du Canada ..... 2 ○

Pension d'invalidité du Régime de rentes du Québec ..... 3 ○

Indemnités de la Commission des accidents du travail ..... 4 ○

Régime privé d'assurance-invalidité ..... 5 ○

Autre aide financière fédérale ou provinciale aux handicapés (précisez) ..... 6 ○

Aucune des sources ci-dessus ..... 7 ○ Passez à H3

H2. Quel numéro de la fiche "Q" correspond au revenu total que vous avez reçu de ces sources?

☐

Refus ..... 8 ○

Ne sait pas ..... 9 ○

H3. Quel numéro de la fiche "Q" correspond au revenu que vous avez reçu de toutes les sources avant impôt au cours de l'année 1983? Veuillez compter le revenu provenant d'un traitement, d'un salaire, d'un travail autonome, de pourboires, de pensions, de placements, de prestations d'assurance-chômage et tout revenu que vous recevez en raison de votre affection ou de votre problème de santé.

☐☐

Refus ..... 18 ○

Ne sait pas ..... 19 ○

H4. Les gens doivent parfois acquitter des frais supplémentaires en raison de leur affection ou problème de santé. En 1983, avez-vous effectué des dépenses supplémentaires pour acquitter vos frais d'éducation, de transport, de matériel spécial, de services personnels, de médicaments ou de soins médicaux, etc. qui n'ont pas été remboursées par un programme d'assurance?

Oui 1 ○ Non 2 ○ Mettez fin à l'interview

H5. Quel numéro de la fiche "Q" correspond au montant total de ces dépenses supplémentaires?

☐

Refus ..... 8 ○

Ne sait pas ..... 9 ○

Annexe C

Questionnaire de l'Enquête sur la santé et les limitations d'activités

Statistique Canada Statistics Canada

Enquête sur la santé et les limitations d'activités (Adultes – 15 ans et plus)

Questionnaire 02

"Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, Statuts du Canada, 1970-71-72, chapitre 15"

INTRODUCTION

STATISTIQUE CANADA MÈNE UNE ENQUÊTE SPÉCIALE POUR OBTENIR DES DONNÉES SUR LES CANADIENS, QUI, POUR DES RAISONS RELIÉES À LA SANTÉ, SONT LIMITÉS DANS LE GENRE OU LA QUANTITÉ D'ACTIVITÉS QU'ILS PEUVENT FAIRE QUOTIDIENNEMENT. LES DONNÉES RECUEILLIES DANS L'ENQUÊTE SUR LA SANTÉ ET LES LIMITATIONS AUX ACTIVITÉS DEVRAIENT PERMETTRE D'IDENTIFIER LES PROBLÈMES RENCONTRÉS PAR CES CANADIENS DANS DES DOMAINES COMME L'EMPLOI, L'ÉDUCATION, LES DÉPLACEMENTS, LE LOGEMENT ET LES LOISIRS.

État final du quest.

Entièrement complété	1 ○
Partiellement "	2 ○
Refus	3 ○
Aucun contact	4 ○
Autre	5 ○

DOCUMENT CONFIDENTIEL UNE FOIS REMPLI

PROV	CÉF No	SD No	NV	Ménage	Type de formule	No de la personne
					0 2	

Échantillon des "oui" 1 ○
Échantillon des "non" 2 ○

Nom
Nom Prénom

Téléphone

Adresse
Rue et No ou lot et concession ou location exacte
Ville, village, canton, autre municipalité ou réserve indienne Province ou territoire Code Postal

Date de naissance
Jour Mois Année

Sexe
Homme 1 ○
Femme 2 ○

Source de l'information

La personne de référence 1 ○
OU
Substitut – Parent ou enfant 2 ○
– Autre membre de la famille 3 ○
– Autre 4 ○

Raison de la substitution →
Hospitalisée 1 ○
Incapable de répondre 2 ○
Personne absente 3 ○
Autre 4 ○

Registre des visites/Appels de l'interviewer

No de l'appel ou de la visite	Date	L'heure de l'appel ou de la visite	Interview			Commentaires
			Début	Fin	Durée (min.)	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
DURÉE TOTALE (Minutes)						

Signature de l'interviewer

Date

5-2000-4.2: 27-03-86 TB/CT REG. B102201-4

SECTION A - QUESTIONS DE SÉLECTION

J'aimerais vous poser quelques questions sur votre capacité d'accomplir certaines activités même à l'aide d'appareils spéciaux, si vous en utilisez habituellement. Veuillez déclarer uniquement les difficultés qui devraient durer six mois ou plus.

Colonne de sélection Oui

1 ÉPROUVEZ-VOUS DES DIFFICULTÉS À ENTENDRE CE QUI SE DIT AU COURS D'UNE CONVERSATION NORMALE AVEC UNE AUTRE PERSONNE?

Oui, éprouve des difficultés ..... 1 ○

Non, pas de difficulté .. 2 ○ → Passez à 2 — Passez à 1a

1a À quel âge avez-vous éprouvé pour la première fois des difficultés à le faire?

Âge ☐☐ (Si moins d'un an, inscrivez 00)

1b Êtes-vous totalement incapable de le faire?

Oui, totalement incapable ..... 3 ○

Non, capable ..... 4 ○

1c Quel est le PRINCIPAL problème de santé ou la PRINCIPALE affection qui fait que vous éprouvez des difficultés à entendre ce qui se dit au cours d'une conversation normale avec une autre personne?

Précisez ☐☐☐

		Colonne de sélection Oui
3a	Êtes-vous capable de comprendre ce qu'on vous dit au moyen d'un appareil téléphonique ordinaire, avec une prothèse auditive si vous en portez une? Oui 3○ Non 4○	
3b	J'aimerais vous interroger au sujet de l'utilisation que vous faites des appareils spéciaux pour les mal entendant. Utilisez-vous actuellement . . . **INTERVIEWER**: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent. une prothèse auditive? ..... 1○ un appareil de télécommunication pour les mal entendant, par exemple: un téléscripteur, un visuor? ..... 2○ un décodeur des émissions sous-titrées? ..... 3○ un système d'amplification spécial, par exemple: un système F.M. personnel? ..... 4○ un téléphone à volume réglable? ..... 5○ d'autres appareils pour les mal entendant? ..... 6○ (précisez) _____ aucun ..... 7○	
3c	Y a-t-il des appareils pour les mal entendant dont vous avez besoin mais que vous n'avez pas? Oui 5○ Non 6○ → Passez à 3f	
3d	De quel(s) appareil(s) avez-vous besoin? **INTERVIEWER**: Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent. Prothèse auditive ..... 1○ Appareil de télécommunication pour les mal entendant, par exemple: un téléscripteur, un visuor ..... 2○ Décodeur des émissions sous-titrées ..... 3○ Système d'amplification spécial, par exemple: un système F.M. personnel ..... 4○ Téléphone à volume réglable ..... 5○ Autre(s) appareil(s) pour les mal entendant ..... 6○ (précisez) _____	
3e	Quel est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas cet (ces) appareil(s)? **INTERVIEWER**: Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une seule case. L'affection n'était pas assez grave ..... 1○ Ne savait pas où les obtenir ..... 2○ Trop coûteux/Ne pouvait pas se le permettre ..... 3○ N'était(ent) pas disponible(s) ..... 4○ N'a(ont) jamais été prescrit(s) ..... 5○ Aucune raison spéciale ..... 6○ Autre raison ..... 7○	
3f	La prochaine question porte sur certaines capacités de communication que vous pouvez avoir. Êtes-vous capable ... **INTERVIEWER**: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent. d'utiliser un langage gestuel? ..... 1○ de lire sur les lèvres? ..... 2○ rien de ce qui précède ..... 3○	
3g	Parmi ces deux capacités, y en a-t-il dont vous avez besoin mais que vous n'avez pas? Oui 5○ Non 6○	

4 ÉPROUVEZ-VOUS DES DIFFICULTÉS À LIRE LES CARACTÈRES ORDINAIRES D'UN JOURNAL (AVEC DES VERRES SI VOUS EN PORTEZ HABITUELLEMENT)?

Colonne de sélection Oui

Oui, éprouve des difficultés ..... 1 ○

Non, pas de difficulté ... 2 ○ → Passez à 5

Passez à 4a

4a À quel âge avez-vous éprouvé pour la première fois des difficultés à le faire?

Âge ☐☐ (Si moins d'un an, inscrivez 00)

4b Êtes-vous totalement incapable de le faire?

Oui, totalement incapable ..... 3 ○

Non, capable ..... 4 ○

4c Quel est le PRINCIPAL problème de santé ou la PRINCIPALE affection qui fait que vous éprouvez des difficultés à lire les caractères ordinaires d'un journal?

Même affection qu'à la question ☐0☐c☐ → Passez à 5

Précisez ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

4d Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre affection?

INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q". Inscrivez le numéro approprié.

☐☐

5 ÉPROUVEZ-VOUS DES DIFFICULTÉS À VOIR CLAIREMENT LA FIGURE DE QUELQU'UN À 12 PIEDS/4 MÈTRES (par ex., d'un bout à l'autre d'une pièce) AVEC DES VERRES SI VOUS EN PORTEZ HABITUELLEMENT?

Oui, éprouve des difficultés ..... 5 ○

Non, pas de difficulté .. 6 ○ → Passez à 6

Passez à 5a

5a À quel âge avez-vous éprouvé pour la première fois des difficultés à le faire?

Âge ☐☐ (Si moins d'un an, inscrivez 00)

5b Êtes-vous totalement incapable de le faire?

Oui, totalement incapable ..... 7 ○

Non, capable ..... 8 ○

5c Quel est le PRINCIPAL problème de santé ou la PRINCIPALE affection qui fait que vous éprouvez des difficultés à voir clairement la figure de quelqu'un à 12 pieds/4 mètres?

Même affection qu'à la question ☐0☐c☐ → Passez à 6

Ou précisez ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

5d Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre affection?

INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q". Inscrivez le numéro approprié.

☐☐

6 À L'INTERVIEWER

Si le "Oui" est coché à la question 4 ou 5,

alors 1 ○ ⟶ Passez à 6a

Autrement 2 ○ ⟶ Passez à 7

Colonne de sélection Oui

6a Un spécialiste des troubles de la vision vous a-t-il déclaré(e) légalement aveugle?

Oui ..... 3 ○

Non ..... 4 ○ ⟶ Passez à 6c

Ne sait pas/incertain ..... 5 ○

6b Êtes-vous capable de reconnaître une main placée en face de vos yeux et de compter le nombre de doigts qu'on vous montre?

Oui 6 ○ Non 7 ○

6c J'aimerais vous interrogé au sujet de l'utilisation que vous faites des appareils spéciaux pour les handicapés visuels. Utilisez-vous actuellement . . .

INTERVIEWER: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

des verres/lunettes/verres de contact? ..... 1 ○

des loupes ou d'autres appareils grossissant? ..... 2 ○

du matériel d'enregistrement (bande, cassette, etc.)? ..... 3 ○

une canne blanche? ..... 4 ○

d'autre(s) appareil(s) pour les handicapés visuels? ..... 5 ○

(précisez) _____

aucun ..... 6 ○

6d Y a-t-il des appareils pour les handicapés visuels dont vous avez besoin mais que vous n'avez pas?

Oui 7 ○ Non 8 ○ ⟶ Passez à 7

6e De quel(s) appareil(s) avez-vous besoin?

INTERVIEWER: Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

Verres/lunettes/verres de contact ..... 1 ○

Loupes ou autres appareils grossissant ..... 2 ○

Appareil(s) pour les handicapés visuels ..... 3 ○

(précisez) _____

6f Quel est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas cet (ces) appareil(s)?

INTERVIEWER: Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une seule case.

L'affection n'était pas assez grave ..... 1 ○

Ne savait pas où les obtenir ..... 2 ○

Trop coûteux/ne pouvait pas se le permettre ..... 3 ○

N'était(ent) pas disponible(s) ..... 4 ○

N'a(ont) jamais été prescrit(s) ..... 5 ○

Aucune raison spéciale ..... 6 ○

Autre raison ..... 7 ○

7 ÉPROUVEZ-VOUS DES DIFFICULTÉS À PARLER ET ÊTRE COMPRIS(E)?

Colonne de sélection Oui

Oui, éprouve des difficultés ..... 1 ○

Non, pas de difficulté . 2 ○ → Passez à 8

Passez à 7a

7a À quel âge avez-vous éprouvé pour la première fois des difficultés à le faire?

Âge ☐☐ (Si moins d'un an, inscrivez 00)

7b Jusqu'à quel point croyez-vous être capable de vous faire comprendre en parlant à ...

	Entièrement	Partiellement	Pas du tout
a) des membres de votre famille?	1 ○	2 ○	3 ○
b) vos amis?	4 ○	5 ○	6 ○
c) d'autres personnes?	7 ○	8 ○	9 ○

7c Quel est le PRINCIPAL problème de santé ou la PRINCIPALE affection qui fait que vous éprouvez des difficultés à parler et être compris(e)?

Même affection qu'à la question ☐0☐c☐ → Passez à 8

Précisez ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

7d Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre affection?

INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q". Inscrivez le numéro approprié.

☐☐

8 ÉPROUVEZ-VOUS DES DIFFICULTÉS À MARCHER SUR UNE DISTANCE DE 400 VERGES/MÈTRES SANS VOUS REPOSER (environ trois pâtés de maisons)?

Oui, éprouve des difficultés ..... 3 ○

Non, pas de difficulté . 4 ○ → Passez à 9

Passez à 8a

8a À quel âge avez-vous éprouvé pour la première fois des difficultés à le faire?

Âge ☐☐ (Si moins d'un an, inscrivez 00)

8b Êtes-vous totalement incapable de le faire?

Oui, totalement incapable ..... 5 ○

Non, capable ..... 6 ○

8c Quel est le PRINCIPAL problème de santé ou la PRINCIPALE affection qui fait que vous éprouvez des difficultés à marcher sur une distance de 400 verges/mètres sans vous reposer?

Même affection qu'à la question ☐0☐c☐ → Passez à 9

Précisez ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

8d Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre affection?

INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q". Inscrivez le numéro approprié.

☐☐

9 ÉPROUVEZ-VOUS DES DIFFICULTÉS À MONTER ET DESCENDRE UN ESCALIER (environ 12 marches)?

Colonne de sélection Oui

Oui, éprouve des difficultés ..... 7○

Non, pas de difficulté . 8○ → Passez à 10

Passez à 9a

9a À quel âge avez-vous éprouvé pour la première fois des difficultés à le faire?

Âge ☐☐ (Si moins d'un an, inscrivez 00)

9b Êtes-vous totalement incapable de le faire?

Oui, totalement incapable . . 1○

Non, capable ..... 2○

9c Quel est le PRINCIPAL problème de santé ou la PRINCIPALE affection qui fait que vous éprouvez des difficultés à monter et descendre un escalier?

Même affection qu'à la question ☐0☐c → Passez à 10

Précisez ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

9d Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre affection?

INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q" Inscrivez le numéro approprié.

☐☐

10 ÉPROUVEZ-VOUS DES DIFFICULTÉS À TRANSPORTER UN OBJET DE 10 LIVRES SUR UNE DISTANCE DE 30 PIEDS/5 KILOGRAMMES SUR 10 MÈTRES (par ex., un sac d'épicerie)?

Oui, éprouve des difficultés ..... 3○

Non, pas de difficulté . 4○ → Passez à 11

Passez à 10a

10a À quel âge avez-vous éprouvé pour la première fois des difficultés à le faire?

Âge ☐☐ (Si moins d'un an, inscrivez 00)

10b Êtes-vous totalement incapable de le faire?

Oui, totalement incapable ..... 5○

Non, capable ..... 6○

10c Quel est le principal problème de santé ou la principale affection qui fait que vous éprouvez des difficultés à transporter un objet de 10 livres sur une distance de 30 pieds?

Même affection qu'à la question ☐0☐c → Passez à 11

Précisez ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

10d Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre affection?

INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q". Inscrivez le numéro approprié.

☐☐

11 ÉPROUVEZ-VOUS DES DIFFICULTÉS À VOUS DÉPLACER D'UNE PIÈCE À UNE AUTRE?

Colonne de sélection Oui

Oui, éprouve des difficultés ..... 7 ○

Non, pas de difficulté 8 ○ → Passez à 12

Passez à 11a

11a À quel âge avez-vous éprouvé pour la première fois des difficultés à le faire?

Âge ☐☐ (Si moins d'un an, inscrivez 00)

11b Êtes-vous totalement incapable de le faire?

Oui, totalement incapable ..... 1 ○

Non, capable ..... 2 ○

11c Quel est le principal problème de santé ou la principale affection qui fait que vous éprouvez des difficultés à vous déplacer d'une pièce à une autre?

Même affection qu'à la question ☐☐c → Passez à 12

Précisez ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

11d Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre affection?

INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q" Inscrivez le numéro approprié.

☐☐

12 ÉPROUVEZ-VOUS DES DIFFICULTÉS À VOUS TENIR DEBOUT PENDANT DE LONGUES PÉRIODES C'EST-À-DIRE PENDANT PLUS DE 20 MINUTES? RAPPELEZ-VOUS QU'IL S'AGIT DE PROBLÈMES QUI DEVRAIENT DURER 6 MOIS OU PLUS.

Oui, éprouve des difficultés ..... 3 ○

Non, pas de difficulté ..4 ○ →Passez à 13

Passez à 12a

12a À quel âge avez-vous éprouvé pour la première fois des difficultés à le faire?

Âge ☐☐ (Si moins d'un an, inscrivez 00)

12b Êtes-vous totalement incapable de le faire?

Oui, totalement incapable ..... 5 ○

Non, capable ..... 6 ○

12c Quel est le PRINCIPAL problème de santé ou la PRINCIPALE affection qui fait que vous éprouvez des difficultés à vous tenir debout pendant de longues périodes?

Même affection qu'à la question ☐☐c → Passez à 13

Précisez ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

12d Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre affection?

INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q". Inscrivez le numéro approprié.

☐☐

13 LORSQUE VOUS ÊTES DEBOUT, ÉPROUVEZ-VOUS DES DIFFICULTÉS À VOUS PENCHER ET À RAMASSER UN OBJET SUR LE PLANCHER (par ex., un soulier)?

Colonne de sélection Oui

Oui, éprouve des difficultés ..... 7 ○

Non, pas de difficulté 8 ○ → Passez à 14 — Passez à 13a

13a À quel âge avez-vous éprouvé pour la première fois des difficultés à le faire?

Âge ☐☐ (Si moins d'un an, inscrivez 00)

13b Êtes-vous totalement incapable de le faire?

Oui, totalement incapable ..... 1 ○

Non, capable ..... 2 ○

13c Quel est le PRINCIPAL problème de santé ou la PRINCIPALE affection qui fait que vous éprouvez des difficultés, lorsque vous êtes debout, à vous pencher et à ramasser un objet sur le plancher?

Même affection qu'à la question ☐☐c → Passez à 14

Précisez ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

13d Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre affection?

INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q" Inscrivez le numéro approprié

☐☐

14 ÉPROUVEZ-VOUS DES DIFFICULTÉS À VOUS HABILLER ET VOUS DÉSHABILLER?

Oui, éprouve des difficultés ..... 3 ○

Non, pas de difficulté 4 ○ → Passez à 15 — Passez à 14a

14a À quel âge avez-vous éprouvé pour la première fois des difficultés à le faire?

Âge ☐☐ (Si moins d'un an, inscrivez 00)

14b Êtes-vous totalement incapable de le faire?

Oui, totalement incapable ..... 5 ○

Non, capable ..... 6 ○

14c Quel est le PRINCIPAL problème de santé ou la PRINCIPALE affection qui fait que vous éprouvez des difficultés à vous habiller et à vous déshabiller?

Même affection qu'à la question ☐☐c → Passez à 15

Précisez ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

14d Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre affection?

INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q". Inscrivez le numéro approprié.

☐☐

15 ÉPROUVEZ-VOUS DES DIFFICULTÉS À VOUS METTRE AU LIT ET À SORTIR DU LIT?

Colonne de sélection Oui

Oui, éprouve des difficultés ..... 7 ○

Non, pas de difficulté ... 8 ○ → Passez à 16

Passez à 15a

15a À quel âge avez-vous éprouvé pour la première fois des difficultés à le faire?

Âge ☐☐ (Si moins d'un an, inscrivez 00)

15b Êtes-vous totalement incapable de le faire?

Oui, totalement incapable ... 1 ○

Non, capable ..... 2 ○

15c Quel est le PRINCIPAL problème de santé ou la PRINCIPALE affection qui fait que vous éprouvez des difficultés à vous mettre au lit et à sortir du lit?

Même affection qu'à la question ☐☐c → Passez à 16

Précisez ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

15d Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre affection?

INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q". Inscrivez le numéro approprié.

☐☐

16 ÉPROUVEZ-VOUS DES DIFFICULTÉS À VOUS COUPER LES ONGLES D'ORTEILS?

Oui, éprouve des difficultés ..... 3 ○

Non, pas de difficulté ... 4 ○ → Passez à 17

Passez à 16a

16a À quel âge avez-vous éprouvé pour la première fois des difficultés à le faire?

Âge ☐☐ (Si moins d'un an, inscrivez 00)

16b Êtes-vous totalement incapable de le faire?

Oui, totalement incapable ... 5 ○

Non, capable ..... 6 ○

16c Quel est le PRINCIPAL problème de santé ou la PRINCIPALE affection qui fait que vous éprouvez des difficultés à vous couper les ongles d'orteils?

Même affection qu'à la question ☐☐c → Passez à 17

Précisez ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

16d Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre affection?

INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q". Inscrivez le numéro approprié.

☐☐

17 ÉPROUVEZ-VOUS DES DIFFICULTÉS À VOUS SERVIR DE VOS DOIGTS POUR SAISIR OU MANIER UN OBJET?

Colonne de sélection Oui

Oui, éprouve des difficultés ..... 7○

Non, pas de difficulté ..8○ → Passez à 18

Passez à 17a

17a À quel âge avez-vous éprouvé pour la première fois des difficultés à le faire?

Âge ☐☐ (Si moins d'un an, inscrivez 00)

17b Êtes-vous totalement incapable de le faire?

Oui, totalement incapable ... 1○

Non, capable ..... 2○

17c Quel est le PRINCIPAL problème de santé ou la PRINCIPALE affection qui fait que vous éprouvez des difficultés à vous servir de vos doigts pour saisir ou manier un objet?

Même affection qu'à la question ☐☐c → Passez à 18

Précisez ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

17d Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre affection?

INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q" Inscrivez le numéro approprié.

☐☐

18 ÉPROUVEZ-VOUS DES DIFFICULTÉS À ÉTENDRE LE BRAS DANS N'IMPORTE QUELLE DIRECTION POUR PRENDRE QUELQUE CHOSE (par ex., au dessus de votre tête)?

Oui, éprouve des difficultés ..... 3○

Non, pas de difficulté ..4○ → Passez à 19

Passez à 18a

18a À quel âge avez-vous éprouvé pour la première fois des difficultés à le faire?

Âge ☐☐ (Si moins d'un an, inscrivez 00)

18b Êtes-vous totalement incapable de le faire?

Oui, totalement incapable ..... 5○

Non, capable ..... 6○

18c Quel est le PRINCIPAL problème de santé ou la PRINCIPALE affection qui fait que vous éprouvez des difficultés à étendre le bras dans n'importe quelle direction pour prendre quelque chose?

Même affection qu'à la question ☐☐c → Passez à 19

Précisez ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

18d Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre affection?

INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q". Inscrivez le numéro approprié.

☐☐

19 ÉPROUVEZ-VOUS DES DIFFICULTÉS À COUPER VOS ALIMENTS?

Colonne de sélection Oui

Oui, éprouve des difficultés ..... 7 ○

Non, pas de difficulté .. 8 ○ ⟶ Passez à 20

Passez à 19a ↵

19a À quel âge avez-vous éprouvé pour la première fois des difficultés à le faire?

Âge ☐☐ (Si moins d'un an, inscrivez 00)

19b Êtes-vous totalement incapable de le faire?

Oui, totalement incapable ..... 1 ○

Non, capable ..... 2 ○

19c Quel est le PRINCIPAL problème de santé ou la PRINCIPALE affection qui fait que vous éprouvez des difficultés à couper vos aliments?

Même affection qu'à la question ☐☐c ⟶ Passez à 20

Précisez ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

19d Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre affection?

INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q". Inscrivez le numéro approprié.

☐☐

20 À CAUSE D'UNE AFFECTION OU UN PROBLÈME DE SANTÉ CHRONIQUE QUI DEVRAIT DURER 6 MOIS OU PLUS, ÊTES-VOUS LIMITÉ(E) DANS LE GENRE OU LA QUANTITÉ D'ACTIVITÉS QUE VOUS POUVEZ FAIRE . . .

(i) À LA MAISON?

Oui, est limité(e) ..... 3 ○

Non ..... 4 ○

(ii) À L'ÉCOLE OU AU TRAVAIL?

Oui, est limité(e) ..... 5 ○

Non ..... 6 ○

Sans objet ..... 7 ○

(iii) DANS VOS AUTRES OCCUPATIONS COMME LES DÉPLACEMENTS, LES SPORTS OU LES LOISIRS?

Oui, est limité(e) ..... 8 ○

Non ..... 9 ○

20a À L'INTERVIEWER:

Si le "Oui" est coché à la question 20(i), 20(ii) ou 20(iii),

alors 1 ○ ⟶ Passez à 20b

Autrement 2 ○ ⟶ Passez à 21

Colonne de sélection Oui

20b À quel âge avez-vous commencé à être limité(e) dans vos activités?

Âge ☐☐ (Si moins d'un an, inscrivez 00)

20c Quel est le PRINCIPAL problème de santé ou la PRINCIPALE affection qui limite vos activités?

Même affection qu'à la question ☐☐c → Passez à 21

Précisez ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

20d Parmi les énoncés suivants, lequel décrit le mieux votre affection?

INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q" Inscrivez le numéro approprié.

☐☐

21 UN PROFESSIONNEL DE L'ENSEIGNEMENT OU DE LA SANTÉ VOUS A-T-IL DÉJÀ DIT QUE VOUS AVIEZ DES DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE?

Oui ..... 4○

Non ..... 5○ → Passez à 22 — Passez à 21a

21a Quel est le nom de votre difficulté d'apprentissage?

Précisez ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

22 DE TEMPS À AUTRES, CHACUN ÉPROUVE DES DIFFICULTÉS À SE SOUVENIR DU NOM D'UNE PERSONNE FAMILIÈRE OU À APPRENDRE QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU OU IL NOUS ARRIVE D'ÊTRE CONFUS PENDANT QUELQUES INSTANTS. TOUTEFOIS, AVEZ-VOUS EN PERMANENCE DES PROBLÈMES DE MÉMOIRE OU D'APPRENTISSAGE?

Oui ..... 6○

Non ..... 7○ → Passez à 23 — Passez à 22a

22a À quel âge avez-vous commencé à avoir ces problèmes?

Âge ☐☐ (Si moins d'un an, inscrivez 00)

22b Ces problèmes sont-ils causés par un problème de santé ou une affection que vous aviez à la naissance?

Oui 8○ Non 9○

22c Quelle est l'affection qui vous cause ces problèmes?

INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q". Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

Séquelles d'une attaque d'apoplexie ..... 1○

Maladie ou affection touchant le cerveau, comme une tumeur cérébrale ou une méningite ..... 2○

Blessure au cerveau ..... 3○

Maladie d'Alzheimer diagnostiquée par un médecin ..... 4○

Affection liée au vieillissement ..... 5○

Retard du développement (arriération mentale) ..... 6○

Difficultés d'apprentissage ..... 7○

Autre (précisez) _____ ..... 8○

Ne sait pas ..... 9○

23 **À CAUSE D'UNE AFFECTION OU D'UN PROBLÈME CHRONIQUE D'ORDRE ÉMOTIF, PSYCHOLOGIQUE, NERVEUX OU MENTAL, ÊTES-VOUS LIMITÉ(E) DANS LE GENRE OU LA QUANTITÉ D'ACTIVITÉS QUE VOUS POUVEZ FAIRE . . .**

Colonne de sélection Oui

(i) **À LA MAISON?**

Oui, est limité(e) ..... 1 ○

Non ..... 2 ○

(ii) **À L'ÉCOLE OU AU TRAVAIL?**

Oui, est limité(e) ..... 3 ○

Non ..... 4 ○

Sans objet ..... 5 ○

(iii) **DANS VOS AUTRES OCCUPATIONS COMME LES DÉPLACEMENTS, LES SPORTS OU LES LOISIRS?**

Oui, est limité(e) ..... 6 ○

Non ..... 7 ○

23a **À L'INTERVIEWER:**

Si le "Oui" est coché à la question 23(i), 23(ii) ou 23(iii),

alors 1 ○ → Passez à 23b

Autrement 2 ○ → Passez à 24

23b À quel âge avez-vous commencé à être limité(e) dans vos activités?

Âge ☐☐ (si moins d'un an, inscrivez 00)

23c Quel est le PRINCIPAL problème de santé ou la PRINCIPALE affection qui limite vos activités?

Même affection qu'à la question ☐☐☐

Précisez ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

24 **À L'INTERVIEWER:**

Si au moins un "Oui" est coché dans la colonne de sélection de la page 2 à 14,

alors 1 ○ → Passez à la section B

Autrement 2 ○ → **METTEZ FIN À L'INTERVIEW** Remplir la couverture avant du questionnaire

SECTION B – APPAREILS SPÉCIAUX

Les questions suivantes se rapportent à l'influence de votre affection ou votre problème de santé sur la façon dont vous accomplissez vos activités quotidiennes. Ces questions ont été conçues pour une diversité de problèmes de santé ou d'affections et certaines pourraient ne pas s'appliquer dans votre cas.

B1 **Utilisez-vous ou avez-vous besoin** d'appareils pour vous déplacez comme un fauteuil roulant ou des béquilles ou pour remplacer ou vous aider à avoir l'usage de vos mains et de vos bras comme un support de bras?

Oui 1 ○ Non 2 ○ → Passez à B7

B2 Quels appareils utilisez-vous?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- Support de dos ou de jambes ..... 01 ○
- Chaussures orthopédiques ..... 02 ○
- Jambe ou pied artificiel (prothèse) .... 03 ○
- Canne (autre qu'une canne blanche) .. 04 ○
- Béquilles ..... 05 ○
- Fauteuil roulant ..... 06 ○
- Ambulateur ..... 07 ○
- Autre(s) appareil(s) pour vous déplacer (précisez) _____ 08 ○
- Main ou bras artificiel (prothèse) ..... 09 ○
- Support de bras ..... 10 ○
- Autre(s) appareil(s) pour les mains ou les bras (précisez) _____ .... 11 ○

B3 Y a-t-il des appareils dont vous avez besoin pour vous déplacer ou pour vous assister dans l'usage de vos mains et de vos bras, mais que vous n'avez pas?

Oui 3 ○ Non 4 ○ → Passez à B6

B4 De quel(s) appareil(s) avez-vous besoin mais que vous n'avez pas?

INTERVIEWER: Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- Support de dos ou de jambes ..... 01 ○
- Chaussures orthopédiques ..... 02 ○
- Jambe ou pied artificiel (prothèse) ... 03 ○
- Canne (autre qu'une canne blanche) 04 ○
- Béquilles ..... 05 ○
- Fauteuil roulant ..... 06 ○
- Ambulateur ..... 07 ○
- Autre(s) appareil(s) pour vous déplacer (précisez) _____ ..... 08 ○
- Main ou bras artificiel (prothèse) ..... 09 ○
- Support de bras ..... 10 ○
- Autre(s) appareil(s) pour les mains ou les bras (précisez) _____ ....11 ○

B5 Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas cet (ces) appareil(s)?

INTERVIEWER. Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- L'affection n'était pas assez grave .... 1 ○
- Ne savait pas où les obtenir ..... 2 ○
- Trop coûteux/Ne pouvait pas se le permettre ..... 3 ○
- N'était (ent) pas disponible(s) ..... 4 ○
- N'a (ont) jamais été prescrit(s) ..... 5 ○
- Aucune raison spéciale ..... 6 ○
- Autre raison ..... 7 ○

B6 Avez-vous besoin de renseignements sur du matériel ou des appareils spéciaux qui sont appropriés à votre affection?

Oui 5 ○ Non 6 ○

B7 À cause de votre affection, prenez-vous régulièrement des médicaments sur ordonnance ou sans ordonnance, c'est-à-dire au moins **une fois par semaine**?

Oui 7 ○ Non 8 ○ → Passez à B10

B8 Combien de sortes de médicaments sur ordonnance prenez-vous **chaque jour**?

☐☐ (Si aucun, inscrivez 00)

B9 Combien de sortes de médicaments sans ordonnance prenez-vous **chaque semaine**?

☐☐ (Si aucun, inscrivez 00)

B10 Avez-vous besoin d'information, ou de plus d'information, concernant votre affection ou votre problème de santé?

Oui 1 ○ Non 2 ○

PASSEZ À LA SECTION C

Le prochain groupe de questions concerne la façon dont vous affectuez vos activités quotidiennes.

C1 **Qui prépare habituellement vos repas?**

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

Vous seul ..... 1 ○ → Passez à C9

Vous-même et quelqu'un d'autre ..... 2 ○

Quelqu'un d'autre ..... 3 ○

C2 Est-ce à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 4 ○ Non 5 ○ → Passez à C10

C3 Êtes-vous aidé(e) par votre conjoint, votre père ou mère, un enfant ou une autre personne apparentée?

Oui 6 ○ →

C4 Combien de fois vous aide-t-il(elle)?

chaque jour ..... 1 ○

une fois par semaine ou plus ..... 2 ○

moins d'une fois par semaine ..... 3 ○

Non 7 ○

C5 Êtes-vous aidé(e) par un(e) ami(e) ou un voisin?

Oui 4 ○ →

C6 Combien de fois vous aide-t-il(elle)?

chaque jour ..... 6 ○

une fois par semaine ou plus ..... 7 ○

moins d'une fois par semaine ..... 8 ○

Non 5 ○

C7 Êtes-vous aidé(e) par quelqu'un d'autre, par exemple un membre d'un service de soins ou de repas à domicile ou un aide embauché à titre privé?

Oui 1 ○ →

C8 Combien de fois recevez-vous ce service?

chaque jour ..... 3 ○

une fois par semaine ou plus ..... 4 ○

moins d'une fois par semaine ..... 5 ○

Non 2 ○

C9 En raison de votre affection, avez-vous besoin d'aide ou d'aide additionnelle pour préparer vos repas?

Oui 6 ○ Non 7 ○

C10 **Qui fait habituellement vos achats d'épicerie ou d'autres produits de première nécessité?**

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

Vous seul ..... 1 ○ → Passez à C18

Vous-même et quelqu'un d'autre ..... 2 ○

Quelqu'un d'autre ..... 3 ○

C11 Est-ce à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 4 ○ Non 5 ○ → Passez à C19

C12 Êtes-vous aidé(e) par votre conjoint, votre père ou mère, un enfant ou une autre personne apparentée?

Oui 6 ○ →

C13 Combien de fois vous aide-t-il(elle)?

chaque jour ..... 1 ○

une fois par semaine ou plus ..... 2 ○

moins d'une fois par semaine ..... 3 ○

Non 7 ○

C14 Êtes-vous aidé(e) par un(e) ami(e) ou un voisin?

Oui 4 ○ →

C15 Combien de fois vous aide-t-il(elle)?

chaque jour ..... 6 ○

une fois par semaine ou plus ..... 7 ○

moins d'une fois par semaine ..... 8 ○

Non 5 ○

C16 Êtes-vous aidé(e) par quelqu'un d'autre, par exemple un membre d'un service de soins ou d'entretien à domicile ou un aide embauché à titre privé?

Oui 1 ○ →

C17 Combien de fois recevez-vous ce service?

chaque jour ..... 3 ○

une fois par semaine ou plus ..... 4 ○

moins d'une fois par semaine ..... 5 ○

Non 2 ○

C18 À cause de votre affection, avez-vous besoin d'aide ou d'aide additionnelle pour vos achats d'épicerie ou d'autres produits de première nécessité?

Oui 6 ○ Non 7 ○

C19 **Qui s'occupe habituellement de vos travaux ménagers courants?**

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

Vous seul ..... 1 ○ → Passez à C27

Vous-même et quelqu'un d'autre ..... 2 ○

Quelqu'un d'autre ..... 3 ○

C20 Est-ce à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 4 ○ Non 5 ○ → Passez à C28

C21 Êtes-vous aidé(e) par votre conjoint, votre père ou mère, un enfant ou une autre personne apparentée?

Oui 6○ → **C22** Combien de fois vous aide-t-il(elle)?
- chaque jour ..... 1○
- une fois par semaine ou plus ..... 2○
- moins d'une fois par semaine ..... 3○

Non 7○

C23 Êtes-vous aidé(e) par un(e) ami(e) ou un voisin?

Oui 4○ → **C24** Combien de fois vous aide-t-il(elle)?
- chaque jour ..... 6○
- une fois par semaine ou plus ..... 7○
- moins d'une fois par semaine ..... 8○

Non 5○

C25 Êtes-vous aidé(e) par quelqu'un d'autre, par exemple un membre d'un service de soins à domicile ou une aide embauché à titre privé?

Oui 1○ → **C26** Combien de fois recevez-vous ce service?
- chaque jour ..... 3○
- une fois par semaine ou plus ..... 4○
- moins d'une fois par semaine ..... 5○

Non 2○

C27 À cause de votre affection, avez-vous besoin d'aide ou d'aide additionnelle pour faire vos travaux ménagers courants?

Oui 1○ Non 2○

C28 Qui s'occupe habituellement de vos gros travaux ménagers comme le lavage des murs, l'entretien extérieur ou le déneigement?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- Personne ..... 3○ } Passez à C31
- Vous seul ..... 4○ }
- Vous-même et quelqu'un d'autre ..... 5○ } Passez à C29
- Quelqu'un d'autre ..... 6○ }
- Sans objet ..... 7○ → Passez à C32

C29 Est-ce à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 8○ Non 9○ → Passez à C32

C30 Qui vous aide habituellement?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- Votre conjoint, votre père ou mère, un enfant ou une autre personne apparentée ..... 1○
- Un(e) ami(e) ou un voisin ..... 2○
- Quelqu'un d'autre, par ex., un aide embauché à titre privé ou le propriétaire ou le personnel d'un condominium ..... 3○

C31 À cause de votre affection, avez-vous besoin d'aide ou d'aide additionnelle pour faire vos gros travaux ménagers difficiles?

Oui 4○ Non 5○

C32 Qui s'occupe habituellement de vos finances personnelles, comme les activités bancaires ou le paiement des factures?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- Vous seul ..... 1○ → Passez à C40
- Vous-même et quelqu'un d'autre ..... 2○
- Quelqu'un d'autre ..... 3○

C33 Est-ce à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 4○ Non 5○ → Passez à C41

C34 Êtes-vous aidé(e) par votre conjoint, votre père ou mère, un enfant ou une autre personne apparentée?

Oui 6○ → **C35** Combien de fois vous aide-t-il(elle)?
- une fois par semaine ou plus ..... 8○
- moins d'une fois par semaine ..... 9○

Non 7○

C36 Êtes-vous aidé(e) par un(e) ami(e) ou un voisin?

Oui 1○ → **C37** Combien de fois vous aide-t-il(elle)?
- une fois par semaine ou plus ..... 3○
- moins d'une fois par semaine ..... 4○

Non 2○

C38 Êtes-vous aidé(e) par quelqu'un d'autre, y compris un service juridique ou comptable?

Oui 5○ → **C39** Combien de fois recevez-vous ce service?
- une fois par semaine ou plus ..... 7○
- moins d'une fois par semaine ..... 8○

Non 6○

C40 À cause de votre affection, avez-vous besoin d'aide ou d'aide additionnelle pour voir à vos finances personnelles?

Oui 1 ○ Non 2 ○

C41 À cause de votre affection, recevez-vous de l'aide pour vos soins personnels, par exemple pour vous laver, faire votre toilette, vous habiller et manger?

Oui 3 ○ Non 4 ○ → Passez à C51

C42 Êtes-vous aidé(e) par votre conjoint, votre père ou mère, un enfant ou une autre personne apparentée?

Oui 5 ○ → **C43** En moyenne, combien de **jours par semaine** vous aide-t-il(elle)? ☐☐ jours

Non 6 ○ **C44** En moyenne, combien **d'heures par jour** vous aide-t-il(elle)? ☐☐ heures

C45 Êtes-vous aidé(e) par un(e) ami(e) ou un voisin?

Oui 7 ○ → **C46** En moyenne, combien de **jours par semaine** vous aide-t-il(elle)? ☐☐ jours

Non 8 ○ **C47** En moyenne, combien **d'heures par jour** vous aide-t-il(elle)? ☐☐ heures

C48 Êtes-vous aidé(e) par quelqu'un d'autre, par exemple un membre d'un service de soins ou d'entretien à domicile ou un aide embauché à titre privé?

Oui 1 ○ → **C49** En moyenne, combien de **jours par semaine** recevez-vous ce service? ☐☐ jours

Non 2 ○ **C50** En moyenne, combien **d'heures par jour** recevez-vous ce service? ☐☐ heures

C51 En raison de votre affection, avez-vous besoin d'aide ou d'aide additionnelle pour vos soins personnels?

Oui 3 ○ Non 4 ○

C52 **Comment vous déplacez-vous dans votre résidence?**

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

Par vous-même ..... 1 ○ → **Passez à C59**

Parfois par vous-même et parfois avec l'aide d'une autre personne ..... 2 ○

Uniquement avec l'aide d'une autre personne ..... 3 ○ } **Passez à C53**

Pas du tout à cause de votre affection ou votre problème de santé ..... 4 ○ → **Passez à C59**

C53 Êtes-vous aidé(e) par votre conjoint, votre père ou mère, un enfant ou une autre personne apparentée?

Oui 5 ○ → **C54** Combien de fois vous aide-t-il(elle)?
- chaque jour ..... 7 ○
- une fois par semaine ou plus ..... 8 ○
- moins d'une fois par semaine ..... 9 ○

Non 6 ○

C55 Êtes-vous aidé(e) par un(e) ami(e) ou un voisin?

Oui 1 ○ → **C56** Combien de fois vous aide-t-il(elle)?
- chaque jour ..... 3 ○
- une fois par semaine ou plus ..... 4 ○
- moins d'une fois par semaine ..... 5 ○

Non 2 ○

C57 Êtes-vous aidé(e) par quelqu'un d'autre, par exemple un membre d'un service de soin ou d'entretien à domicile ou une aide embauché à titre privé?

Oui 1 ○ → **C58** Combien de fois recevez-vous ce service?
- chaque jour ..... 3 ○
- une fois par semaine ou plus ..... 4 ○
- moins d'une fois par semaine ..... 5 ○

Non 2 ○

C59 À cause de votre affection, avez-vous besoin d'aide ou d'aide additionnelle pour vous déplacer dans votre résidence?

Oui 6 ○ Non 7 ○

C60 Combien de fois avez-vous été hospitalisé(e) au cours des **12 derniers mois**?

☐☐ (si aucune, inscrivez 00)

C61 En raison de votre affection ou de votre problème de santé, combien de fois au cours des **trois derniers mois** avez-vous consulté un:

INTERVIEWER: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

Nombre de fois (si aucune, inscrivez 00)

médecin? ..... ☐☐

chiropraticien? ..... ☐☐

infirmier/infirmière? ..... ☐☐

physiothérapeute/ergothérapeute/ thérapeute des troubles de la parole? ..... ☐☐

autre professionnel ou technicien de la santé, par exemple diététicien, psychologue, technicien en radiographie ou en laboratoire, opticien, dentiste? ..... ☐☐

PASSEZ À LA SECTION D

D1 **INTERVIEWER:**

Transcrivez la date de naissance de la page couverture.

☐☐ Jour ☐☐ Mois ☐☐☐☐ Année

Si la date de naissance est antérieure au **3 juin 1921**, alors ..... 1○ → Passez à la section F

Autrement ..... 2○ → Passez à D2

D2 Les questions suivantes se rapportent aux effets de votre affection ou de votre problème de santé sur l'emploi.

La semaine dernière, pendant combien d'heures avez-vous travaillé à un emploi ou à une entreprise, sans compter les travaux ménagers ni les travaux d'entretien ou de réparation de votre propre demeure? Considérez comme travail le travail sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale.

Nombre d'heures, à l'heure près ☐☐ → Passez à D8

Aucune ..... 99○

D3 **La semaine dernière**, étiez-vous ...

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

Mis(e) à pied temporairement d'un emploi auquel il/elle compte retourner? ..... 3○ → Passez à D49

En vacances, malade, en grève ou lock-out ou absent(e) pour d'autres raisons? ..... 4○ → Passez à D8

Rien de ce qui précède .... 5○

D4 **La semaine dernière**, existait-il des arrangements définis en vertu desquels vous deviez vous présenter à un nouvel emploi au cours des quatre prochaines semaines?

Oui 6○ Non 7○ → Passez à D6

D5 Auriez-vous pu commencer à travailler **la semaine dernière** si un emploi avait été disponible?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

Oui, prêt(e) à accepter du travail	1○	Passez à D49
Non, avait déjà un emploi	2○	
Non, temporairement malade ou invalide ...	3○	
Non, pour des raisons personnelles ou familiales	4○	
Non, allait à l'école	5○	Passez à la section E
Non, autres raisons	6○	

D6 Avez-vous cherché un travail au **cours des quatre dernières semaines**? Par exemple, en vous adressant à un Centre d'emploi du Canada ou à des employeurs, en insérant une annonce dans les journaux ou en répondant à une annonce?

Oui 1○ Non 2○ → Passez à D63

D7 Auriez-vous pu commencer à travailler **la semaine dernière** si un emploi avait été disponible?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

Oui, prêt(e) à accepter du travail	1○	Passez à D45
Non, temporairement malade ou invalide ...	3○	
Non, pour des raisons personnelles ou familiales	4○	
Non, allait à l'école	5○	Passez à la section E
Non, autres raisons	6○	

PERSONNES EMPLOYÉES

D8 Pendant combien d'heures **par semaine** travaillez-vous habituellement?

Nombre d'heures ☐☐

D9 Était-ce un emploi à plein temps ou à temps partiel?

Plein temps 7○ Temps partiel 8○

D10 Travailliez-vous pour votre employeur actuel le **3 juin 1986**?

Oui ..... 1○

Non ..... 2○

D11 Pour qui travaillez-vous maintenant?

Nom de l'entreprise, de l'organisme public, etc.

Adresse

Numéro Rue

Ville, village, canton, autre municipalité ou réserve indienne.

Comté Province ou territoire

D12 Quelle était la nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service? Par exemple, culture du blé, entretien des routes, magasin de chaussures au détail.

D13 Faisiez-vous le même genre de travail le **3 juin 1986** que celui que vous faites maintenant?

Oui 3○ Non 4○

D14 Quel genre de travail faites-vous? Par exemple, commis à la facturation, enseignant au secondaire, manoeuvre de l'industrie des aliments.

D15 Dans ce travail, quelles étaient vos activités ou fonctions les plus importantes?

D16 Dans cet emploi, travaillez-vous principalement:

pour un salaire, un traitement, des pourboires ou à commission? ..... 5○

sans rémunération, pour votre conjoint ou pour un parent, dans une entreprise ou une ferme familiale? ..... 6○

à votre compte, seul(e) ou en association? ..... 7○

D17 À cause de votre affection ou de votre problème de santé, avez-vous déjà changé d'emploi ou le genre ou la quantité de travail que vous faisiez à un emploi ou une entreprise?

Oui 8○ Non 9○

D18 À cause de votre affection, vous est-il difficile actuellement de changer d'emploi ou d'obtenir un meilleur emploi?

Oui 1○ Non 2○

D19 Êtes-vous limité(e) dans le genre ou la quantité de travail que vous pouvez faire à votre entreprise ou votre emploi actuel à cause d'une affection ou d'un problème de santé?

Oui 3○ Non 4○ ⟶ Passez à D27

D20 Étiez-vous au service de votre employeur actuel au moment où votre affection ou votre problème de santé a commencé à limiter le genre ou la quantité de travail que vous pouviez faire?

Oui 5○ ⟶ Passez à D22 Non 6○

D21 Travailliez-vous à un autre emploi ou à une autre entreprise au moment où votre affection a commencé à limiter le genre ou la quantité de travail que vous pouviez faire?

Oui 7○ Non 8○ ⟶ Passez à D26

D22 Faites-vous maintenant le même genre ou la même quantité de travail que vous faisiez au moment où cette affection a commencé à vous limiter?

Oui 1○ ⟶ Passez à D26 Non 2○

D23 Faites-vous une quantité ou un genre différent de travail à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 3○ Non 4○

D24 Comparativement au travail que vous faisiez avant que votre affection commence à vous limiter, diriez-vous que le travail que vous faites maintenant est ...

plus important? ..... 5 ○

moins important? ..... 6 ○

à peu près semblable? ..... 7 ○

D25 Comparativement au travail que vous faisiez avant que votre affection commence à vous limiter, diriez-vous que ...

vous faites plus de travail maintenant? ..... 1 ○

vous faites moins de travail maintenant? ..... 2 ○

vous faites à peu près la même quantité de travail? ..... 3 ○

D26 À cause de votre affection, à quelle fréquence vous est-il difficile de faire ce qui suit à votre emploi actuel?

	Toujours/ fréquemment	Occasionnellement	Rarement/ jamais	Pas une exigence de l'emploi
Vous déplacer	01 ○	02 ○	03 ○	04 ○
Utiliser un escalier ou un plan incliné	05 ○	06 ○	07 ○	08 ○
Vous tenir debout pendant de longues périodes	09 ○	10 ○	11 ○	12 ○
Vous tenir debout, vous accroupir ou vous mettre à genoux	13 ○	14 ○	15 ○	16 ○
Vous servir du téléphone ...	17 ○	18 ○	19 ○	20 ○
Rester assis pendant de longues périodes	21 ○	22 ○	23 ○	24 ○
Lever ou transporter des objets lourds	25 ○	26 ○	27 ○	28 ○
Dactylographier	29 ○	30 ○	31 ○	32 ○
Lire	33 ○	34 ○	35 ○	36 ○
Parler et vous faire comprendre	37 ○	38 ○	39 ○	40 ○

D27 Votre employeur actuel vous offre-t-il une formation en cours d'emploi ou des cours?

Travail à son compte, sans objet 1 ○ → Passez à D40

Oui 2 ○ →

Non 3 ○

Ne sait pas 4 ○

D28 Votre affection limite-t-elle votre participation à ces cours ou vous empêche-t-elle de les suivre?

Oui 5 ○

Non 6 ○

D29 Votre employeur offre-t-il un atelier protégé, c'est-à-dire, un endroit où on donne du travail spécifiquement à des personnes handicapées?

Oui 7 ○ →

Non 8 ○

Ne sait pas 9 ○

D30 À cause de votre affection, travaillez-vous dans cet atelier protégé?

Oui 1 ○

Non 2 ○

D31 Sur le plan de la sécurité d'emploi, comment décririez-vous votre emploi actuel ...

excellent? 3 ○

bon? 4 ○

Passez à D33

passable? 5 ○

mauvais? 6 ○ →

D32 Votre sécurité d'emploi est-elle passable ou mauvaise à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 7 ○

Non 8 ○

D33 Comment décririez-vous vos chances d'avancement à votre emploi actuel? Diriez-vous que vos chances d'avancement sont ...

excellentes? 1 ○

bonnes? 2 ○

Passez à D35

passables? 3 ○

mauvaises? 4 ○ →

D34 Vos chances d'avancement sont-elles passables ou mauvaises à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 5 ○

Non 6 ○

D35 Votre employeur a-t-il un programme spécial pour augmenter l'embauche des personnes handicapées comme un programme d'égalité à l'emploi ou un programme d'action positive?

Oui 7○ Non 8○

Ne sait pas 9○

D36 À cause de votre affection, votre employeur a-t-il mis à votre disposition du matériel spécial ou encore des installations ou des conditions spéciales, y compris un stationnement?

Oui 1○ Non 2○ ⟶ Passez à D38

D37 Qu'a-t-il mis à votre disposition?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

Aide de quelqu'un ..... 1○

Matériel spécial ..... 2○

Horaire/calendrier spécial ..... 3○

Stationnement spécial ou gratuit ..... 4○

Caractéristiques architecturales spéciales, comme des rampes ou des salles de toilette accessibles ..... 5○

Fonctions modifiées/différentes ..... 6○

Autres ..... 7○

D38 À cause de votre affection, avez-vous besoin de matériel spécial ou encore d'installations ou de conditions spéciales que votre employeur n'a pas mis à votre disposition?

Oui 8○ Non 9○ ⟶ Passez à D40

D39 De quoi avez-vous besoin?

INTERVIEWER: Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

Aide de quelqu'un ..... 1○

Matériel spécial ..... 2○

Horaire/calendrier spécial ..... 3○

Stationnement spécial ou gratuit ..... 4○

Caractéristiques architecturales spéciales, par exemple des rampes ou des salles de toilette accessibles ..... 5○

Fonctions modifiées/différentes ..... 6○

Autres ..... 7○

D40 Au cours de **la dernière semaine travaillée**, quel était le principal moyen de transport que vous utilisiez pour vous rendre à votre travail? Je veux dire par là le moyen que vous avez utilisé pour parcourir la plus grande distance.

INTERVIEWER: Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une seule case.

Aucun, travaille à domicile ..... 1○

Véhicule motorisé privé ..... 2○

Transport en commun rapide/ métro/autobus ordinaire ..... 3○

Service spécial d'autobus/de fourgonnettes pour handicapés ..... 4○

Train de banlieue ..... 5○

Taxi ..... 6○

Bicyclette ..... 7○

Marche au travail ..... 8○

Autre ..... 9○

D41 Au cours des **cinq dernières années**, vous a-t-on refusé un emploi à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 1○ ⟶ D42 Combien de fois?

- Une fois ..... 5○
- 2 à 4 fois ..... 6○
- 5 fois ou plus ..... 7○

Non 2○

D43 Au cours des **12 derniers mois**, vous êtes-vous cherché un autre emploi?

Oui 3○ ⟶ D44 Vous êtes-vous cherché un autre emploi principalement à cause de votre affection?

- Oui 8○
- Non 9○

Non 4○

PASSEZ À LA SECTION E

CHÔMEURS

D45 Quelles sont vos chances d'obtenir un emploi au cours des **six prochains mois**?

Excellentes 1 ○
Bonnes 2 ○
→ Passez à D47

Passables 3 ○
Mauvaises 4 ○
→

D46 Vos chances d'obtenir un emploi sont-elles passables ou mauvaises à cause de votre problème de santé ou de votre affection?

Oui 5 ○
Non 6 ○

D47 Désirez-vous un emploi à plein temps ou à temps partiel?

Plein temps ou temps partiel 7 ○
Plein temps seulement 8 ○
→ Passez à D49

Temps partiel seulement 9 ○
→

D48 Est-ce à cause de votre affection?

Oui 1 ○
Non 2 ○

D49 Quand avez-vous travaillé pour la dernière fois, ne serait-ce que quelques jours, sans compter les travaux ménagers ni les travaux d'entretien ou de réparation de votre propre demeure? Considérez comme travail le travail sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale.

Année | 1 | 9 | | |

Jamais travaillé 99 ○ → Passez à D55

D50 À L'INTERVIEWER:

Si a travaillé pour la dernière fois **avant 1981**, alors 1 ○ → Passez à D55

Autrement 2 ○ → Passez à D51

D51 Pour qui avez-vous travaillé la dernière fois?

Nom de l'entreprise, de l'organisme public, etc.

Adresse

Numéro Rue

Ville, village, canton, autre municipalité ou réserve indienne

Comté, Province ou territoire

D52 Quelle était la nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service? Par exemple, culture du blé, entretien des routes, magasin de chaussures au détail.

D53 Quel genre de travail faisiez-vous? Par exemple, commis à la facturation, enseignant au secondaire, manoeuvre de l'industrie des aliments.

D54 Dans ce travail, quelles étaient vos activités ou fonctions les plus importantes?

D55 Êtes-vous limité(e) dans le genre ou la quantité de travail que vous pourriez faire à un emploi ou à une entreprise à cause d'une affection ou d'un problème de santé?

Oui 3 ○ Non 4 ○ → Passez à la section E

D56 Travailliez-vous à un emploi ou à une entreprise au moment où votre affection a commencé à limiter le genre ou la quantité de travail que vous pouviez faire?

Oui 5○ → **D57** Votre affection est-elle la raison pour laquelle vous ne travaillez pas actuellement?

Oui 7○

Non 8○

Non 6○ ↓

D58 Votre affection a-t-elle une influence sur votre capacité de vous chercher du travail?

Oui 1○ Non 2○

D59 Au cours des **5 dernières années**, vous a-t-on refusé un emploi à cause de votre affection?

Oui 3○ → **D60** Combien de fois?

Une fois ..... 5○

2 à 4 fois ..... 6○

5 fois ou plus ..... 7○

Non 4○ ↓

D61 À cause de votre affection, vous est-il difficile de vous trouver du travail pour les raisons suivantes?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

Accès difficile aux immeubles ..... 1○

Absence d'aide, de matériel ou d'appareils spéciaux ..... 2○

Transport inadéquat ..... 3○

Manque d'emploi adéquat ..... 4○

Autres ..... 5○

(précisez) _____

Rien de ce qui précède ..... 6○

D62 À cause de votre affection, avez-vous déjà suivi une formation ou des cours spéciaux pour améliorer vos chances d'obtenir un emploi?

Oui 7○

Non 8○

PASSEZ À LA SECTION E

HORS DE LA POPULATION ACTIVE

D63 Quand avez-vous travaillé pour la dernière fois à un emploi ou à une entreprise, ne serait-ce que quelques jours, sans compter les travaux ménagers ni les travaux d'entretien ou de réparation de votre propre demeure? Considérez comme travail le travail sans rémunération dans une entreprise ou une ferme familiale.

Année | 1 | 9 | | |

Jamais travaillé 99○ → Passez à D69

D64 À L'INTERVIEWER:

Si a travaillé pour la dernière fois **avant 1981**, alors 1○ → Passez à D69

Autrement, 2○ → Passez à D65

D65 Pour qui avez-vous travaillé pour la dernière fois?

Nom de l'entreprise, de l'organisme public, etc.

Adresse

Numéro Rue

Ville, village, canton, autre municipalité ou réserve indienne

Comté, Province ou territoire

D66 Quelle était la nature de l'entreprise, de l'industrie ou du service? Par exemple, culture du blé, entretien des routes, magasin de chaussures au détail.

D67 Quel genre de travail faisiez-vous? Par exemple, commis à la facturation, enseignant au secondaire, manoeuvre de l'industrie des aliments.

D68 Dans ce travail, quelles étaient vos activités ou fonctions les plus importantes?

D69 **Êtes-vous totalement incapable de travailler à un emploi ou à une entreprise à cause de votre affection ou de votre problème de santé?**

Oui 3○ → Passez à la section E

Non 4○

D70 **Au cours des 5 dernières années, vous a-t-on refusé un emploi à cause de votre affection ou de votre problème de santé?**

Oui 3○ →

Non 4○ ↓

D71 Combien de fois?

Une fois ..... 5○

2 à 4 fois ..... 6○

5 fois ou plus ..... 7○

D72 **À cause de votre affection, vous est-il difficile de vous trouver du travail pour les raisons suivantes?**

INTERVIEWER: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

Accès difficiles aux édifices ..... 1○

Absence d'aide, de matériel ou d'appareils spéciaux ..... 2○

Transport inadéquat ..... 3○

Manque d'emploi adéquat ..... 4○

Autres ..... 5○

(précisez) _____

Rien de ce qui précède ..... 6○

D73 **Êtes-vous limité(e) dans le genre ou la quantité de travail que vous pourriez faire à un emploi ou à une entreprise à cause de votre affection ou de votre problème de santé?**

Oui 5○ Non 6○ → Passez à la section E

D74 **Vous êtes-vous cherché du travail au cours des 2 dernières années?**

Oui 7○ Non 8○ → Passez à la section E

D75 **Avez-vous cessé de chercher du travail principalement à cause de votre affection ou problème de santé?**

Oui 1○ Non 2○

D76 **En raison de votre affection, avez-vous déjà suivi une formation ou des cours spéciaux pour améliorer vos chances d'obtenir un emploi?**

Oui 7○ Non 8○

D77 **La semaine dernière**, vouliez-vous un emploi?

Oui 1○ Non 2○ → Passez à D80

D78 **Vouliez-vous un emploi à plein temps ou à temps partiel?**

Plein temps ou temps partiel 3○

Plein temps seulement 4○

→ Passez à D80

Temps partiel seulement 5○ →

D79 Est-ce à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 6○

Non 7○

D80 **Pensez-vous chercher du travail à n'importe quel moment au cours des 6 prochains mois?**

Oui 8○ Non 9○ → Passez à la section E

D81 **À votre avis, quelles sont vos chances de trouver un emploi au cours des 6 prochains mois?**

Excellentes 1○

Bonnes 2○

→ Passez à la section E

Passables 3○

Mauvaises 4○

→

D82 Vos chances sont-elles passables ou mauvaises à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 5○

Non 6○

PASSEZ À LA SECTION E

Les questions suivantes porteront sur l'instruction.

E1 En **avril 1986**, étiez-vous inscrit(e) à une école, un collège ou une université?

Oui 1○ Non 2○ → Passez à E16

E2 Était-ce au Canada?

Oui 3○ Non 4○

E3 Étiez-vous inscrit comme étudiant à plein temps ou à temps partiel?

Plein temps ..... 5○

Temps partiel ..... 6○

E4 Suiviez-vous des cours par correspondance ou à domicile en avril 1986?

Oui 7○ Non 8○

E5 Dans quel genre d'école étiez-vous inscrit(e)?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

École spéciale pour les personnes ayant une affection ou un problème de santé ..... 1○ → Passez à E8

École primaire ou secondaire ordinaire ..... 2○ → Passez à E6

Collège communautaire, CEGEP, institut technique, hôpital-école de soins infirmiers ou de technologie médicale ..... 3○ → Passez à E10

Université ou école normale ..... 4○ → Passez à E12

Autre ..... 5○ → Passez à E13

E6 À quel genre de programme étiez-vous inscrit(e)?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

Formation générale surtout .. 4○

Métiers ou formation professionnelle surtout .... 5○

Autre ..... 6○

E7 À cette école primaire ou secondaire, étiez-vous inscrit(e) ...

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

uniquement à des classes spéciales pour les personnes ayant une affection ou un problème de santé? .... 1○

uniquement à des classes ordinaires? ..... 2○ → Passez à E9

à certaines classes ordinaires et à certaines classes spéciales destinées aux personnes ayant une affection ou un problème de santé? ..... 3○

E8 Quel genre de formation receviez-vous à cette école?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

Réadaptation .. 6○

Physiothérapie/thérapie de communication ..... 7○

Cours de formation générale ..... 8○

Métiers ou formation professionnelle ..... 9○

E9 En quelle année étiez-vous inscrit(e) en avril 1986?

Année ☐☐

Aucune année en particulier 99○

→ Passez à E13

E10 À quel genre de programme étiez-vous inscrit(e)?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

Programme menant à un certificat ..... 7○

Programme menant à un diplôme ..... 8○

Ne cherche pas à obtenir un diplôme ou un certificat.... 9○ → Passez à E13

E11 Quelle est la durée du programme auquel vous étiez inscrit(e)?

Un an ou moins ..... 1○

13 mois à 2 ans ..... 2○

Plus de 2 ans ..... 3○

→ Passez à E13

E12 Quel genre de grade, diplôme ou certificat désiriez-vous obtenir?

INTERVIEWER Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- Diplôme/certificat, y compris un brevet d'enseignement 4○
- Baccalauréat 5○
- Diplôme d'études supérieures (maîtrise, doctorat, études postdoctorales) 6○
- Aucun grade, diplôme ou certificat 7○

E13 À cause de votre affection ou de votre problème de santé, avez-vous utilisé du matériel spécial ou bénéficié de conditions spéciales mis à votre disposition par cette école, ce collège ou cette université, par exemple un stationnement?

Oui 8○ Non 9○

E14 À cause de votre affection, aviez-vous besoin de conditions spéciales ou de matériel spécial qui n'étaient pas mis à votre disposition par cette école?

Oui 1○ Non 2○

E15 En **avril dernier**, quel était le principal moyen de transport que vous utilisiez pour vous rendre à l'école? Je veux dire par là le moyen que vous avez utilisé pour parcourir la plus grande distance.

INTERVIEWER. Ne lisez pas la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- Aucun, étudie à domicile 1○
- Véhicule motorisé privé 2○
- Autobus scolaire ordinaire 3○
- Autobus/métro/tramway ordinaire 4○
- Service spécial d'autobus/de fourgonnettes pour handicapés 5○
- Bicyclette 6○
- Marche à l'école 7○
- Autre 8○

→ Passez à E20

E16 Combien d'années scolaires avez-vous complétées?

Années ☐☐ → Passez à E18

ou

Aucune 99○

E17 Est-ce principalement à cause de votre affection ou de votre problème de santé que vous n'avez complété aucune année scolaire?

Oui 3○
Non 4○
→ Passez à la section F

E18 Aviez-vous votre affection avant de terminer toutes vos études ou votre formation officielles?

Oui 1○
Non 2○ → Passez à la section F

E19 Avez-vous mis fin à vos études à cause de votre affection ou de votre problème de santé actuel?

Oui 3○ Non 4○

E20 Les questions suivantes ont trait aux effets de votre affection ou problème de santé sur votre instruction. À cause de votre affection actuelle ...

		Oui	Non
a)	avez-vous commencé l'école plus tard que la plupart des gens de votre âge?	01○	02○
b)	avez-vous interrompu vos études pendant de longues périodes?	03○	04○
c)	avez-vous déjà changé d'école?	05○	06○
d)	avez-vous déjà changé votre orientation scolaire?	07○	08○
(e)	avez-vous déjà été inscrit(e) à une école spéciale ou à des cours spéciaux dans une école ordinaire?	09○	10○
(f)	avez-vous suivi moins de cours ou étudié moins de matières à l'école, au collège ou à l'université?	11○	12○
(g)	avez-vous suivi des cours par correspondance ou à domicile?	13○	14○
(h)	êtes-vous déjà retourné à l'école pour vous recycler?	15○	16○

E21 Vous a-t-il fallu plus de temps pour obtenir votre niveau d'instruction actuel à cause de votre affection?

Oui 5○ Non 6○ → Passez à E23

E22 Combien de temps supplémentaire?

Années ☐☐

Impossible à évaluer 99 ○

E23 Quelle partie de vos études avez-vous faite au Canada?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

La totalité ..... 1 ○

La majorité ..... 2 ○

La moitié environ ..... 3 ○

Une certaine partie ..... 4 ○

Aucune partie ..... 5 ○

PASSEZ À LA SECTION F

SECTION F - DÉPLACEMENTS

J'aimerais maintenant vous interroger sur les moyens de transport que vous utilisez pour vos déplacements locaux. Cela comprend les déplacements pour vous rendre à un magasin ou à un travail ainsi que tous les autres trajets de moins de 50 milles (80 km).

F1 Votre affection ou votre problème de santé vous empêche-t-il de quitter votre domicile pour effectuer de courts trajets? Autrement dit, êtes-vous confiné(e) à votre résidence?

Oui 1○ Non 2○ → Passez à F3

F2 Certaines localités mettent un service spécial d'autobus ou de fourgonnettes à la disposition des personnes qui ont de la difficulté à utiliser les moyens de transport ordinaires. Lorsqu'ils utilisent ce service spécial, les gens peuvent appeler d'avance et demander qu'on les prennent à domicile. Si ce service spécial était disponible dans votre communauté, seriez-vous capable d'effectuer de courts trajets?

Oui 3○ } Passez à F16
Non 4○ }

F3 À cause de votre affection ou de votre problème de santé, avez-vous besoin d'un aide ou d'un compagnon pour effectuer de courts trajets?

Oui 5○ Non 6○

F4 À cause de votre affection, avez-vous de la difficulté à utiliser un véhicule automobile particulier . . .

	Oui	Non	Ne sait pas
comme conducteur? ...	1○	2○	3○
comme passager?	4○	5○	6○

F5 Certaines localités mettent un service spécial d'autobus ou de fourgonnettes à la disposition des personnes qui ont de la difficulté à utiliser le service local de transport en commun. Lorsqu'ils utilisent ce service spécial, les gens peuvent appeler d'avance et demander qu'on les prenne à domicile. Avez-vous besoin d'un service de ce genre?

Oui 7○ Non 8○ } Passez à F9
Ne sait pas 9○ }

F6 Un service de ce genre existe-t-il dans votre région?

Oui 1○ Non 2○ } Passez à F9
Ne sait pas 3○ }

F7 À quelle fréquence utilisez-vous ce service?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

Presque tous les jours toute l'année ..... 1○ }
Presque tous les jours à certaines périodes de l'année ..... 2○ } Passez à F9
Fréquemment ..... 3○ }
À l'occasion ..... 4○
Rarement/jamais ..... 5○

F8 Pourquoi n'utilisez-vous pas plus souvent ce service spécial d'autobus ou de fourgonnettes?

INTERVIEWER: Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

N'en a pas besoin plus souvent ..... 1○
N'est pas admissible à ce service ..... 2○
Est inscrit sur une liste d'attente pour ce service ..... 3○
Service trop dispendieux ..... 4○
Horaire ne convient pas à ses besoins 5○
Région desservie trop petite ..... 6○
Autre ..... 7○

F9 Existe-t-il dans votre région un service local de transport en commun, par exemple un service d'autobus, de transport rapide ou de métro?

Oui 8○ Non 9○ → Passez à F13

F10 À quelle fréquence utilisez-vous le service local de transport en commun?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

Presque tous les jours toute l'année ..... 1○
Presque tous les jours à certaines périodes de l'année ..... 2○
Fréquemment ..... 3○
À l'occasion ..... 4○
Rarement/jamais ..... 5○

F11 Éprouvez-vous des difficultés à utiliser le service local de transport en commun à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 6○ Non 7○ → Passez à F13

F12 Quel genre de difficultés éprouvez-vous?

INTERVIEWER: Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

Se rendre à l'arrêt ..... 1○
Attendre à l'arrêt ..... 2○
Monter à bord et descendre ..... 3○
Espace insuffisant pour s'asseoir ou se tenir debout dans le véhicule .... 4○
Se tenir debout dans le véhicule lorsque celui-ci est en marche ..... 5○
Obtenir de l'information sur les horaires et les itinéraires..... 6○
Manque de coopération du personnel ..... 7○
Autre ..... 8○

F13 Existe-t-il un service de taxis dans votre région?

Oui 1○ Non 2○ → Passez à F16

F14 À quelle fréquence utilisez-vous le service de taxis?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- Presque tous les jours toute l'année ..... 1○
- Presque tous les jours à certaines périodes de l'année ..... 2○
- Fréquemment ..... 3○
- À l'occasion ..... 4○
- Rarement/jamais ..... 5○

F15 Est-ce à cause de votre affection ou de votre problème de santé?

Oui 1○ Non 2○

F16 J'aimerais maintenant vous interroger sur les moyens de transport que vous utilisez pour vos déplacements sur de longues distances. Je veux dire par là les moyens de transport que vous utilisez pour les voyages de 50 milles (80 km) ou plus.

Votre affection ou votre problème de santé vous empêche-t-il d'effectuer de longs trajets?

Oui 3○ → **F17** Est-ce parce que les services de transport sur de longues distances ne conviennent pas à votre affection ou votre problème

- Oui 5○ → Passez à F26
- Non 6○ → Passez à la section G

Non 4○

F18 À cause de votre affection, avez-vous besoin d'un aide ou d'un compagnon pour effectuer de longs trajets?

Oui 7○ Non 8○

F19 À cause de votre affection, avez-vous besoin d'installations ou de services de transport spéciaux pour effectuer de longs trajets?

Oui 1○ →

Non 2○ →

Ne sait pas 3○ →

F20 Pouvez-vous facilement obtenir des renseignements sur les installations et les services de transport spéciaux dont vous avez besoin pour effectuer de longs trajets?

Oui 4○ Non 5○

F21 À cause de votre affection, éprouvez-vous des difficultés à prendre un avion, un autobus ou un train pour effectuer de longs trajets?

Oui 6○ Non 7○ } Passez à F25

Ne sait pas 8○ }

F22 Éprouvez-vous des difficultés à prendre:

	Oui	Non	Ne sait pas
un avion?	1○	2○	3○
un autobus?	4○	5○	6○
un train?	7○	8○	9○

F23 Quel genre de difficultés éprouvez-vous?

INTERVIEWER: Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- Absence de moyens de transport adéquats pour se rendre à la gare/aéroport et en revenir ..... 01○
- Se déplacer dans la gare/aéroport ..... 02○
- Monter à bord ou descendre ..... 03○
- Entendre les annonces ..... 04○
- S'asseoir à bord ..... 05○
- Voir les affiches ou les avis ..... 06○
- Installations des salles de toilette ..... 07○
- Manque de coopération du personnel ..... 08○
- Transporter un fauteuil roulant ou d'autres appareils spéciaux ..... 09○
- Règles et règlements du transporteur ..... 10○
- Voyager en avion/autobus/train aggrave l'affection ..... 11○
- Autre ..... 12○

F24 Ces problèmes limitent-ils le nombre de longs trajets que vous effectuez?

Oui 1○ Non 2○

F25 Combien de voyages de 50 milles (80 km) ou plus avez-vous fait entre le 1er **avril et le 30 juin, 1986** en ... (si aucun, inscrivez '00')

- avion? ..... ☐☐
- autobus? ..... ☐☐
- train? ..... ☐☐
- voiture, camionnette ou fourgonnette? ☐☐

} Passez à la section G

F26 Quel genre de difficultés éprouvez-vous à prendre un avion, un autobus ou un train pour effectuer de long trajets?

INTERVIEWER: Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- Absence de moyens de transport adéquats pour se rendre à la gare/aéroport et en revenir ..... 01○
- Se déplacer dans la gare/aéroport ..... 02○
- Monter à bord ou descendre ..... 03○
- Entendre les annonces ..... 04○
- S'asseoir à bord ..... 05○
- Voir les affiches ou les avis ..... 06○
- Installations des salles de toilette ..... 07○
- Manque de coopération du personnel ..... 08○
- Transporter un fauteuil roulant ou d'autres appareils spéciaux ..... 09○
- Règles et règlements du transporteur ..... 10○
- Voyager en avion/autobus/train aggrave l'affection ..... 11○
- Autre ..... 12○
- Aucune ..... 13○

PASSEZ À LA SECTION G

SECTION G - LOGEMENT

G1 À cause de votre affection, utilisez-vous pour entrer dans votre résidence actuelle et pour en sortir des dispositifs spéciaux, comme des rampes d'accès ou une entrée au niveau de la rue?

Oui 1 ○ Non 2 ○ → Passez à G3

G2 Quels dispositifs spéciaux utilisez-vous?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- Rampes d'accès ..... 1 ○
- Entrées élargies ..... 2 ○
- Entrée au niveau de la rue ..... 3 ○
- Portes qui s'ouvrent automatiquement ... 4 ○
- Ascenseur ou appareil de levage ..... 5 ○
- Stationnement accessible ..... 6 ○
- Autre caractéristique architecturale ..... 7 ○

G3 Pour entrer dans votre résidence actuelle et pour en sortir, avez-vous besoin de dispositifs spéciaux que vous n'avez pas?

Oui 3 ○ Non 4 ○ → Passez à G5

G4 De quels dispositifs spéciaux avez-vous besoin?

INTERVIEWER: Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- Rampes d'accès ..... 1 ○
- Entrées éiargies ..... 2 ○
- Entrée au niveau de la rue ..... 3 ○
- Portes qui s'ouvrent automatiquement ..... 4 ○
- Ascenseur ou appareil de levage ..... 5 ○
- Stationnement accessible ..... 6 ○
- Autre caractéristique architecturale ..... 7 ○

G5 À cause de votre affection, utilisez-vous des dispositifs spéciaux, comme des rampes, pour vous déplacer dans votre résidence?

Oui 5 ○ Non 6 ○ → Passez à G7

G6 Quels dispositifs spéciaux utilisez-vous?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- Rampes (y compris dans la salle de bain) .. 1 ○
- Ascenseur ou appareil de levage ..... 2 ○
- Entrées ou corridors élargis ..... 3 ○
- Portes qui s'ouvrent automatiquement ..... 4 ○
- Autre dispositif spécial ..... 5 ○

G7 Pour vous déplacer dans votre résidence, avez-vous besoin de dispositifs spéciaux que vous n'avez pas?

Oui 7 ○ Non 8 ○ → Passez à G9

G8 De quels dispositifs spéciaux avez-vous besoin mais que vous n'avez pas?

INTERVIEWER: Ne lisez pas la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- Rampes (y compris dans la salle de bain) 1 ○
- Ascenseur ou appareil de levage ..... 2 ○
- Entrées ou corridors élargis ..... 3 ○
- Portes qui s'ouvrent automatiquement 4 ○
- Autre dispositif spécial ..... 5 ○

G9 Dans votre résidence, éprouvez-vous des difficultés à utiliser seul les appareils ou accessoires suivants?

	Éprouve de la difficulté	N'éprouve aucune difficulté	Ne possède pas cet appareil ou accessoire
Cuisinière	01 ○	02 ○	03 ○
Évier et comptoirs de cuisine	04 ○	05 ○	06 ○
Armoires de cuisine	07 ○	08 ○	09 ○
Réfrigérateur	10 ○	11 ○	12 ○
Baignoire	13 ○	14 ○	15 ○
Toilette	16 ○	17 ○	18 ○
Lavabo	19 ○	20 ○	21 ○

G10 A-t-on modifié l'un ou l'autre des accessoires suivants à cause de votre affection?

	Oui	Non
Évier et comptoirs de cuisine ..	01 ○	02 ○
Armoires de cuisine	03 ○	04 ○
Baignoire	05 ○	06 ○
Toilette	07 ○	08 ○
Lavabo	09 ○	10 ○

G11 **Au cours des 12 derniers mois,** vous a-t-on refusé la location d'un logement à cause de votre affection ou problème de santé?

Oui 6 ○ Non 7 ○

G12 Si on vous refusait un logement ou un emploi uniquement à cause de votre affection ou de votre problème de santé, sauriez-vous où trouver de l'information sur vos droits?

Oui 8 ○ Non 9 ○

PASSEZ À LA SECTION H

H1 **J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur vos autres activités pendant vos loisirs. Combien d'heures par semaine consacrez-vous habituellement aux activités suivantes chez-vous?**

	0 heure	1 à 7 heures par semaine	Plus de 7 heures
Regarder la télévision, écouter la radio, des disques ou des rubans, ou lire	01 ○	02 ○	03 ○
Parler au téléphone	04 ○	05 ○	06 ○
Activités artistiques ou artisanales, jardinage ou autre passe temps	07 ○	08 ○	09 ○
Activités sociales avec la famille ou des amis	10 ○	11 ○	12 ○

H2 **Combien de fois par mois participez-vous habituellement aux activités suivantes à l'extérieur de votre logement?**

	Jamais	1 à 4 fois par mois	Plus de 5 fois par mois
Rendre visite à des amis ou des parents	01 ○	02 ○	03 ○
Assister à des événements sportifs, des concerts, des pièces de théâtre ou des projections de film	04 ○	05 ○	06 ○
Aller à des musées, des lieux historiques, des bibliothèques ou des galeries d'art	07 ○	08 ○	09 ○
Suivre des cours, participer à des séminaires	10 ○	11 ○	12 ○
Magasiner	13 ○	14 ○	15 ○
Assister à des manifestations religieuses ou faire du bénévolat	16 ○	17 ○	18 ○
Visiter des parcs nationaux ou provinciaux	19 ○	20 ○	21 ○
Autres activités, par exemple aller à un bingo ou à un club, jouer aux cartes	22 ○	23 ○	24 ○

H3 **Êtes-vous satisfait(e) de vos activités de loisirs à l'extérieur de votre logement ou aimeriez-vous en faire plus?**

Satisfait(e) 1 ○ → Passez à H5

Aimerais en faire plus 2 ○

H4 **Qu'est-ce qui vous empêche d'avoir davantage d'activités de loisirs?**

INTERVIEWER: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- A besoin d'être aidé(e) par quelqu'un ... 1 ○
- A besoin d'appareils spéciaux, comme des supports ou un fauteuil roulant .. 2 ○
- Moyens de transport inadéquats ..... 3 ○
- Lieu des activités trop éloigné ..... 4 ○
- Installations non adaptées à l'affection ou au problème de santé ..... 5 ○
- Incapable physiquement d'en faire plus 6 ○
- Coût trop élevé ..... 7 ○
- Autre ..... 8 ○

H5 **J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur les activités physiques, les sports ou les exercices auxquels vous vous livrez pendant vos loisirs, par exemple la marche, le jogging, la natation ou la bicyclette.**

Participez-vous à des activités physiques durant vos loisirs?

Oui 3 ○ Non 4 ○ → Passez à H7

H6 **À quelle fréquence participez-vous habituellement à des activités physiques pendant vos loirsirs?**

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- Moins qu'une fois par mois ..... 5 ○
- De 1 à 3 fois par mois ..... 6 ○
- 1 ou 2 fois par semaine ..... 7 ○
- 3 fois par semaine ou plus ..... 8 ○

H7 **Désirez-vous participer à plus d'activités physiques?**

Oui 1 ○ Non 2 ○ → Passez à H9

H8 **Qu'est-ce qui vous empêche d'avoir davantage d'activités physiques? Nommez au plus 3 raisons.**

INTERVIEWER: Montrez la fiche "Q"

- Timide/mal à l'aise ..... 1 ○
- Manque d'encouragement de la famille ou des amis ..... 2 ○
- Absence d'installations ou de programmes à distance accessible ..... 3 ○
- Installations, équipement ou programmes non adaptés à ses besoins 4 ○
- Moyens de transport inadéquats ..... 5 ○
- Incapable physiquement d'en faire plus 6 ○
- Coût trop élevé ..... 7 ○
- Autre ..... 8 ○

H9 **Fumez-vous la cigarette?**

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- Pas du tout ..... 3 ○
- Régulièrement, c.-à-d. habituellement à chaque jour ..... 4 ○
- À l'occasion ..... 5 ○

H10 **Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé de la bière, du vin, des liqueurs ou d'autres boissons alcoolisées?**

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- Non, jamais ..... 1 ○
- Oui: À chaque jour ..... 2 ○
  - De 4 à 6 fois par semaine ..... 3 ○
  - 2 ou 3 fois par semaine ..... 4 ○
  - Une fois par semaine ..... 5 ○
  - Un ou deux fois par mois ..... 6 ○
  - Moins qu'une fois par mois ..... 7 ○

H11 En général, diriez-vous que vos habitudes alimentaires sont...

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- excellentes? ..... 1○
- très bonnes? ..... 2○
- bonnes? ..... 3○
- passables? ..... 4○
- mauvaises? ..... 5○
- ne sait pas ..... 6○

H12 Que pourriez-vous faire, s'il y a lieu, pour améliorer vos habitudes alimentaires?

INTERVIEWER: Lisez la liste. Ne cochez qu'une seule case.

- Manger plus d'aliments ..... 1○
- Manger moins d'aliments ..... 2○
- Manger une plus grande variété d'aliments 3○
- Manger à des intervales plus réguliers..... 4○
- Rien ..... 5○
- Ne sait pas ..... 6○

SECTION I - CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

I1 Les gens doivent parfois acquitter eux-mêmes des FRAIS SUPPLÉMENTAIRES à cause de leur affection ou problème de santé. En **1985**, avez-vous effectué des dépenses supplémentaires pour les médicaments ou les soins médicaux, l'instruction, le transport, le logement, les vêtements ou les appareils spéciaux, les services personnels, etc., qui N'ont PAS été complètement remboursées par un programme d'assurance ou un programme du gouvernement?

Oui 1○ Non 2○ → Passez à la question I3

I2 Pour chacun des postes suivants, veuillez estimer aussi précisément que possible les FRAIS SUPPLÉMENTAIRES que vous avez dû acquitter vous-même en **1985** à cause de votre affection.

			Montant
Médicaments sur ordonnance et sans ordonnance	Aucun 1○	ou	$ ____ .00
Achat et entretien de vêtements, appareils et accessoires spéciaux utilisés à la maison, à l'école, au travail, en voyage, etc.	Aucun 2○	ou	$ ____ .00
Soins de santé et soins médicaux non remboursés par un régime d'assurance, par exemple des frais d'hospitalisation ou des honoraires médicaux additionnels	Aucun 3○	ou	$ ____ .00
Frais que vous avez acquittés pour modifier votre logement en raison de votre affection	Aucun 4○	ou	$ ____ .00
Déplacements, par exemple les trajets aller-retour pour suivre des traitements ou une thérapie ou bénéficier d'autres services médicaux ou de réadaptation, ou dépenses supplémentaires découlant de la nécessité d'utiliser des moyens de transport plus coûteux	Aucun 5○	ou	$ ____ .00
Services personnels, par exemple services d'auxiliaires, de soins à domicile, d'entretien ménager, d'entretien extérieur	Aucun 6○	ou	$ ____ .00
Autre (précisez) _____	Aucun 7○	ou	$ ____ .00

I3 Quel numéro de la fiche "Q" correspond au revenu que vous avez reçu de toutes les sources avant impôt au cours de l'année **1985**?
Veuillez compter le revenu provenant d'un traitement, d'un salaire, d'un travail autonome, de pourboires, de pensions, de placements, de prestations d'assurance-chômage et tout revenu que vous recevez en raison de votre affection ou de votre problème de santé.

INTERVIEWER: Montrer la fiche "Q". Inscrivez le numéro approprié.

[ ] ou Ne sait pas 98○

R 99○

I4 À cause de votre affection ou de votre problème de santé, avez-vous reçu des prestations ou une pension en **1985**?

Oui 1○ → Passez à I5 Non 2○ → **FIN DE L'INTERVIEW.**
Remplir la couverture avant du questionnaire.

À L'USAGE DU BUREAU-CHEF SEULEMENT

Ne pas utiliser

I6 Quel numéro de la fiche "Q" correspond au revenu total que vous avez reçu de ces sources?

INTERVIEWER: Montrer la fiche "Q". Inscrivez le numéro approprié.

☐

ou

Ne sait pas 98 ○
R 99 ○
→ **FIN DE L'INTERVIEW.** Remplir la couverture avant du questionnaire

I7 Ce revenu comprend-il un paiement forfaitaire unique?

Oui 3 ○
Non 4 ○ → Passez à I9
R 5 ○ → **FIN DE L'INTERVIEW.** Remplir la couverture avant du questionnaire

I8 Quel montant avez-vous reçu?

$ ☐ 00
ou
Ne sait pas 6 ○
→ Passez à I9

R 7 ○ → **FIN DE L'INTERVIEW.** Remplir la couverture avant du questionnaire

I5 Parmi les sources suivantes, desquelles avez-vous reçu ces prestations ou cette pension:

INTERVIEWER: Lisez la liste. Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

I9 Pour chacune des sources déclarées, veuillez estimer le plus précisément possible le montant reçu en 1985.

Pension d'invalidité du Régime de pensions du Canada	01 ○	.....	$ ☐ .00
Pension d'invalidité du Régime de rentes du Québec	02 ○	.....	$ ☐ .00
Indemnités de la Commission des accidents du travail	03 ○	.....	$ ☐ .00
Prestations d'assurance-chômage en cas de maladie	04 ○	.....	$ ☐ .00
Assurance-automobile provinciale	05 ○	.....	$ ☐ .00
Régime privé d'assurance-invalidité	06 ○	.....	$ ☐ .00
Assistance sociale/bien-être social	07 ○	.....	$ ☐ .00
Pension d'invalidité des anciens combattants	08 ○	.....	$ ☐ .00
Allocation aux anciens combattants	09 ○	.....	$ ☐ .00
Pension d'anciens combattants d'un autre pays	10 ○	.....	$ ☐ .00
Autres sources, par exemple aide financière fédérale ou provinciale aux handicapés, ou pensions d'autres pays non déclarées plus haut	11 ○	.....	$ ☐ .00

FIN DE L'INTERVIEW.
Remplir la couverture avant du questionnaire.